

Land

Guerre de tranchées

Les fermetures de commerces Ville-Haute inquiètent et exacerbent les tensions entre les acteurs censés accompagner la mutation commerciale

Photo : Sven Becker

Schweigegelübde am Hof

Der Waringo-Bericht birgt Potenzial, die Institution Luxemburger Monarchie in eine schwere Krise zu stürzen

Honoris Causa

Portrait de Luc Frieden en président de la Chambre de commerce...
...et en homme d'affaires



Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#03 67. Jahrgang 17. Januar 2020



5 453000 174663



4,00€

Les fermetures de commerces Ville-Haute inquiètent et exacerbent les tensions entre les acteurs censés accompagner la mutation commerciale

Guerre de tranchées

Pierre Sorlut

La fermeture du magasin de fringues scandinaves haut-de-gamme Honey/Mustard, rue du Marché-aux-Herbes, attriste le bobo urbain. Celle de l'enseigne historique Lassner, rue de la Reine, peine le nostalgique et le conservateur. Les deux événements, annoncés dans la foulée ces quinze derniers jours, provoquent une certaine anxiété quant à l'avenir du commerce de la Ville-Haute. D'autant plus que d'autres boutiques bien connues localement, Sports House Keller ou Tapis Hertz, ont elles aussi baissé le rideau. La première, définitivement. La seconde maintient son activité au centre commercial Belle Étoile.

Dans le même temps, les enseignes, telles H&M, Cos, Zara, que l'on retrouve dans toutes les villes européennes, occupent le terrain. Le phénomène génère des craintes sur une éventuelle perte de singularité et d'identité. Les noms des anciennes grandes maisons de commerce nées au XIX^e siècle ou au début du XX^e (Monopol, Rosenstiel, Kaiser-Klees, Maison Moderne, Neuberg ou Sternberg) ressurgissent dans le débat public tels des vestiges d'une vie commerciale trépidante dans la capitale. L'historien Robert Philippart recense par exemple 17 ouvertures de grands magasins entre 1911 et 1934. Lassner en était l'un des derniers survivants. Son exploitant Pierre Simonis maintenait l'enseigne sous assistance respiratoire depuis 2006. À 79 ans, il avait cette année-là décidé de poursuivre l'aventure alors que sa famille vendait le siège emblématique au coin de la place Guillaume II et de la rue du Fossé (emplacement aujourd'hui exploité par la brasserie Bazaar). L'ancien responsable du rayon jouets du grand magasin s'installait à quelques mètres rue de la Reine, en exerçant à pertes. Il arrête les frais en ce début d'année, à 94 ans, du fait du départ à la retraite de son employé et coassocié... qui a fait toute sa carrière chez Lassner.

Shopping culture no more La direction de Honey/Mustard explique la fermeture du *flagship*

« Avant la demande au consommateur, il y a une offre foncière. La cherté filtre les acteurs potentiels pour un commerce au centre-ville » Fernand Ernster, CLC/Libraire

store par les chantiers perpétuels. « The extensive constructions and lack of parking spaces has paralysed the city shopping culture in Luxembourg », écrit Carolyn Gobran sur sa page *Facebook*. L'enseigne poursuit ses activités au centre commercial City Concorde à Bertrange... et sur internet. La raison invoquée et les moyens pour y remédier tiennent au contexte. Le président de l'Union commerciale de la ville de Luxembourg (UCVL), Guill Kaempff, confirme que, depuis 2015, les commerçants de la Ville-Haute se confrontent à un « cumul d'envergure » : le chantier du centre commercial Hamilius, celui du Knuedler et le réaménagement de la vieille ville. Les rues sont éventrées, les accès coupés pour retaper canalisations et réseaux.

Dans une discussion de type « café du commerce » avec Hans Fellner, qui exploite une librairie de livres rares rue Louvigny, nous évoquons les changements culturels et sociologiques. L'avènement de la voiture, l'émergence des centres commerciaux en périphérie (initié par Paul Leesch avec la Belle-Étoile en 1974) et l'émergence du commerce en ligne sont les trois principaux vecteurs du déclin du commerce en centre-ville. Mais le libraire récuse tout fatalisme. Selon lui,

on peut trouver son bonheur dans l'exploitation d'un commerce en ville et s'en sortir financièrement.

La Ville-Haute recèle d'une large variété de modèles d'exploitation et d'histoires commerciales. Des familles ont fait fortune, tels les joailliers Schroeder avec aujourd'hui la cinquième génération à la tête d'une maison fondée en 1877, ou l'horloger Goeres, transfuge de Belair vers le centre dans les années 2000. Puis il y a les chaînes du luxe. Des photos de files devant les enseignes, notamment Louis Vuitton, ont tourné pendant les fêtes sur les réseaux sociaux. La maroquinerie griffée LV signe des bénéfices annuels entre trois et cinq millions d'euros. Des firmes multinationales, tels Calzedonia (groupe de prêt-à-porter au conseil duquel siège l'ancien ministre LSAP Jeannot Krecké) ou Ladurée (groupe Holder, également propriétaire de la boulangerie Paul) installent des boutiques en ville pour donner une substance en complément de leurs activités financières sur place, présume-t-on à la vue des centaines de millions d'euros d'actifs dans leurs comptes respectifs.

Loyers pas loyaux Les commerces du textile et prêt-à-porter comme Jacadi ou Petit Bateau enchaînent eux les profits annuels de quelques dizaines de milliers d'euros. Les marges ne sont pas épaisses. Et un franchisé ou une filiale bénéficiera plus facilement d'un soutien financier (en provenance du groupe) en cas de conjoncture difficile, qu'un exploitant indépendant. Or, ce sont ces boutiques qui se retrouvent en péril, alors que les travaux réduisent l'accès à la capitale et qu'une offre se développe en périphérie. La détermination du loyer s'avère déterminante dans ces circonstances. Selon nos différents interlocuteurs la fourchette de prix s'établirait entre cinquante et 200 euros du mètre carré Ville-Haute, avec une moyenne supérieure à cent euros. Le tarif varie selon l'emplacement, le propriétaire et le locataire. Des hausses de

loyer ont déjà provoqué des départs. *Le Quotidien* révélait en janvier 2019 que le magasin Springfield, depuis 18 ans sur la Grand-Rue, quittait les lieux suite à l'annonce de l'augmentation du loyer au renouvellement du bail.

« Avant la demande au consommateur, il y a une offre foncière. La cherté filtre les acteurs potentiels pour un commerce au centre-ville », explique Fernand Ernster, libraire et président de la Confédération luxembourgeoise du Commerce (CLC). Les commerces qui bénéficient d'une forte marge sur les produits vendus, telles les enseignes du luxe, accèdent aux meilleurs emplacements dans les artères commerciales. Les autres sont des grands groupes qui jouissent d'économies d'échelle et de rendements financiers. Jusqu'à l'automne dernier, parmi les descendants des grandes familles commerçantes luxembourgeoises (en fait, l'autre vestige après Lassner), seul le grand magasin Mobilier Bonn se permettait un emplacement *prime* au coin rue Philippe II-rue Genestre. Propriétaire du carré éponyme, l'actionnaire (la famille Lazard) jouit du matelas confortable des loyers liés à l'étendue de sa propriété au cœur de la Ville-Haute. Il devrait encore s'épaissir à la faveur de la location de cette bâtisse historique à Louis Vuitton (selon les informations du *Wort*). Les activités de design mobilier et décoration intérieure de Bonn perdurent, elles, dans un espace restreint de la galerie adjacente.

Autour de ces coins de rues occupés par les prestigieuses antennes (Rolex/Schroeder est là aussi) et les grands groupes, les petites boutiques tentent de survivre. Des commerçants ont déserté et laissé la boutique en jachère. « C'est laid comme un trou dans une dentition », relève Hans Fellner. D'autres sont reprises en main via un mécanisme de *pop-up store* avec des loyers modérés rendus possibles par le soutien financier de la Ville. Deux spécimen ont vu le jour rue Philippe II l'an passé, notamment pour ne pas multiplier les friches commerciales.

Incohérence manifeste L'impression d'inconsistance en matière de politique commerciale prédomine. Elle a culminé avec l'ouverture du centre commercial de la Cloche d'or en 2019. Auchan et les galeries attenantes ont ajouté de la surface commerciale superétatoire à une offre déjà bien dotée, relève Vincent Bechet. Le patron de la société de conseil immobilier Inowai (dont le nom apparaît sur les vitrines délaissées) parle « d'exception luxembourgeoise » pour caractériser le nombre de mètres carrés de commerce par habitant (tout en prenant en compte la participation des frontaliers à la demande ainsi que le fort pouvoir d'achat). En centre-ville, on en veut à l'ancien bourgmestre Paul Helminger (DP) d'avoir permis ces développements. « C'était trop tôt », selon Hans Fellner. D'autant que le centre commercial a été livré au pic des travaux.

Les tensions germent. Les parties prenantes accusent. Ça flingue à tout-va. Le libraire Fernand Ernster en veut aux « Pecherten » et à leur zèle quand le parking devient un problème. Plutôt que de verbaliser, « on devrait remercier les gens d'avoir fait l'effort de rentrer dans le centre ville », grogne-t-il. (Au XIX^e siècle, certains grands magasins rembouraient le billet de train.) La CLC regrette qu'on laisse des commerçants poursuivre leurs activités à pertes. « Cela fausse le marché, prend une place sans générer de dynamique et détruit de la valeur dans la rue. » On relève toutefois dans le dernier rapport annuel de l'UCVL que, selon un sondage réalisé au Cityshopping Infopoint, Lassner figurait dans le Top cinq des marques les plus demandées par les touristes, ce après House of Luxembourg, Kritzel Fabrik et Villeroy & Boch. La cinquième est Starbucks.

En ville, la critique vise le travail de l'UCVL... ou plutôt sa « passivité ». On reproche notamment de ne pas suffisamment accompagner l'animation commerciale (les discussions sur un décalage des horaires d'ouverture sur du 10-20 heures par exemple) et son développement. « On ne va pas dire 'ta marque, elle est de trop, ferme !' », répond son président Guill Kaempff. Il-e-mail de Corinne Cahen (DP), polémique dans sa forme puisqu'envoyé avec l'adresse du ministère, l'était aussi au fond.



L'ancienne boutique de prêt-à-porter Adolfo Dominguez au croisement de la rue du Curé et de la rue du Fossé. Un espace vacant stigmaté d'un commerce en transition

L'(ancienne) entrepreneuse de la chaussure y enjoinait l'UCVL de prendre ses responsabilités. Même écho à la Ville, sponsor de l'union des commerçants avec un chèque de plus de 300 000 euros tous les ans. Serges Wilmes (CSV), échevin en charge du commerce, indique que la convention liant la Ville à l'UCVL est devenue obsolète. Plusieurs missions attribuées à l'union commerciale ne sont plus menées à bien. La Ville souhaiterait « justifier » l'enveloppe. Les discussions ont débuté en décembre dernier.

Gloubi-boulga impuissant Selon les propos collectés, l'union créée en 1906 pour animer et défendre l'activité en ville ne fait plus l'unanimité alors qu'elle bénéficie aussi d'une certaine manne. Elle dépense autour de 700 000 euros grâce à sa convention avec la Ville, les cotisations de ses membres (entre 260 et 1 700 euros selon la zone et le nombre d'employés) et les « taxes » perçues lors du *Stroosemaart* et de la braderie. L'UCVL emploie six personnes et compte 473 membres, un aréopage de tout ce qu'on peut trouver en ville. Chaque agence bancaire compte pour un membre, qu'elle se situe à Belair, Bonnevoie ou au bout du Kirchberg. Figurent aussi des boîtes de comm', deux Cactus, un Auchan, une fiduciaire (FLUX, la sienne), 17 Fischer, des restaurants (Bacchus), des bistrotts (Paname), les parkings, Post, des éditeurs (Groupe Saint-Paul, Lëtzeburger Journal), les opérateurs téléphoniques. À noter, la main tendue par Auchan pour monter un fonds de compensation qui permettrait à ses clients d'accumuler des crédits à dépenser en Ville a été repoussée par l'UCVL.

Fernand Ernster identifie le problème de la divergence d'intérêts en milieu urbain par rapport à un centre commercial. Celui qui a installé ses livres (et un salon de consommation) à la Belle Étoile, au City Concorde et tout récemment à la Cloche d'or (pour ne pas laisser la place à un concurrent étranger) sait combien l'unité de la coordination des lieux ajoute à la cohérence du service : un questionnaire pour les intérêts de tous les commerçants. Nicolas Henckes, directeur de la CLC (qui parle de « darwinisme » pour caractériser les commerces qui survivent à l'adversité) relève que la plupart des défis rencontrés au Grand-Duché se retrouvent à l'étranger. Il note toutefois que la particularité du pays, « c'est l'incapacité des pouvoirs publics à accompagner le mouvement ». En tout cas, dans le passé, corrige-t-il. L'écoute accordée par Francine Closener (LSAP), alors qu'elle secondait Etienne Schneider au ministère de l'Économie, est soulignée. Elle a permis la signature en avril 2016, avec la Chambre de commerce, d'un outil qui pourrait révolutionner la politique commerciale locale et nationale : le cadastre du commerce. Aujourd'hui, s'intéresser au secteur, c'est se rendre compte que ses acteurs avancent à tâtons. Il n'existe que très peu d'études et de chiffres à même d'aiguiller les parties prenantes, qu'ils soient commerçants ou politiques. Il y a trente ans, on ouvrait une boutique avec « 90 pour cent d'instinct et dix pour cent de calcul », analyse Claude Bizjak, directeur adjoint de la CLC. Aujourd'hui, c'est plutôt l'inverse.

L'étoile noire contre l'immobilisme Le cadastre de commerce développé ces deux dernières années recense tous les points d'intérêt, tout ce qui a une influence sur l'attractivité. L'agence allemande Cima collecte les données tous les six mois sur le terrain : l'occupation, le nombre de mètres carrés, la forme

Le cadastre du commerce, un outil extrêmement puissant pour définir les politiques publiques et les installations des entrepreneurs



Les croisements des artères commerciales Ville-Haute, des espaces prisés par les boutiques du luxe, seules à même de financer l'emplacement



Honey/Mustard a annoncé fermer boutique du fait d'un passage limité devant sa boutique à cause des travaux



Le pop-up store Bricks for Kids a ouvert au bas de la rue Philippe II en 2019, grâce à l'intervention de la Ville

opérationnelle (en franchise, exploité par le propriétaire, etc.), le cadre (zone urbaine, centre commercial, retail park). La société GFK analyse ensuite le marché : le pouvoir d'achat selon l'emplacement, la démographie, etc. Ces informations, collectées année après année, sont rassemblées dans une base exploitable grâce à une pluralité d'outils. Via des filtres sur la forme opérationnelle, on constate par exemple que les zones occupées par des franchisés sont plus pérennes que celles principalement peuplées par des indépendants. Les évolutions apparaissent par simple glissement de souris. Ces données peuvent être utilisées dans la définition du Plan d'aménagement général (PAG). L'outil est extrêmement puissant. L'on se demande pourquoi il n'a pas été mis en place avant (et son coût est inférieur à 180 000 euros annuels, enveloppe allouée au Pakt Pro Commerce). D'aucuns perçoivent toutefois une frilosité des responsables politiques face à la nécessité de rendre des comptes. D'autant que le taux de vacance des surfaces commerciales Ville-Haute calculé via le cadastre serait (« légèrement ») supérieur à celui communiqué par la Ville et l'UCVL.

Pour l'instant, la CLC qui développe l'outil avec les moyens de la Chambre de commerce, travaille avec cinq communes pilotes pour tester la base. L'UCVL et la Ville se disent intéressées, mais manifestent une certaine prudence. « On approuve ce développement dans une grande majorité, mais il faut voir de quelle façon on pourra l'utiliser avec tous les acteurs », réagit Guill Kaempff. La Ville développe ses outils. Sera présentée en mars l'étude sur le commerce réalisée par l'institut Quest. Elle porte un volet quantitatif avec un sondage d'habitudes de consommation conçu auprès de mille personnes Ville-Haute (le même nombre quartier Gare) et un volet qualitatif basé sur des entretiens prolongés avec des consommateurs. L'administration communale a parallèlement recruté des étudiants aux étés 2018 et 2019 pour collecter en ville les données nécessaires à la réalisation d'un « cadastre-maison », au prétexte qu'elle ne voulait pas attendre... ou peut-être pour ne pas dépendre du ministère de l'Économie, propriétaire du cadastre élaboré par la CLC.

Serge Wilmes tire des enseignements positifs des premières données collectées. Il annonce une augmentation de six pour cent du nombre de commerce sur un an. (Sept pour cent quartier gare.) Le taux de vacance tournerait autour de cinq pour cent. Depuis son bureau qui donne sur la place Guillaume II, il désigne le pourtour du palais grand-ducal. « Deux magasins ont fermé, mais dans le même temps, six ou sept ont ouvert », souligne-t-il. Le plus symbolique est Bazaar. Pour ce qui est de la surface commerciale qui sera laissée par la *spin-off* Lassner spécialisée dans le jouet rue de la Reine, Serge Wilmes croit savoir qu'il y a « beaucoup d'intéressés ».

Retail is not dead C'est un « moment de transition », assure Guill Kaempff. Le commerce Ville-Haute jouira de projets porteurs. Selon Vincent Bechet, une adaptation des loyers et des surfaces de vente (à la baisse par unité de commerce) opérera via une complicité (nécessaire) sur les modèles d'affaires entre le propriétaire et le détaillant. La chronique *hubradar* publiée sur *Paperjam* et alimentée par Emmanuel Vivier, « expert en transformation digitale », traite cette semaine de l'événement phare du commerce de détail aux États-Unis, le NRF (*National Retail Federation*) Big show à New York. Trois concepts, résume-t-il, doivent sous-tendre au développement du lieu : l'expérience, l'inclusivité et la fidélisation du client. Celui ou celle qui entre dans un commerce doit vivre un moment mémorable, parce qu'il aura suscité une émotion particulière. À travers l'enseigne, il s'intègre dans une communauté, qu'elle soit de valeurs, liée à une passion ou un produit. Le service est lui irréprochable et vise à valoriser le client dans le groupe. La *Raffle* (sorte de loterie pour une édition limitée) narrée par le média *Reporter* et organisée fin décembre par le *skateshop* Olliewood joue de ces ressorts « expérientiels et émotionnels » avec « des clients qui font la queue toute la nuit ». Le commerce porte une fonction de socialisation qui assurera certainement sa survie dans la capitale. Voilà le point sur lequel s'entendent ses protagonistes, gage que l'armistice est possible.



Édito

Des sous pour la justice financière

Pierre Sorlut

La retenue s'impose ce mardi quand les plus hauts représentants de la Justice s'expriment devant les services réunis dans l'atrium de la Cour supérieure, qui trône au bout du parvis de la Cité judiciaire. Les traditionnels vœux abondent vers l'ancien ministre du ressort Félix Braz, victime d'un accident vasculaire l'été dernier. Mais la pudeur n'empêche pas l'ambition, surtout pas celle de placer les justiciables sur un pied d'égalité et de restaurer un État de droit usé. Sam Tanson (Déi Gréng), nouvelle ministre en charge, s'investit de deux missions principales, dans la droite ligne de l'accord de coalition acté en 2018 : protéger les plus vulnérables et travailler à l'efficacité des services. Qui traîne un peu du côté des tribunaux constate ses obsolescences. Des feuilles de rôle griffonnées au Bic pour corriger l'heure de fixation. Les petites salles d'audience bondées d'avocats, juniors et seniors, dans l'attente de savoir s'ils sont venus pour rien à l'heure et à la date finalement convenues. *Spoiler* : la plupart seront venus pour rien. Le temps perdu coûte, *in fine* au justiciable. Il convient d'en « gagner », prêche la ministre, notamment parce que ceux qui en pâtissent le plus sont les moins bien lotis.

Au parquet économique, on en prend la mesure. Sauf que le vulnérable ici, c'est la société qu'il représente. Cela passe pour sentencieux, mais la criminalité en col blanc

nuit à l'intérêt général. Il incombe à la magistrature debout, qui inclut la Cellule de renseignement financier (CRF), de la poursuivre. Le Luxembourg, *hub* de la finance internationale et surtout ancien haut lieu du secret bancaire, jouit (à ses dépens) d'un terreau fertile. Or, quand le pays se convertit à la transparence, les infrastructures judiciaires ne suivent pas. Patrick Konsbruck, substitut du procureur au parquet économique et Max Braun, directeur de la CRF, sortent de leur réserve ce lundi pour signaler, au *Wort*, un manque de moyens.

Depuis 2014 et le début de la marche vers la transparence, le parquet économique n'a gagné qu'un magistrat, passant de huit unités à neuf. La CRF n'en a gagné qu'un aussi, mais elle a doublé le nombre d'analystes (de cinq à dix). Les deux instances réclament plus de magistrats et de « techniciens », d'autant que les parquetiers traitent aussi du droit commun et que la sophistication des produits offerts par les services financiers rend l'identification du délit de plus en plus complexe. Face à eux, parfois, « des armées d'avocats assistés par des consultants en tout genre ». Ceux-là sont aussi susceptibles d'avoir participé à la rédaction de la loi dont ils se doutaient qu'un jour elle devrait protéger les intérêts de leurs clients.

« Nous peinons quelque peu, avec nos effectifs, à assurer nos fonctions », assène Patrick Konsbruck au *Wort*. Derrière, la police judiciaire rame aussi. Selon nos informations, une centaine d'affaires patienteraient « en réserve », faute de staff en suffisance. Le substitut du procureur dit mener cinq enquêtes par an. Vingt ans seraient nécessaires à écouler ces dossiers ? Autant déduire que le crime financier peut rester impuni. Le coupable espère la prescription ou envisage le déménagement à Dubaï, en possession du pactole mal acquis. Et s'il s'agit d'une personnalité politique, la décision judiciaire intervient au crépuscule de sa carrière.

« On travaille avec le ministère des Finances sur des structures », répond Sam Tanson, sollicitée à ce sujet après son intervention mardi. Relancée sur cette supplique, répétée ces dernières années, la ministre épargne ses prédécesseurs. « On ne parle pas du passé. On travaille pour le futur », dit-elle. La silhouette des inspecteurs du Gafi se dessine dans un horizon très proche (octobre). La mise en péril de la probité du Luxembourg peut nuire à son modèle d'affaires. Substituer le volontarisme politique à un laxisme volontaire en la matière épargnerait la société d'une rétrogradation vécue par tous comme une injustice.

blog

Als Ursula von der Leyen am Montag nach Luxemburg kam, um sich zur neuen EU-Kommissionspräsidentin vor dem Europäischen Gerichtshof vereidigen zu lassen, nutzte sie die Gelegenheit zu einem offiziellen Gespräch mit Premierminister Xavier Bettel (DP). Von der Leyen zeigte sich als äußerst freundlicher Gast: Luxemburg sei eine wunderschönes Land mit jahrhundertealter Geschichte, Mehrsprachigkeit, einer modernen Hauptstadt und vorbildhaften Politikern. Der Premier nickte – besser hätte er es nicht vortragen können. Von der Leyen hat allen Grund, Bettel zu schmeicheln, unterstützt er doch ihren Plan des *European Green Deal* (Klimaneutralität bis 2050) mitsamt ambitioniertem EU-Haushalt von einer Billiarde (1 000 000 000 000) Euro.ps

- Personalie
- Personalien
- Politik
- Politik
- Umwelt
- Soziales

Xavier Bettel,



Premier ministre (DP) et ministre des Médias, a annoncé une « année décisive » pour le secteur, lors des vœux aux journalistes et éditeurs, ce mardi au Musée national d'histoire et d'art (photo : sb). Le projet de réforme de la loi sur la promotion de la presse écrite, calculée non plus sur le nombre de pages imprimées, mais selon le nombre de journalistes professionnels employés, doit être déposée « au printemps », les services du ministère étant en train de calculer les barèmes afin d'éviter que le nouveau système n'entraîne la disparition de petits titres, déjà frappés par la crise de la presse. Le Conseil de presse s'inquiète, lui, de la composition de la future commission censée juger de la qualité journalistique. Bettel a en outre insisté qu'il était demandeur du débat parlementaire sur le service public audiovisuel, qui devrait avoir lieu en mars, la commission est en train de le préparer. jh

Daniel Frères,

agent immobilier, défenseur des animaux et candidat du Parti pirate (PP) aux dernières élections législatives et européennes, doit sa popularité personnelle à des méthodes de campagne peu conventionnelles – visites dans des maisons de retraite accompagné d'un chien, stand de son asbl Give us a voice devant la Chambre des députés, annonces individuelles... L'une de ces annonces, publiée en 2018 dans un magazine-ami et inscrite à hauteur de 30 773 euros dans les comptes du parti, qui a été payée par Frères lui-même, est considérée par la Cour des comptes comme don en nature par une personne morale. Lors des discussions sur le rapport de ladite Cour sur le financement des partis politiques en 2018, les députés ont entre autres buté sur cette irrégularité dans la comptabilité dilettante des Pirates et décidé unanimement (avec la voix de Sven Clement du PP) de saisir le parquet de cette infraction de la loi. jh

Mars Di Bartolomeo,

67, ehemaliger Minister und LSAP-Minister wird neuer Präsident der Verfassungskommission des Parlaments. Er übernimmt damit den Posten des scheidenden Alex Bodry, der ab kommenden Woche Mitglied des Staatsrats sein wird. Nach *Land*-Informationen soll auch Simone Beissel (DP) Anspruch auf den Vorsitz der Kommission gestellt haben, allerdings habe die LSAP nicht vom Posten absehen wollen. Di Bartolomeo erbt dabei das unendliche Dossier der Verfassungsreform und steht vor der Herkules-Aufgabe den faulen Deal der Mehrheitsparteien mit der CSV von 30 Teilreformen umzusetzen. ps

Gegen den General

Während für die Staatsbeamtengewerkschaft CGFP der Konflikt um die Versetzung von Christian Schleck, Präsident der Armeegewerkschaft Spal, beendet ist, nachdem Verteidigungsminister François Bausch (Grüne) vergangene Woche im parlamentarischen Verteidigungsausschuss erklärt hat, Schleck könne auf seinem Posten im Rekrutierungsbüro der Armee bleiben, ist das für die Gewerkschaft der bewaffneten Organe (SPFP) nicht so: Die SPFP, in der Spal und Polizeigewerkschaft SNPGL zusammengeschlossen sind, forderte am Montag weiterhin den Rücktritt von Generalstabschef Alain Duschène wegen Behinderung der Gewerkschaftsfreiheit Schlecks durch dessen „Zwangsversetzung“. Nächste Woche will die SPFP den Fall vor die Internationale Arbeitsorganisation in Genf tragen. Doch während Schleck seine erste Versetzung abgelehnt hatte, akzeptierte er die zweite. Wie er auf diesem Posten nicht gewerkschaftlich tätig sein könnte, hat die SPFP nicht erläutert. Am Mittwoch hieß es im *100,7* aber, der SPFP-Vorstand habe schon im Mai erwogen, den Rücktritt des Generalstabschefs zu fordern. Als führe die SPFP einen Privatkrieg gegen ihn (Foto: pg). pf



Geschichte des geheimen Srel-Archivs



Die Historiker Jean Reitz und Nadine Geissler haben ihren wissenschaftlichen Bericht zum geheimen Archiv des Srel abgeschlossen. Das hat *Radio 100,7* Anfang der Woche in Erfahrung bringen können. Der Bericht liegt dem Staatsministerium vor und soll im Februar vorgestellt werden. Im Zuge der Geheimdienstaffäre um Staatsminister Jean-Claude Juncker (CSV) war bekannt geworden, dass der Geheimdienst Tausende Bürger und Bürgerinnen in Luxemburg beschatten ließ und Akten über sie angelegt hatte. Die Untersuchungskommission des Parlaments hatte in ihrem Abschlussbericht im Juli 2013 festgehalten, die rund 13 000 Akten wissenschaftlich aufzuarbeiten und zu archivieren. Jean Reitz und Nadine Geissler haben seit 2017 an ihrem historischen Bericht gearbeitet. Was das Fazit ihrer Analyse ist über eine Affäre, die zu den prägendsten Kapiteln der jüngsten Luxemburg Zeitgeschichte gehört, ist noch nicht bekannt. ps

Grün kaufen

Rechtzeitig zum Autofestival werden die Car-e-Prämien verlängert. An den Beihilfen zum Kauf von Elektro- und Plug-in Hybridfahrzeugen ändert sich nichts, der Kauf eines Fahrrads oder eines Pedelec25 soll künftig nicht mehr nur Erwachsenen alle fünf Jahre mit 300 Euro aus der Staatskasse bezuschusst werden, sondern auch Kindern. Im Finanzbogen zu dem Verordnungsentwurf schätzt die Regierung, dieses Jahr könnten 2 000 Elektro- und 500 Plug-in Hybridfahrzeuge neu zugelassen werden, jeweils doppelt so viele, wie für 2019 veranschlagt. Außerdem 200 elektrische Motorräder, Mopeds und Quads sowie 8 000 Fahrräder und Pedelecs. Träte das so ein, würde es die Staatskasse nahezu 13,5 Millionen Euro kosten. Die Handelskammer begrüßt in einer Stellungnahme, dass die Beihilfen befristet bleiben und vor Jahresende überprüft werden sollen. Ihrer Ansicht nach mangelt es nicht an Kauf-Beihilfen, sondern an Ladeinfrastruktur. pf

Schon wieder Vorreiter!

Nicht nur mit dem Gratistransport in sechs Wochen wird Luxemburg Welt-Vorreiter, sondern auch mit dem Verbot jeglicher glyphosat-haltigen Produkte: Nur noch bis Ende des Jahres dürfen sie eingesetzt werden, obwohl in der EU Glyphosat als Grundstoff noch bis Dezember 2022 zugelassen ist. Wer schon seit Herbst 2019 darauf verzichtet, wird extra entschädigt. Agrarminister Romain Schneider (LSAP) sagte am Donnerstag, bisher machten alle Winzer mit und 592 der 1 005 Bauernbetriebe, die die Landschaftspflegeprämie erhalten. pf

Mehr Ambitionen

Menschen mit Behinderungen haben einen wichtigen Etappensieg errungen: Die persönliche Assistenz wird kommen, auch wenn die Zahlungsmodalitäten nicht alle endgültig geklärt sind. Und zunächst mit einem Modellversuch Erfahrungen gesammelt werden sollen. Die Assistenz ist eine von 97 Maßnahmen, 55 Zielen und 29 Prioritäten, die im neuen Aktionsplan Handicap 2019-2024 enthalten sind und die Corinne Cahen diese Woche der Chamber vorstellte. Der Plan bündelt sämtliche Aktionen aus den unterschiedlichen Politikbereichen, zu der Luxemburg sich im Rahmen der UN-Behindertenrechtskonvention verpflichtet hat. Offenbar hat sich die DP-Familienministerin Cahen die Kritik des UN-Komitees zu Herzen genommen: Der 86-seitige Plan ist präziser, obschon er zur Finanzierung keine Angaben macht, und klingt viel weniger paternalistisch als der alte. Eine Zwischenbilanz ist im Laufe 2022 geplant, die Endauswertung 2025. Zu den Maßnahmen zählen beispielsweise, den inklusiven Ansatz „Design for all“ in Bau, Transport und Kommunikation (Internet) voranzutreiben. Behinderte sollen in Vormundschaftssachen mehr Autonomie erhalten und sich bei Verdacht auf Missbrauch an eine unabhängige Ombudsperson, respektive in Streitfällen an eine/n Schlichter/in wenden können. Richter sollen bei Betreuungsfragen stärker als bisher den Prinzipien der Notwendigkeit, der Proportionalität und der Subsidiarität verpflichtet sein. ik

Der Waringo-Bericht birgt Potenzial, die Institution Luxemburger Monarchie in eine schwere Krise zu stürzen

Schweigegegelübde am Hof

Pol Schock

SOS-Ruf Seit Sommer des vergangenen Jahres ist ein Mann täglicher Gast im Palais. Er nimmt einen der beiden Aufzüge, um auf eines der oberen Stockwerke zu gelangen, setzt sich an einen Arbeitstisch, der eigens für ihn eingerichtet wurde, wälzt Akten und Bücher, redet mit Hofstab, Personal und der großherzoglichen Familie. Und schreibt. Jeannot Waringo (67), Sohn eines Malers und früherer Direktor der Finanzinspektion, ist in spezieller Mission im Palais. Staatsminister Xavier Bettel (DP) hat den hohen Beamten im Ruhestand damit beauftragt, die Buchführung und Personalpraxis am großherzoglichen Hof zu untersuchen. Es wird wohl noch einige Wochen dauern, bis Waringo seinen Bericht abgeschlossen hat und dem Premier vorlegen wird. Aber schon jetzt ist klar: Das, was er im Palais vorfindet, birgt Potenzial, die Institution der Luxemburger Monarchie in eine tiefe Krise zu stürzen.

Bereits im vergangenen August hat das Onlinemagazin *Reporter* über die Misstände am großherzoglichen Hof berichtet. Laut Recherchen des Magazins sollen seit 2015 mehr als 30 Mitarbeiter den Hof verlassen haben, rund ein Drittel des gesamten Personals. Hofmarschall Lucien Weiler hat damals versucht, die Nachricht zu widerlegen. Doch die Dunkelziffer des Personalrussells soll noch höher sein, sofern externe Hofberater mitgezählt werden. Vordergründig geht es beim Waringo-Bericht dabei um Geld. Der großherzogliche Hof wird direkt über das Budget des Staatsministeriums finanziert – zum Teil, weil es die Verfassung so vorsieht, zum Teil, weil es zu den Gepflogenheiten der konstitutionellen Monarchie in Luxemburg gehört. Dabei sind es vor allem die Personalkosten des Hofes, die den größten Teil des rund 11 Millionen Euro Budgets des Hofes ausmachen. Sie betrugen im vergangenen Jahr 6,6 Millionen Euro und wachsen seit Jahren kontinuierlich. In diesem Jahr sind es bereits 7,8 Millionen, bis 2023 sollen sie auf 8,5 Millionen Euro steigen.

Die Finanzierung des Staatsoberhauptes macht allerdings gerade einmal 0,05 Prozent des gesamten Staatshaushalts aus. Und so soll das Problem der Personalpolitik weitaus schwerwiegender sein und über das Finanzielle hinausgehen. Tatsächlich ist der Bericht nicht unmittelbar auf Initiative von Xavier Bettel zurückgegangen, sondern auf nachdrücklichen Wunsch von hohen Mitarbeitern des Großherzogs.

„Der SOS-Ruf kam direkt aus dem Palais“, so der scheidende LSAP-Fraktionspräsident Alex Bodry. Andere Quellen behaupten, es sollen Hofmarschall Lucien Weiler und Kabinettschef Michel Heintz selbst gewesen sein, die den Premier darum baten, die Lage am Hof zu analysieren. Eine Art Komplott gegen den Monarchen? Bereits zu Beginn des vergangenen Jahres habe der Erste Regierungsrat im Staatministerium Jacques Thill sich im Auftrag des Premiers mit den früheren Hofmarschällen Pierre Mores (2007-2013) und Pierre Bley (2013-2016) getroffen, um über das weitere Vorgehen zu sondieren. Denn das System, das Großherzog Henri und die Großherzogin Maria Teresa aufgebaut haben, soll außer Kontrolle geraten sein: ausufernde Geldflüsse, ungeklärte Aufgabenbereiche, unklare Hierarchien, intransparente Entscheidungen, Missachtung von Arbeits- und Persönlichkeitsrechten und nicht zuletzt die Geschichte um einen Verstorbenen, dessen Suizid laut Angehörigen in direktem Zusammenhang mit der fristlosen Kündigung steht. Kurz: Am Hof herrsche Willkür wie zu Zeiten des Feudalismus.

Omertà Wer sich mit Vertrauten des Hofstaats unterhält, trifft auf Schwiegen. „Sie werden nicht weit kommen“, sagt eine Person, die der großherzoglichen Familie nahesteht. Das habe einen einfachen Grund: Der Hof hat sich das Schweigen mit öffentlichen Geldern erkaufte. Alle Mitarbeiter verpflichten sich zu strengster Diskretion, sie müssen bei Arbeitsantritt ein Schweigegeleübbe ablegen. Und wer den Hof verlässt, erhält eine hohe Abfindung vertraglich gebunden an eine Geheimhaltungspflicht. Es sei ein System der *Omertà*, bei dem nichts nach außen dringen soll. Was auf dem Hof passiert, bleibt auf dem Hof.

Dass dieses System des institutionellen Schweigens sich so lange bewährt hat, liegt auch an der medialen Kultur des Landes. Es galt lange als unredlich und unseriös, kritisch über den Großherzog zu berichten. In manchen Redaktionen des Landes wird der intransparente Informationsumgang des Hofes vielmehr als Zeichen einer professionellen Diskretion gepreist. „Es ist heikel, an der Fassade des Hofes zu kratzen“, sagt die Historikerin Josiane Weber. Sie hat gerade eine vielgelobte politische Biografie über *Großherzogin Marie Adélie* (Editions Binsfeld) veröffentlicht. Bei ihrer Recherche war sie zunächst auf die Mauern des Kontrollsystems des Hofes gesto-

ßen. Der Wissenschaftlerin wurde der Einblick in das Hofarchiv zunächst verwehrt. Einen triftigen Grund dazu gab es nicht. Auch der langjährige Politiker Alex Bodry nennt die Luxemburger Monarchie ein „Tabuthema“, an das sich keiner so recht wagt.

Jemand, der sich mit der Geschichte der Monarchie in Europa auskennt, ist Frank Lorenz Müller. Der Historiker der St Andrews University in Schottland hat die Methoden und Strategien des Machterhalts der Monarchien im 19. Jahrhundert ausführlich analysiert und vergangenes Jahr dazu ein Buch publiziert (*Die Thronfolger: Macht und Zukunft der Monarchie im 19. Jahrhundert*, Siedler Verlag). Ihn überrascht die zurückhaltende Berichterstattung der Medien in Luxemburg nicht. Der Vorwurf der „Majestätsbeleidigung“ ist seiner Auffassung nach tief in manchen Kulturen der konstitutionellen Monarchie verankert. Wer den Hof in ein negatives Licht bringt, gilt als Nestbeschmutzer und verhält sich non-konform zu den Werten der Gesellschaft. „Monarchen inszenieren sich als Landesväter, und wer gegen sie vorgeht, geht auch gegen die Interessen der Nation“, so Müller. Deshalb werden Fehltritte und sonstige unerfreulichen Dinge am Hof kollektiv unter der Decke gehalten und tauchen allenfalls in der Klatschpresse als Gerüchte auf. Dringen Fehltritte jedoch an die Oberfläche und werden Teil des öffentlichen Diskurses, stürzen sie die Institution der Monarchie meist in eine tiefe Krise. Es ist wie bei der Ketchup-Flasche: Erst kommt nichts, dann auf einmal alles.

Willkür Personen, die dem Hof nahestehen, sprechen deshalb nur hinter vorgehaltener Hand. Sie verweisen allesamt auf die Berichte der Boulevardzeitung *Lëtzebuerg Privat*. Was dort an Interna stehe, sei zwar tendenziös, aber nicht völlig aus der Luft gegriffen. So sollen sich tatsächlich die Probleme am Hof auf die Person der Großherzogin fokussieren. Maria Teresa halte die Zügel fest in der Hand, bestimme die Geschäfte und den Rhythmus am Hof. Ihr Personal muss ihren Willen erraten, ihre Launen ertragen und zu jeder Zeit Spalier stehen. Die Großherzogin betrachte sie als „Leibeigene“, über die sie beliebig verfügen könnte. Es sei vor diesem Hintergrund zu verstehen, dass so viele Angestellten flüchten, da sie Opfer von psychischer und physischer Gewalt geworden seien. Niemand habe hingegen noch

Zugriff auf Maria Teresa – nicht das Personal, nicht der Hofmarschall, nicht der Großherzog. In anderen Worten: Die Großherzogin macht, was sie will.

Deshalb komme es auch zu einer Vermischung von öffentlichen und privaten Geldern sowie von offiziellen und privaten Reisen. Wenn die Großherzogin keine Lust auf eine Staatsvisite hat oder sich gekränkt fühlt, sage sie einfach ab und schiebe familiäre Gründe vor wie 2016 bei einer ausgesetzten Staatsvisite in Rumänien. Wenn es die Großherzogin in fremde Länder ziehe, verlange sie in offizieller Mission mit öffentlichen Geldern zu reisen, selbst wenn ihr das nicht zusteht. Und wenn sie sich als Kämpferin für Menschenrechte inszenieren will, lasse sie den gesamten Hofstaat für ihre Projekte antanzen wie zuletzt im März 2019 beim Forum *Stand Speak Rise up!*

Kontrolle Der einzige, der es wagt, sich gegen den Willen der Großherzogin zu stemmen, ist Xavier Bettel. Der Premier, der sich öffentlich gerne als „Monarchist“ bezeichnet und schützend vor die großherzogliche Institution stellt, soll anders als Vorgänger Jean-Claude Juncker (CSV) der Großherzogin recht früh die Stirn geboten haben. Während Maria Teresa darauf bestand, über das politische Tagesgeschäft mit Premier Juncker zu reden um sich in die Politik ein-

zubringen, habe Bettel schnell mit dieser Praxis gebrochen. Er habe das Kräftemessen gesucht. Und bei einem Dissens soll es gar zu einem heftigen verbalen Austausch gekommen sein, „bei dem die Mauern des Palais wackelten“, wie Vertraute des Hofes berichten.

Für Premierminister Xavier Bettel ist es jedoch ein Drahtseilakt. Denn qua Verfassung ist der Großherzog „unverletzlich“. Er steht über den Dingen und kann eigentlich von keiner Gewalt oder Instanz zur Rechenschaft gezogen werden – weder vom Premier, noch von der Chamber, noch von der Justiz. Allerdings darf der Staatschef auch keine Entscheidungen treffen ohne den *contreséing* eines Regierungsmitglieds, der die Verantwortung übernimmt. Und hierin liegt etwa für den Juristen Bodry, aber auch für Verfassungsrechtler Luc Heuschling der springende Punkt: Denn auch Personalentscheidungen des Großherzogs müssten eigentlich von der Regierung durch Gegenzeichnen verantwortet werden. Dem Vernehmen nach soll das jedoch in der Vergangenheit nicht der Fall gewesen sein – niemand habe sich in die Personalgeschäfte der Großherzogin und des Großherzogs eingemischt. Der Hof hatte freie Hand. Laut Heuschling können Entscheidungen allerdings auch ohne eine fehlende Unterschrift auf den Premier zurückfallen. Denn im Zweifel muss der Staatsminister immer die Verantwortung für den Großherzog übernehmen.

Premier Bettel steht vor dem Problem, dass er eigentlich den Großherzog nicht kontrollieren darf. Der Rückgriff auf den informellen Sonderbeauftragten ist deshalb als geschickter Schachzug des Premiers zu verstehen, einen Ausweg aus diesem Dilemma zu finden. Denn wie Bettel bei jeder Gelegenheit betont, hat er sich in Absprache mit dem Großherzog für den Sonderbericht entschieden. In gewisser Hinsicht kontrolliert der Großherzog nur sich selbst.

Der Ausgang des Waringo-Berichts ist ungewiss. Der großherzogliche Hof will sich zu diesem Zeitpunkt nicht äußern. Dem Hof nahestehende Personen wollen nicht ausschließen, dass der Großherzog am Ende abdanken wird. Bereits vergangenes Jahr soll er offen darüber nachgedacht haben. Und dieses Jahr spreche vieles dafür. Mit Guillaume und Stéphanie, die großherzoglichen Nachwuchs erwarten, stehen die Nachfolger jetzt in den Startlöchern.

Niemand habe noch Zugriff auf Maria Teresa – nicht das Personal, nicht der Hofmarschall, nicht der Großherzog. In anderen Worten: Die Großherzogin macht, was sie will



Das großherzogliche Paar bei den Feierlichkeiten des Nationalfeiertags im Jahre 2015

Schluss mit Lustig?

Peter Feist

Unterwegs auf dem so genannten Instanzenweg ist ein Entwurf für eine großherzogliche Verordnung, der interessant scheint. Um die Gebühren für Flugnavigationsdienste geht es darin. Das sind einerseits Gebühren für den Überflug des Luxemburger Territoriums, andererseits für Navigationsdienste am Flughafen, in Fachenglisch *Terminal Navigation Charges*. Transportminister François Bausch (Grüne) hatte am 9. März 2018 erklärt: „Le calcul des TNC (Terminal Navigation Charges) pourrait être revu en pénalisant plus particulièrement le bruit émis par les aéronefs et l'horaire des vols.“ Das gab er damals den LSAP-Abgeordneten Marc Angel und Franz Fayot auf eine parlamentarische Anfrage hin schriftlich. Geht die Regierung nun also auf diesem Weg gegen die Nachtflüge vor?

Nein, antwortet Bauschs Sprecherin Dany Frank per E-Mail. In dem Entwurf stehe „nichts Neues“. Flieger, die mehr Lärm verursachen, bezahlen schon heute höhere *Terminal Charges*, und für Nachtflüge wird mehr Gebühr fällig als am Tag. „Bisher aber ist das nicht in einer großherzoglichen Verordnung festgehalten“, so Frank. Die Nachfrage, weshalb der Minister davon absah, Fluglärm durch weiter erhöhte Gebühren zu „bestrafen“, wie er das vor knapp zwei Jahren für denkbar hielt, ließ seine Sprecherin unbeantwortet.

Politisch delikat sind Maßnahmen gegen Fluglärm immer. Einerseits hängen rund 20 000 Arbeitsplätze direkt und indirekt von Luftfahrt, Flughafenbetrieb und Frachtlogistik ab und fünf Prozent Beitrag zum BIP. Andererseits liegt der Findel-Airport derart nah an den nächsten Siedlungen, dass rigorose Maßnahmen sich aufdrängen. 2012, als die EU-Umgebungsärmrichtlinie die Mitgliedstaaten zwang, „strategische Lärmkarten“ zu zeichnen und „Lärmschutz-Aktionspläne“ aufzustellen, konnte man die Verhältnisse um alle großen europäischen Flughäfen vergleichen. Es zeigte sich zum Beispiel, dass kein einziger Anrainer des Flughafens Frankfurt einem 24-Stunden-Schallpegel von mehr als 70 Dezibel (A) ausgesetzt war. In Luxemburg waren es um die 1 800. Ebenso fiel kein Frankfurt-Anrainer in den Acht-Stunden-Nachtschallbereich von mehr als 60 Dezibel (A), in Luxemburg dagegen rund 2 300 (*d'Land*, 5.10.2012).

Fluglärm und Nachtflüge durch Gebühren einzuschränken, ist keine neue Idee. Alex Nicola und Fernand Diederich vom Lokalen Interessenverein Fetschenhof-Cents in Luxemburg-Stadt wissen, dass in der Beratenden Flughafenkommission, in der auch Bürgervertreter sitzen, diskutiert wurde, einerseits die Flughafengebühren anzuheben, die die Findel-Betreibergesellschaft Lux-Airport einnimmt, andererseits die *Terminal Navigation Charges*, die von der Flugnavigationsverwaltung Ana erhoben werden. „Wir haben den Regierungsvertretern in der Kommission damals gesagt, passt die Gebühren zeitgleich an, macht bloß keine Phasierung.“ Nun sieht es so aus, als werde es nur über die Flughafengebühr eine Lärmstrafe geben. Das steht auch im Koalitionsvertrag: „Landegebühren mit einer starken Umwelt-Komponente“ würden eingeführt und „besonderes Augenmerk“ werde auf eine Tarifgestaltung gelegt, die zu einer „substanziellen Reduzierung der Nachtflüge“ führt.

Wann es soweit sein wird, ist aber noch ungewiss. Fakt ist, dass Lux-Airport nicht daran vorbeikommt, mehr Gebühren zu erheben: Der Flughafenbetreiber braucht Geld für Investitionen. Etwa für die anstehende Renovierung der Landebahn, die wegen EU-Beihilferegeln nur eingeschränkt öffentlich subventioniert werden darf. Lux-Airport-CEO René Steinhaus hatte in einem *Land*-Interview im Herbst 2018 eine neue Gebührenstruktur für 2019 angekündigt (*d'Land*, 16.11.2018). Eine Anfrage, wo man Anfang 2020 mit den Überlegungen steht, beantwortete Lux-Airport nicht.

Delikat ist die Gebührenfrage allemal. Im Moment erhebt Lux-Airport lediglich 7,50 Euro für jeden abfliegenden Passagier sowie auf jedes Flugzeug eine *Parking Charge*, aber nur, wenn es länger als vier Stunden auf dem Flughafen bleibt. Damit ist der Findel sehr wettbewerbsfähig. Dagegen ist es laut Koalitionsvertrag beschlossene Sache, ihn preislich „auf ein mit benachbarten Flughäfen vergleichbares Niveau“ zu bringen. Das ist natürlich etwas Neues. Bisher ließen Regierungen an der Gebührenschraube eher in die andere Richtung drehen. Im Mai 2004 hatte der damalige CSV-DP-Regierungsrat für Nachtflüge einen Aufschlag von 300 Prozent auf die *Terminal Navigation Charges* beschlossen. Lobbying verschiedener Fluggesellschaften ließ dieses Projekt jedoch sterben.

2008 erließ LSAP-Transportminister Lucien Lux eine Gebührenerhöhung, die jedoch aufgeweicht wurde, nachdem die auf die Bankenkrise folgende Wirtschaftskrise den Luftfrachtverkehr hatte einbrechen lassen: 2012 gewährte die CSV-LSAP-



Wieder ein Nachtflug. 2014 wurden 1 554 gezählt, 2018 waren es 2 145

Regierung den Airlines einen „Volumenrabatt“ auf die *Terminal Charges* für Landungen sowohl tags- als auch nachtsüber und ließ den Rabatt sogar ein Jahr rückwirkend auszahlen. Für neu eingerichtete Frachtverbindungen nach Luxemburg winkte außerdem im ersten Jahr ein Abschlag von 60 Prozent auf die Landegebühren und von 40 Prozent im zweiten Jahr.

Seit Anfang 2015 gibt es gar keine Landegebühren mehr, weil eine EU-Verordnung nur noch erlaubt, für Starts *oder* Landungen *Terminal Navigation Charges* zu erheben. Dass die DP-LSAP-Grüne-Regierung dafür optierte, Landungen von der Gebühr auszunehmen, stört Alex Nicola und Fernand Diederich vom Interessenverein Fetschenhof-Cents auch fünf Jahre später noch, denn die meisten Nachtflüge am Findel sind Landungen. Der Interessenverein kann das selber sehen, weil er seit einem Jahr eine eigene Messstation an der Einfugschneise in Cents und Hamm betreibt. Zwischen Januar und November 2019 zählte er 724 nächtliche Starts und 1 043 Landungen. Besonders groß ist die Differenz bei Flügen nach Mitternacht: Da standen 155 Starts 330 Landungen gegenüber. In erster Linie landeten 240 Mal Frachtflugzeuge zwischen null und 5.59 Uhr.

Wie das in Zukunft sein soll, ist eine gewichtige Frage. Luxemburg hat den im Warenumschat sechsgrößten Frachtflughafen Europas (Stand 2018) nach, in dieser Reihenfolge, Frankfurt, Paris Charles de Gaulle, Amsterdam, London Heathrow und Istanbul. Für ein Regierungsmitglied stellt das eine Herausforderung dar. Als Oppositionsabgeordneter wetterte François Bausch gegen die Frachtflug-Logistik ab Findel. 2007 war das Teil seiner Kampagne, „Weeër aus der Uelegfal“ zu zeigen. Im Februar 2015 kam die Nachtflugstatistik für das Vorjahr heraus, das erste Jahr, in dem er als Transportminister voll im Amt war. Dass sie 62 Nachtflüge mehr auswies als 2013, wurde zum kleinen Politikum. Bausch klagte im Fernsehen, es seien „immer dieselben, die sich beschwerten, aber sie haben mir noch nie gesagt, macht die Carloglux zu, macht die ganze Logistik zu, weil natürlich jeder weiß, welche ökonomische Bedeutung das hat“. Pragmatische Amtsvorgänger wie Robert Goebbels von der LSAP oder Henri Grethen von der DP hätten es kaum treffender formulieren können.

Dass Bausch vor zwei Jahren von „Nachtflüge bestrafen“ zu sprechen begann, hat damit zu tun, dass ihre Zahl enorm zugenommen hat. 2015 versprach er, bis 2017 für eine Senkung um

Fluglärmgegner wollen nicht nur erhöhte Gebühren, sondern auch Strafen. Zum Beispiel für Airlines, die Verspätungen selber verursachen, was dann zu Nachtflügen führt. In Paris könne das bis zu 80 000 Euro pro Flug kosten

fünf Prozent zu sorgen. Stattdessen gab es 23 Prozent Zuwachs. Erst 2018 stellte sich ein kleiner Rückgang um 3,6 Prozent auf 2 145 Nachtflüge ein. Die Zahlen für 2019 sind noch nicht publik. Der Interessenverein Fetschenhof-Cents hat, was er bis November vergangenen Jahres erfasst hat, extrapoliert und kam bei 1 928 an. Bestätigt sich das, entspräche es einem Rückgang um zehn Prozent gegenüber 2018. Doch es wäre noch immer viel: 2014 waren 1 554 Nachtflüge gezählt worden.

Zunehmend überschreiten auch Passagierflüge das *Curfew* am Findel zwischen 23 Uhr und 5.59 Uhr. Der Interessenverein erkennt das mit seiner Anlage, die den European Aircraft Noise Services angeschlossen ist: 797 der 1 767 Nachtflüge, die sie zwischen Januar und November vergangenen Jahres registrierte, waren Passagierflüge. Interessant ist auch, dass Frachtmaschinen nach Mitternacht in diesem Zeitraum 77 Mal starteten, Passagierflieger 78 Mal. Und: Nach ein Uhr hob in den elf Monaten nur drei Mal ein Frachtflugzeug ab, 59 Mal dagegen eine Passagiermaschine.

Was das zu bedeuten hat, halten Alex Nicola und Fernand Diederich für eine genaue Analyse wert. Sie konstatieren, dass Carloglux sich „Mühe gibt“. Auch auf Betreiben des Transportministers, „der uns gehört hat“, und der Flugnavigationsverwaltung Ana. Sie hat 2018 eine Fluglärm-Charta mit der Fracht-Airline abgeschlossen, auf welche hin diese 46 Nachtflüge weniger tätigte. Dass bis ein Uhr möglichst Schluss sein soll mit Starts, steht darin auch. Die beiden Fluglärmgegner erklären aber auch, Airlines würden „schummeln“. Ihre Messeinrichtung erlaube es, startende und landende Maschinen ihrer jeweiligen Fluggesellschaft zuzuordnen und zu verfolgen, welche Route sie unter welchen Bedingungen nahmen. „Wenn eine Airline behauptet“, sagt Fernand Diederich mit unüberhörbarem Stolz in der Stimme, „ihr Flug sei wegen schlechten Wetters verspätet in Luxemburg angekommen und müsse als Nachtflug mit Sondergenehmigung weiterfliegen, in Wirklichkeit aber war das Wetter gut, dann sehen wir das.“

Dass der Interessenverein über eine so potente Anlage verfügt, hat die Fluglärmgegner ziemlich auf Augenhöhe gebracht in Diskussionen mit dem Transportministerium, der Flugnavigationsverwaltung und den Airlines. Die Stadt Luxemburg habe dabei geholfen, sagt Alex Nicola, und die Anlage bezahlt, nachdem der Interessenverein sie vorfinanziert hatte. In Hamm und Cents stellt sie je ein gemeindeeigenes Gebäude zur Verfügung, auf denen die Sensoren platziert sind.

Ausgerüstet mit belastbaren Daten, verfolgen Diederich und Nicola ein ihnen besonders wichtiges Ziel: Nicht nur Gebührenerhöhungen müssten her. Strafen für von den Airlines selber verursachte Nachtflüge brauche Luxemburg auch. In Frankfurt seien in solchen Fällen schon 40 000 Euro pro Flug verhängt worden. In Paris könnten bis zu 80 000 Euro drohen.

Hierzulande dagegen habe lange Laxheit geherrscht. Das Transportministerium habe sich nicht mal dafür interessiert, welche Sondergenehmigungen für Nachtflüge tatsächlich in Anspruch genommen wurden. Dabei steht seit 1998 in der Flughafenbetriebsverordnung, dass das Ministerium darüber am Ende jedes Quartals einen Bericht erhält. „Mehr als zehn Jahre lang haben wir immer wieder nach diesen Berichten gefragt, aber nie einen gesehen“, sagt Alex Nicola. „Es stellte sich heraus, dass nie einer geschriebent wurde.“ Mittlerweile sei das anders. Das muss es auch: Im Juni 2018 versprach François Bausch, Nachtflüge „unwirtschaftlich“ zu machen. Ob das noch gilt und ob die ganze Regierung es so sieht, ist weniger gewiss.

Macht die Regierung ernst mit der „Bestrafung“ von Nachtflügen? Im Koalitionsvertrag steht das so, aber wer danach fragt, erhält keine klare Antwort

Architecture

La dimension utopique de la ville

Interview : josée hansen

d’Land : *Pourquoi est-il si difficile de parler de qualité architecturale au Luxembourg ? Pourquoi ce débat est toujours aussi embryonnaire ici ?*

François Thiry : Il est intéressant que vous utilisiez le terme d’« architecture ». Parler en ces termes, c’est déjà placer les objets de la ville dans une histoire. Avec des mots tels que « construction » ou « immobilier », on serait dans une autre logique. Décider de parler du bâtiment sous l’angle de l’architecture, c’est convoquer une tradition qui est d’origine antique. On parle de l’architecte comme « maître d’œuvre », un terme dont on oublie un peu la charge symbolique. Un compositeur, un chef d’orchestre, un réalisateur de films maîtrisent des œuvres et cela semble évident. On va à la Philharmonie pour écouter de grands compositeurs, on va au Mudam admirer des artistes plasticiens, mais le public a-t-il cette même exigence vis-à-vis de l’architecture ? Pour moi, la qualité doit se traiter de la même manière, il n’y a pas de demi-mesure.

Pourtant, plus qu’un écrivain ou un artiste-peintre, l’architecte a un certain nombre de contraintes qui limitent sa liberté créatrice : le budget, le programme de construction, le cadre normatif, la question du foncier...

...ce n’est pas seulement le foncier. Ce qui différencie l’approche d’un bâtiment considéré comme un bien immobilier, c’est la subtilité des mécanismes financiers sous-jacents. J’ai enquêté pour comprendre ces relations, notamment en m’engageant dans un organisme professionnel comme Luxreal, où je peux discuter du bâtiment en tant que produit financier avec des gérants de fonds et des investisseurs. La problématique financière peut devenir le point de départ d’une stratégie artistique. Certains artistes contemporains ont mis en scène l’influence de la finance sur leur propre pratique, comme Hans Haacke ou plus tard Damien Hirst dans un registre moins critique. Tous les grands architectes ont intégré des logiques économiques dans le développement de leur carrière. Ce sont des points de vue différents sur le même objet, même si l’architecture est actuellement dans l’ombre des discours financiers et techniques. On parle beaucoup d’écologie en ce moment, mais on en parle surtout en termes de construction, de normes et de technologie. Comment faire pour qu’une tradition artistique de l’architecture puisse se renouveler aujourd’hui ?

Avez-vous une idée de comment faire ?

L’architecture, comme les grands arts bourgeois que sont l’opéra ou la musique symphonique, est un art de commande. Dans cet ordre d’idées, au Luxembourg il serait intéressant de poser la question de l’autonomie de l’architecture. En parlant d’autonomie, je n’entends pas une sorte de carte blanche déconnectée du réel et des demandes sociales. Plutôt la qualité particulière d’œuvres dotées d’une personnalité profonde, d’une biographie attachante, d’une généalogie singulière. Comment faire une architecture de commande qui soit autonome, qui puisse revendiquer des valeurs propres à une tradition architecturale ? Un moyen de faire cela, ce sont les grands concours publics qui bénéficient d’une véritable visibilité, avec des jurys professionnels. Mais cette commande-là est par définition assez rare. Une autre manière de donner naissance à des œuvres architecturales autonomes est celle du « commanditaire éclairé ». On peut se demander d’où viendrait aujourd’hui au Luxem-



François Thiry dans les bureaux de Polaris, à Belair

bourg une commande qui serait concernée par l’architecture en tant que discipline autonome ? Il y a des exemples, mais en l’absence d’une tradition académique ou d’un « grand public » intéressé au-delà des milieux professionnels, ce sont des individus qui portent ces valeurs, qui deviennent leur propre institution. Ce sont par exemple des auteurs qui ont développé une écriture et une certaine éthique. Leur autonomie, ils l’ont construite eux-mêmes.

L’architecture fait partie des attributions du ministère de la Culture, qui pourtant, y consacre très peu de moyens financiers – à part une subvention pour le Luxembourg Centre for Architecture / Luca et le soutien financier du pavillon luxembourgeois à la biennale de Venise – et l’inclut peu souvent dans ses stratégies politiques, sinon sous l’angle de la protection du patrimoine bâti. Est-ce que les architectes cherchent ce lien, se voient-ils comme secteur culturel ou économique ?

Ce qui caractérise la scène architecturale luxembourgeoise par rapport à celles des principales métropoles européennes, c’est le fait qu’il n’y ait pas de distinction tranchée entre le milieu culturel et le milieu des affaires. Le milieu de l’architecture au Luxembourg n’est pas clivé selon un axe gauche/droite ou public/privé ou encore selon l’opposition entre une culture académique et une réalité opérationnelle. Dans d’autres pays, le public des musées peut visiter des expositions monographiques d’architecture moderne et contemporaine. On peut faire une carrière en participant principalement à des concours organisés par des maîtres d’ouvrages publics et en enseignant à l’université. Ici, de telles distinctions ne sont pas encore opérantes. Et ce n’est pas forcément un problème. C’est bien que des passages se fassent au Luxembourg, entre des positions artistiques et pragmatiques. Le marché nous force à être capables d’adopter des points de vue différents. Mais cela ne facilite pas l’émergence dans le paysage d’authentiques œuvres d’architecture.

Est-ce que l’arrivée d’un enseignement universitaire en architecture, pas le lancement d’un master à l’Uni.lu il y deux ans, n’a pas changé la donne ?

C’est une merveilleuse opportunité. Mais ce n’est que le début, il faut soutenir les efforts de ces professeurs et de ces étudiants venus des quatre coins du monde. C’est une expérience académique formidable et très innovante. L’enseignement, les conférences, les publications – c’est exactement ce qu’il faut.

Lors d’une conférence, vous avez récemment parlé des liens affectifs des gens avec l’architecture, le fait que les habitants, les utilisateurs, mais aussi les simples passants s’attachent à un bâtiment. C’est probablement ce qui explique qu’il y ait toujours autant d’opposants à la démolition d’immeubles qui faisaient « landmark » – il y avait même des gens qui regrettaient la disparition de l’ancien centre Hamillius, pourtant ni particulièrement ancien, ni particulièrement esthétique...



Un entretien avec l’architecte François Thiry (Polaris) sur l’architecture comme discipline artistique, les liens affectifs qui nous attachent aux bâtiments et la métropolisation du Luxembourg

L’architecture, en tant que discipline artistique, a pour vocation de transformer les choses en personnes. Les œuvres d’architecture sont des objets-personnes, tout simplement. C’est la différence entre une simple marchandise, à laquelle on attribue une valeur d’échange, et une œuvre d’art dotée d’une personnalité unique et qui acquiert de ce fait des droits plus ou moins inaliénables.

L’objet-personne est un concept utilisé par les sociologues, notamment par Nathalie Heinich, et surtout par des ethnographes qui étudient, dans certaines cultures extra-européennes, le fait que des maisons soient considérées comme des membres de la famille. Dans nos cultures, cela peut correspondre aux liens d’attachement qui font qu’une maison où l’on a vécu acquiert une identité unique et non négociable. Il s’agit d’une forme d’anthropomorphisme. Ceci dit, l’attachement peut être remis en cause quand il s’agit de revendre la maison. C’est un autre contraste que l’on peut constater entre l’architecture et l’immobilier : le fait de construire ou de rénover une bâtisse et de faire des choix pour qu’elle soit le plus liquide possible sur le marché immobilier tend à rendre celle-ci interchangeable et impersonnelle. Ces statuts d’objets peuvent évoluer avec le temps : un bâtiment peut passer du statut de personne singulière à l’état de chose dégradée et anonyme – on peut le démolir, quand il n’y a plus aucun lien.

L’autonomie de l’architecture dont vous parlez : de quoi émerge-t-elle ?

Le caractère propre, la personnalité unique, autrement dit l’autonomie d’une construction, émergent d’une enquête. Au XXI^e siècle, on ne peut plus se baser sur des cadres prédéfinis pour construire. On doit enquêter au départ, de manière réaliste. Dans une communauté locale, au cœur d’une organisation, plein de choses se passent sur le terrain... Je prône le *fieldwork*, c’est là que peut s’écrire la dimension artistique contemporaine de l’architecture. Un bâtiment se nourrit de la curiosité de ses concepteurs.

Au Luxembourg, il y a en ce moment une évolution qui veut que, sous la pression du marché et de la demande, il faut construire beaucoup et très vite, des logements notamment. De nouveaux quartiers poussent autour de la capitale. N’est-ce pas à l’opposé de ce soin que vous attribuez à la conception architecturale idéale ?

Luxembourg est une agglomération fascinante qui est en phase de métropolisation accélérée. Cela se manifeste notamment par les nouveaux panoramas et *skylines* que proposent des quartiers comme la Cloche d’Or ou le Kirchberg, qui sont autant d’expressions frappantes de la ville néolibérale. Pour qui a connu la ville il y a quelques décennies à peine, ces quartiers comportent une dimension fictionnelle et même utopique par le contraste qu’ils provoquent avec les quartiers adjacents et les liens qu’ils tissent avec les imaginaires géopolitiques et cinématographiques des grandes villes mondiales.

Ils sont construits là où il n’y avait pas d’habitants. C’est ce qui les rend tellement efficaces : le développement peut s’y faire de manière très concentrée. Un petit nombre de personnes conçoivent en un temps record de grands volumes d’urbanité. C’est un aspect parfois inquiétant de la ville contemporaine : le contrôle de la forme urbaine et de son développement par un nombre réduit d’acteurs – les communes, les organismes paratatiques et quelques promoteurs.

Ces quartiers à l’esthétique internationale et au style néo-moderne ne risquent-ils pas de demeurer des spectacles en quête d’un public, parviendront-ils à susciter l’attachement qui est le signe des grandes œuvres ? Je ne sais pas ce qu’en pensent les nouveaux habitants et les visiteurs. J’espère que la population s’appropriera rapidement ces lieux neufs et les investira de récits et de cultures inattendus. Les opportunités sont énormes, ces nouveaux paysages sont ceux dans lesquels grandissent et rêvent nos enfants. Je ne pense pas que les villes mythiques de nos imaginaires occidentaux modernes, comme Manhattan ou San Francisco, aient été les produits d’un idéal social-démocrate de participation urbaine : des promoteurs ont érigé ces gratte-ciels, et ce sont parfois devenu des décors exceptionnels. Peut-être le Luxembourg est-il en train de devenir un incroyable décor métropolitain et vivons-nous tous dès à présent dans une gigantesque œuvre de fiction hyperréaliste.



Neue Regierung in Österreich

Der schon wieder



Österreichs neuer und alter Bundeskanzler Sebastian Kurz (ÖVP) mit Vertretern der Industriellenvereinigung

Irmgard Rieger, Graz

Dann ging es plötzlich schnell: 100 Tage nach der Wahl fanden sich 17 Ministerinnen und Minister in Spe beim österreichischen Bundespräsidenten Alexander van der Bellen ein. In augenscheinlich bester Laune. Auch der höchste Staatsmann war guter Stimmung und absolvierte die Angelobung der neuen Regierung in lockerer Routine, peinlich darauf achtend, als mittlerweile Überparteilicher seinen einstigen Parteifreunden der Grünen nicht mit augenscheinlich höherer Sympathie zu begegnen als den Kollegen aus den Reihen der Neuen ÖVP: Jeder Händedruck dauerte gleich lang.

Der österreichische Rundfunk *ORF* steuerte zur entspannten Atmosphäre mit einem technischen Lapsus das Seine bei und untertitelte den Staatsakt mit Texten aus der vorangegangenen Telenovela. Das führte zu unfassbar komischen Szenen, etwa, als der alt-neue Bundeskanzler Sebastian Kurz auf dem roten Barocksofa Platz nahm, um seine Unterschrift zu platzieren, und der Präsident im Untertitel lesbar stumm aufseufzte: „Der schon wieder.“ Oder als dem künftigen grünen Vizekanzler Werner Kogler bei der Ernennung schriftlich in den Mund gelegt wurde: „Mache ich gerade einen Fehler?“

Auch die Regierungsspitze könnte sich in ihrer Gegensätzlichkeit kein Satiriker besser ausdenken: Hier der jungenhaft glatte, hoch kontrollierte und mit allen Wassern der Inszenierung gewaschene Kanzler Kurz, dort der bodenständig-handfest wirkende Vizekanzler Kogler, dem Lebenserfahrung und Tatkraft ebenso anzusehen sind wie seine politische Intention bei jedem Auftritt spürbar wird. In diesem Sinn heißt Türkis-Grün ein Nebeneinander von Gegensätzen: Message Control versus Esprit, Inszenierung versus authentisches Anliegen, Rhetorik versus Schlagfertigkeit.

Tatsächlich werden beide Seiten nicht müde zu betonen, dass in der neuen türkis-grünen Koalition „unterschiedliche Kulturen“ einen gemeinsamen Weg suchten. Erkennbar etwa auf den letzten Metern der Koalitionsverhandlungen: Während Kurz als Chefverhandler der Konservativen die von ihm türkis umgefärbte Volkspartei ÖVP ungefragt geschlossen hinter sich wusste, mussten sich Werner Kogler und sein Team dem Votum der Basis stellen. Die Präsentation der Regierungspläne und die Abstimmung im Plenum waren alles andere als eine „g'machte Wiese“ oder reine Formalität: Die Anwärter auf die Regierungsämter standen über Stunden Rede und Antwort und hatten durchaus zu kämpfen.

Doch die Delegierten gaben grünes Licht in zunächst nicht erwartetem Ausmaß: Mehr als 93 Prozent der Delegierten sprachen sich für die Koalition aus, über 99 Prozent Zustimmung stärkten dem grünen Regierungsteam den Rücken. Im Wissen, dass es ein Wagnis für die Partei ist, die zwar in Österreich bisher in diversen Länderparlamenten vertreten, aber noch nie in Regierungsverantwortung war. Ein Wagnis, denn das Regierungsprogramm trägt zwar in Teilen deutlich grüne Handschrift, spiegelt klarerweise aber auch die wahren Kräfteverhältnisse in der Regierung wider: 37 Prozent für die türkise Kurz-ÖVP und gut 14 Prozent für die Grünen bei der Nationalratswahl ergibt in der Regierung eine entsprechende Gewichtung: Fünf MinisterInnen der Grünen stehen zwölf türkisen Ministern und Staatssekretärinnen gegenüber.

Die Partner bemühen sich – im Gegensatz zur Selbstdarstellung der schwarz-blauen Regierung „Kurz I“ – erst gar nicht, große Harmonie und absolute Übereinstimmung im Inhaltlichen vorzuspielen. Es sei dies kein Programm der Kompromisse, wie bisherige Koalitionsvereinbarungen gestaltet wurden, sondern ein neuer Ansatz. Es vereinige „das Beste aus zwei Welten“, formulierte Kanzler Kurz blumig. Die Beteiligten sollten jeweils die Bereiche bespielen, in denen sie ihre Kompetenzen und ihre stärksten Anliegen umsetzen können. Dass man sich dabei natürlich gegenseitig ins Gehege kommt, blieb zunächst unausgesprochen.

Die Neue Volkspartei setzt nach wie vor mit populistischem Impetus auf die Themen Sicherheit und einen „harten Kurs“ in der Migrationsfrage, der symbolhaft im Kopftuchverbot für Mädchen

Die Alternative wäre gewesen: das Land weiter auf offen rechts-populistischen Kurs zu belassen

in der Volksschule und in der Forderung nach einer Sicherungshaft für mögliche Straftäter sichtbar wird. Die Grünen zeigen mit ambitionierten Klimaschutz-Vorhaben Flagge, machen aber auch an anderer Stelle Konfliktfelder spürbar: Etwa, wenn Werner Kogler in der Kopftuch- und Sicherheitsfrage das grüne Kernthema Menschenrechte in die Waagschale wirft und betont, alle Vorhaben müssten der österreichischen Verfassung und der Europäischen Menschenrechtskonvention entsprechen. Die künftige Justizministerin stellen mit Alma Zadic die Grünen.

Rudi Anschöber, in Oberösterreich seit langem mitregierender und langgedienter Grüner, ist erster grüner Sozialminister. Eleonore Gewesler, NGO- und Brüssel-erfahrene Umweltaktivistin, leitet das gewichtige Ressort Verkehr, Innovation und Technologie. Ulrike Lunacek, grünes Urgestein und lange Wegbegleiterin Koglers, ist als Staatssekretärin für Kultur zuständig, Vizekanzler Koglers Ressort umfasst Sport und das Beamtenwesen. Wie sie sich gegenüber der türkisen Übermacht in der Regierung behaupten, wird die Nagelprobe werden. Die Alternative wäre gewesen: Kurz die Tür zu den sich als „erneuert“ und um die Strache-Partie bereinigten Freiheitlichen erneut zu öffnen und das Land weiter auf dem offen rechts-populistischen Kurs zu belassen.

Klimawandel

Die Sache mit der Kohle

Martin Theobald, Berlin

Es scheint fernab der Welt zu sein: Inmitten des australischen Bundesstaats Queensland hat der indische Rohstoffkonzern Adani im Juni vergangenen Jahres die Konzession zur Ausbeutung des Carmichael-Kohlevorkommens erhalten. Nach jahrelangen Debatten zwischen australischen Politikern – neue Jobs entstehen – und Naturschützern – die Klimaziele von Paris müssen eingehalten werden – dürfen die Inder nun die Mine errichten. Sie wird sich über 447 Quadratkilometer erstrecken. Das entspricht etwa einem Sechstel der Fläche Luxemburgs. Die geförderte Kohle – geschätzte zehn bis 27,5 Millionen Tonnen pro Jahr – sollen nach Indien verschifft werden und dort verstromt, zur Elektrizitätsgewinnung verbrannt werden. Bei voller Auslastung würden dann jährlich 115 Millionen Tonnen Kohlendioxid in die Atmosphäre ausgestoßen. So weit, so fern.

Damit die Kohle aus der Mitte Australiens an die Küste kommt, wird derzeit eine Eisenbahnstrecke gebaut. Für das Schienennetz hat der deutsche Siemens-Konzern den Zuschlag für die Signaltechnik erhalten. Vom Hafen in Abbot Point nördlich von

Sydney führt der direkte Seeweg nach Indien entlang des Great Barrier Reefs, das derzeit besonders unter den Folgen des Klimawandels zu leiden hat. Die Entscheidungen rund um Carmichael werden auf dem Fünften Kontinent kritisch beäugt, nicht nur in diesen Tagen, da Australien die schlimmste Brandkatastrophe des Landes erlebt. Bei den seit Oktober wütenden Waldbränden ist eine Fläche so groß wie Bayern und Baden-Württemberg zusammen verbrannt. Mindestens 28 Menschen kamen ums Leben, über 2 000 Häuser wurden zerstört. Obwohl der Klimawandel nicht für einzelne Feuer verantwortlich ist, gehen Forscher davon aus, dass steigende Temperaturen und zunehmende Trockenheit die Brände begünstigen.

Für Siemens ist die Installation der Signaltechnik entlang des Schienenwegs ein Auftrag im Wert von umgerechnet rund 18 Millionen Euro. Andere Zahlen: In der deutschen Hauptstadt investiert der Konzern derzeit rund 500 Millionen Euro in die Reaktivierung der historischen Siemensstadt, um einen neuen, innovativen Stadtcampus zu errichten, in dem geforscht, gearbeitet und gewohnt werden soll. Insgesamt erwirtschaftet der Münchner Konzern einen Umsatz von 90 Milliarden Euro jährlich. So gesehen ist der Auftrag aus Australien eher ein kleiner Fisch. So klein, dass sich der Vorstand des Konzerns erst gar nicht damit beschäftigte, sondern im Dezember 2019 die Akquise des Projekts allein der australischen Siemens-Tochter überließ. Doch das Führungsgremium des Konzerns hat nun den Schaden zu begrenzen.

Es mag noch immer die kaufmännische Regel gelten, dass geschlossene Verträge nicht gebrochen werden dürfen. Schließlich will Siemens bei seinen Kunden nicht als vertragsbrüchig wahrgenommen werden. Es hätte sicherlich auch Wege gegeben, sich aus der bestehenden Bindung herauskaufen zu können, insbesondere da Joe Kaeser, Vorstandsvorsitzender von Siemens, darauf hinwies, dass andere Lieferanten bereits parat gestanden hätten. Was den Imageschaden für den Technologiekonzern so groß

macht, ist, dass sich Siemens gerne an der Seite der Kämpfer gegen den Klimawandel sieht. Doch in der Klimadebatte zieht sich Kaeser immer noch auf die Argumentationsbausteine von unterschiedlichen Sphären mit unterschiedlichen Interessen zurück: Aktionäre, Kunden und Gesellschaft, deren Ansprüche und Anforderungen stets gegeneinander abgewogen werden müssten.

Dass diese Rhetorik brüchig ist, zeigt sich vor allen Dingen daran, dass eben auch Aktionäre und Kunden gesellschaftliche Akteure sind, die von den Folgen des Klimawandels ebenso betroffen sind. Für Klimaaktivisten ein offenes Tor. Die deutsche „Fridays for Future“-Bewegung machte denn auch direkt auf die Bigotterie des Konzerns aufmerksam. Siemens gelobte Besserung: Solche Aufträge sollen in Zukunft nicht mehr angenommen werden. „Das Sustainability Board wird Vetorecht haben“, sagte ein Unternehmenssprecher vergangene Woche. So wolle man sicherstellen, dass Fehler wie beim Auftrag der indischen Adani-Gruppe vermieden werden. „Der Fehler wurde sehr spät bemerkt“, so der Sprecher. So weit, so beschwichtigend.

Denn kaum sah der Unternehmenssprecher seine Worte gedruckt, passierte Kaeser der nächste Patzer, indem er Luisa Neubauer, das deutsche Gesicht von „Fridays for Future“, einen Aufsichtsratsposten bei einer Tochtergesellschaft anbot. Jahresgehalt: 140 000 Euro. Ein Phänomen, das derzeit von Marketingexperten als „Greenwashing“ verfolgt wird. Konzerne kaufen sich von ihrer Verantwortung frei. Doch Neubauer lehnte dankend ab, schlug einen Klimaforscher für die Position vor und kündigte an, zur Jahreshauptversammlung des Konzerns so richtig Rabatt zu machen und dafür die zuletzt im Winterschlaf versunkene Bewegung wiederzubeleben. Das mag Aufmerksamkeit bringen, doch lenkt von dem eigentlichen Irrsinn des Carmichael-Projekts ab und bietet keine Antwort darauf, wie der Hunger nach Energie in den Schwellenländern klimaneutral gestillt werden kann.

Auch Aktionäre und Kunden sind gesellschaftliche Akteure, die von den Folgen des Klimawandels betroffen sind

.....

70

ticker

.....

KBL devient Quintet, le Luxembourg s’évapore



La banque privée du boulevard Royal annonce jeudi son changement d'identité : KBL European Private Bankers, anciennement Kredietbank Luxembourg (filiale de la banque flamande éponyme), devient Quintet Private Bank. La référence au Grand-Duché se fait de plus en plus ténue au gré des ambitions paneuropéennes du groupe. Les acquisitions de banques privées, plus ou moins boutiques dans d'autres juridictions européennes depuis la prise en main de la famille royale qatarie, via Precision Capital, en 2011, l'ont mené à une cinquantaine d'implantations sur le Vieux Continent. Si localement la banque est baptisée Quintet Luxembourg (photo : Quintet) et sa cousine hispanique Quintet España, la plupart des autres entités conservent leur identités propre, Brown Shipley au Royaume-Uni, Merck Finck en Allemagne ou IningerGilissen aux Pays-Bas, à un détail près : l'entité belgo-luxembourgeoise Puilaetco Dewaay devient Puilaetco.

Une politique d'expansion agressive est menée depuis un an par une toute nouvelle équipe de direction en provenance de Suisse dans une volonté de générer des rendements d'échelle (alors que beaucoup de banques privées calent). *Áddi* Carlo Friob ou Yves Stein. *Grüezi* Jürg Zeltner et Jakob Stott (respectivement *Group CEO* et *CEO Wealth Management*). Les anciens d'UBS n'étaient pas arrivés depuis six mois qu'ils achetaient, à l'automne 2019, la banque helvétique Am Bellevue et y plaçaient leur ancienne collègue Dagmar Maria Kamber Borens à la tête. Dans l'attente de la validation de l'acquisition par la BCE (attendue ce trimestre), la dernière arrivée dans le groupe se retrouve seule affublée du lien à KBL en tant que *prospective CEO at KBL epb Switzerland*. L'entité devrait néanmoins

porter le nom Quintet à terme. Le centre de gravité du groupe devrait alors dériver vers la Suisse où M. Zeltner réside. La communication du groupe affirme cependant qu'aucun déménagement du siège n'est prévu. Selon nos informations, le directeur général de la banque devait annoncer la métamorphose du groupe cette semaine, mais une maladie le limite depuis plus de six semaines. L'intéressé n'a par ailleurs pas pu accéder au poste qu'il briguait au conseil de surveillance de Deutsche Bank, où il devait représenter le plus gros actionnaire, la famille royale qatarie, la BCE ayant vu un risque de conflit d'intérêts au regard notamment de la filiale Merck Finck. *psø*

Arbeitgeber im Glück

Weil die Krankengeldausgaben der CNS in den ersten sieben Monaten von 2019 um 47 Prozent höher lagen als im selben Zeitraum 2018, hat die Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS) das näher untersucht. Und kam zum Schluss, dass die Ausgabensteigerung zu 16 Prozent „konjunkturmechanisch“ auf den Zuwachs von Beschäftigung und Gehältern zurückzuführen ist. Dagegen zu 84 Prozent auf jene Gesetzesänderung, die 2018 schnell noch durchs Parlament bugsiert wurde, ehe der Wahlkampf begann. Eingeführt wurde damit die „progressive Wiederaufnahme der Arbeit“ für lange Krankengeschriebene, und die maximale Bezugsdauer von Krankengeld wurde von 52 auf 78 Wochen verlängert. Anscheinend aber brauchen nicht so viele Leute über 52 Wochen hinaus Krankengeld, dass das die Ausgabensteigerung für die CNS erklären könnte, noch kommt es oft vor, dass krankgeschriebene Arbeitnehmer nach und nach wieder zu arbeiten beginnen, während die CNS weiterhin das volle Krankengeld zahlt: Beide Neuerungen erklären den „nicht-mechanischen“ Teil der gestiegenen CNS-Ausgaben nur zu zusammengekommen 22 Prozent. Der große Rest ist darauf zurückzuführen, dass Krankengeldbezug stets über eine Referenzperiode von 104 Wochen gerechnet wird und in den ersten drei Monaten der Betrieb den Lohn fortzahlt. Durch die Verlängerung der Maximalbezugsdauer springt die CNS nun schneller mit Langzeitkrankengeld ein. Das entlastet die Arbeitgeber-Mutualität MDE, die den Betrieben vier

Fünftel ihrer Lohnfortzahlung zurück-erstattet: 23,9 Millionen Euro waren das zwischen Januar und Juli 2019. „Wir hatten das schon kommen sehen, als der Gesetzentwurf 2018 unterwegs war“, kommentiert Christophe Knebel, stellvertretender LCGB-Generalsekretär. „Die Arbeitgeber, die eigentlich gegen die Krankengeldverlängerung waren, bekamen ein Geschenk.“ Noch mehr stört Knebel, dass die IGSS-Studie nur die Krankengeldausgaben analysiert hat, sich aber weder der Inanspruchnahme der „progressiven Wiederaufnahme der Arbeit“ genauer zuwandte, noch den Langzeitkranken, die mehr 52 Wochen Krankengeld brauchen. *pf*

Luxaviation, nid d’espions ?



Le *Journal* reprenait en début de semaine la presse flamande et l'information selon laquelle la filiale belge, Abelag, de l'opérateur luxembourgeois de jets privés, Luxaviation (photo : Patrick Galbats), a décroché un contrat pour « la fourniture de deux avions d'affaires haut de gamme qui transporteront de hautes personnalités », notamment gouvernementales. Or, les quotidiens cités, *De Morgen* et *Het Laatste Nieuws*, évoquent des sources au sein des renseignements belges selon lesquelles un « risque d'espionnage » serait porté par la prestation, notamment le risque « gigantesque » que les aéronefs soient truffés de micros. Nos confrères belges rappellent ainsi les liens d'affaires de Luxaviation avec la Chine (le principal actionnaire unitaire) et la Russie, d'où est parti le

business. Contactée à ce sujet, la société n'a pas souhaité réagir. *psø*

Crassier

Une partie des 150 hectares de crassier opérés par Arcelor-Mittal derrière son usine à Differdange servirait à écouler des déchets industriels toxiques. Et serait, en plus, « illégale ». C'est ce qu'écrit *Reporter.lu* cette semaine, citant une source anonyme au ministère de l'Environnement, selon laquelle « cette décharge n'a jamais été autorisée par le ministère. Tant que la procédure rétroactive n'est pas terminée, elle est à considérer comme illégale. » Arcelor-Mittal a réagi ce jeudi déclarant que tous les « coproduits » (générés par l'activité sidérurgique) classifiés à risque seraient traités « par des filières agréées et aucun d'entre eux n'est déposé sur la décharge de Differdange ». En même temps, Arcelor Mittal concède que pour son « dépôt provisoire » (décrit comme « zone de tri, de recyclage et de valorisation de déchets non à risques ») « les demandes de régularisation sont en cours et le traitement va être accéléré, en accord avec les autorités compétentes ». Ce qui revient à avouer que ce dépôt « temporaire », quoiqu'opératoire, n'a pas été autorisé jusqu'ici. *Reporter.lu* dénonce en outre le peu d'informations dont disposent les communes riveraines (Sanem et Dief-dange). La dernière étude sur le crassier (le terrain appartient à l'État et au sidérurgiste) date de 1997. Les interrogations portent également sur les eaux d'infiltration coulant dans la Chiers (*d'Kuer*, en luxembourgeois), un affluent de la Meuse qui avait déjà souffert de l'incendie chez Kronospan, l'automne dernier. Selon une analyse du Laboratoire national de 2007, la rivière serait fortement contaminée par des métaux lourds. L'affaire du crassier a vite pris une tournure politique : la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg (Déi Gréng) est conviée à la commission parlementaire pour la semaine prochaine. *bt*

Faillites

En 2019, le nombre de faillites a atteint un nouveau record avec 1 263 entreprises concernées (il y a cinq ans, on n'en comptait que 845). Ces chiffres proviennent de Creditreform, une firme spécialisée dans les renseignements de

millions d'euros. Tel est le capital levé par le « fonds de l'espace » dans lequel l'État prend un ticket de 26 millions d'euros. Le ministre Etienne Schneider (LSAP) a présenté jeudi aux députés réunis en Commission le fonds d'investissement à risque Orbital Ventures monté en coopération avec les Américains de Promus à l'automne dernier et dans lequel des entreprises luxembourgeoises (plus ou moins) privées investissent également : BCEE, BGL BNP Paribas, Post Luxembourg, SES et SNCI (banque publique dont l'injection s'élève à dix millions). L'entreprise allemande du satellite OHB a aussi participé au tour de table. La structure vise des investissements dans des jeunes pousses du space industry, secteur sur lequel le ministre socialiste a résolument misé. À l'inverse du Luxembourg Future Fund, qui peut investir dans ce type de société, Orbital Ventures ne se limite pas à celles qui ont un impact sur l'économie locale. Ce fonds s'ajoute au fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg et au Digital Tech Fund dans lequel l'État investit aussi. *psø*

solvabilité qui compile régulièrement les déclarations de faillites des tribunaux. Leur nombre dans le secteur du bâtiment est passé de 99 à 124 entreprises (« des petites sociétés », écrit Creditreform), et ceci malgré la bonne conjoncture. Au Luxembourg, les faillites concernent en grande majorité (76 pour cent) des firmes âgées de plus de cinq ans. C'est là une particularité grand-ducale ; dans les autres pays, ce sont surtout des start-up qui se déclarent en faillite. *bt*

La « blague » d’Henri Grethen sur 100,7

L'ancien membre luxembourgeois de la Cour des comptes européenne (il l'a quittée fin décembre) et ministre de l'Économie, Henri Grethen (DP) a indiqué le weekend passé sur les ondes *100,7* qu'il pourrait concurrencer Etienne Schneider dans la course au conseil d'administration du géant de la sidérurgie basé à Luxembourg : « Ech sinn och Kandidat fir Administrateur bei ArcelorMittal ze ginn », a-t-il dit. Contacté cette semaine pour recueillir des détails sur la nature de ses propos, Henri Grethen précise que cette candidature est éminemment théorique et passive. Il n'en a pas parlé à Xavier Bettel (DP). Et il n'ambitionne pas de le faire. Le truculent homme politique reconverti dans les œuvres sociales concède qu'il s'agit « en quelque sorte d'une blague » à l'adresse du ministre socialiste dont il fustige le départ du gouvernement, prévu le 4 février. *psø*

« Nouvelles manières »

Cette semaine, lors d'une conférence de presse, le LCGB a revendiqué une libéralisation du droit de grève. Estimant que les relations sociales risqueraient de se durcir et constatant l'inefficacité de l'Inspection du travail et des mines, le syndicat veut « se prémunir » et se doter de nouveaux moyens. « Si l'intention du patronat est de se diriger vers de nouvelles manières, il nous faut également des autres moyens à nous », dit Robert Forniéri, secrétaire général adjoint au LCGB en charge du dossier, au *Land*. Pour les « cas extrêmes », il évoque la possibilité d'« une procédure accélérée » : 48 heures après la saisine de l'Office national de la conciliation (ONC), une grève devrait pouvoir être déclenchée.

Le délai actuel est de seize semaines. Il faudrait également élargir le champ d'action de l'ONC – qui travaille jusqu'ici principalement à débloquer les négociations autour de conventions collectives – dans le cas de non-respect flagrant du droit du travail. Le LCGB, qui a considérablement radicalisé son discours sous son président Patrick Durry (photo : pg), n'a jusqu'ici pas abordé le sujet avec l'OGBL ou le ministre du Travail, Dan Kersch (LSAP). Le droit de grève luxembourgeois compte parmi les plus restrictifs en Europe. Alors qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la plupart des États européens l'inscrivaient dans leur constitution, au Luxembourg, le Conseil d'État s'y opposait. Il fallut attendre 2007 pour le voir évoqué dans la constitution, quoique par une formule restrictive : « La loi organise le droit de grève ». *bt*



Portrait de Luc Frieden, président de la Chambre de commerce

Honoris Causa

Bernard Thomas

Aussitôt que Luc Frieden se fait prendre en photo, transparaît l'ancien politicien et le souci de la mise en scène qui continue de l'animer : Il regarde droit dans l'objectif, le sourire figé. Il hésite entre différents décors jugés « plus cool » que la terne salle de réunion où se tient l'interview. Frieden finit par suivre son penchant pour l'apparat : il prend la pose dans l'immense salle de conférence, qui vient d'être rebaptisée « Salle Michel Wurth », au quatrième étage de la Chambre de commerce.

Sur une semaine, il passerait en moyenne deux jours à la Banque internationale à Luxembourg (Bil), deux jours au cabinet d'affaires Elvinger & Hoss et une journée à la Chambre de commerce. Élu président de l'institution en avril 2019, au bout d'un scrutin aux modalités byzantines, Luc Frieden n'y dispose ni de bureau, ni de secrétaire, ni de voiture de service. La charge, répète-t-il, serait honorifique. Celui qui se disait « habitué à construire, à être créatif » et ne se sentait aucune d'envie « d'être assis du matin au soir » sur les bancs de l'opposition au Parlement « en tirant une mine grognon », comme il le racontait à *Radio 100,7* en avril dernier, réapparaît aujourd'hui comme une sorte de Grand-Duc du patronat.

Il faisait ainsi figure de *elder statesman* lors de la visite du roi des Belges et lors de la mission économique au Maroc. « Un volet, dit-il, dans lequel je souhaite très fortement m'investir ». Car en tant qu'ancien ministre, il aurait « un grand avantage dans le protocolaire ». (En 2018, la Chambre de commerce a organisé quinze missions économiques, notamment vers l'Ukraine, la Russie et la Chine.) Frieden comprend les rouages administratifs, la logique de coalition, les pressions européennes. Mais, chose non moins importante, il sait recevoir convenablement, faire du *small talk* sans dire quelque chose d'inapproprié.

Face à la presse, il colle à ses éléments de langage. Ils reviennent, quasiment au mot à mot, dans chacune de ses interviews. Il aime ainsi évoquer « la très grande cohérence et continuité » qui aurait marqué sa vie, à savoir son « engagement pour le pays et le développement économique ». Frieden cite même à deux reprises John F. Kennedy (« Ask not what your country can do for you... »), expliquant qu'il pourrait faire « plus d'argent », s'il n'était pas président de la Chambre de commerce, s'il se bornait à sa carrière d'avocat d'affaires et de président de banque. Sa carrière politique, répète-t-il, serait derrière lui. Il ne se présentera plus aux élections, ne participera plus aux congrès du CSV. Il n'aurait jamais brigué le poste de président de la



Luc Frieden dans la Salle Michel Wurth, au quatrième étage de la Chambre de commerce

Luc Frieden était le prince Charles de la politique nationale. Il a fini Grand-Duc du patronat

Chambre de commerce, ni participé aux discussions préalables, dont il était « l'objet », quasiment malgré lui. L'idée lui aurait été soumise par le président de l'ABBL, Guy Hoffmann, qui se serait également occupé à débayer le terrain auprès des autres fédérations patronales.

Le gouvernement ne s'opposa pas à l'ancien ministre CSV. Avec le nouveau ministre de tutelle de la Chambre de commerce, Franz Fayot (LSAP), les relations risqueront de devenir plus tendues. Dans les prochaines années, les deux avocats d'affaires (l'un gauche *hipster*, l'autre conservateur néolibéral) voyageront beaucoup ensemble, tentant de vendre « Luxembourg Inc. ». Or, en 2013, Fayot junior s'était lancé dans la campagne électorale en publiant un violent pamphlet intitulé « The Talented Mr Frieden » visant à démonter l'aura de « premier de la classe » du ministre CSV. (Étant encore associé chez Elvinger & Hoss, Fayot se devait pourtant de brièvement mentionner « les mérites » qu'aurait eus Frieden pour la place financière.)

Luc Frieden veut que la Chambre de commerce fasse usage de sa prérogative de rédiger des propositions de loi. Il pourrait ainsi s'imaginer faire écrire des textes législatifs sur des sujets comme

la *blockchain* ou le droit des sociétés. Justement, dans une interview avec *Le Land*, le ministre des Finances Pierre Gramegna (DP) avait critiqué son prédécesseur pour ne pas avoir embauché assez de fonctionnaires, une carence qui aurait conduit le ministère à avoir recours à « des tiers » pour rédiger des projets de loi. « Cette critique est très vraie, dit Luc Frieden. J'étais un ministre très économe et j'ai commencé par mon propre ministère en refusant d'embaucher plus de personnel. Comme le cordonnier mal chaussé. » Était-ce une erreur politique ? Luc Frieden hésite. « Oui... peut-être. »

Mais, ajoute-t-il aussitôt, il serait « tout à fait normal de s'acheter ponctuellement le know-how d'experts » pour traiter de matières « très techniques ». Car en fin de compte, ce serait la Chambre des Députés « qui décide ». Frieden ne regrette rien. Interrogé en mai 2019 par *Paperjam* s'il était gêné par le fait qu'il soit présenté comme « le dernier parangon de l'opacité au Luxembourg », il se disait

« fier » d'avoir pu « développer un système qui protège et respecte les données privées et qui a rendu le Luxembourg compétitif et attractif ».

Frieden veut se concentrer sur des sujets – finalement assez vaporeux – que sont la digitalisation, le commerce international, l'Europe et la formation. La « position syndicale » est tenue par Nicolas Buck, le président de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), qui adore se mettre en scène comme enfant terrible du patronat. Buck intervient sur les questions, autrement plus controversées, du droit du travail, de la fiscalité et de la sécurité sociale. Le cumul pratiqué par Michel Wurth, président de UEL et de la Chambre de commerce, avait brouillé les différences entre les deux organisations patronales. La division du travail entre Frieden et Buck l'a rendue apparente : au premier, les honneurs représentatifs et l'export ; au second, le sale boulot politique luxembourgeois.

« La communication n'a peut-être pas été parfaite », répond Luc Frieden à la question si les sorties de Nicolas Buck (« On s'est fait niquer pendant quarante ans ») n'auraient pas fini par isoler le patronat. Or, la position de l'UEL refléterait celle de la Chambre de commerce. Beaucoup de choses auraient été « confondues » dans le débat public. Le patronat n'aurait nullement l'intention de remettre en cause le dialogue social, garant de la « stabilité ». On ne croirait tout simplement plus qu'au sein du Comité permanent du travail et de l'emploi, des négociations ouvertes soient encore possibles, puisque les accords seraient en réalité conclus en amont.

Si Frieden ne voit pas d'intérêt à faire revivre dans l'immédiat la tripartite sous sa forme ancienne, soit « trente personnes dans une salle, avec des caméras attendant devant la porte », il peine à formuler une alternative. Il évoque « différentes formes de tables [*Déscher*] » autour desquelles on pourrait discuter », notamment de la question de la croissance, dans un cadre « plus informel, pas forcément institutionnel ».

Quitter la présidence de Saint-Paul, editrice du *Wort*, aurait été « une condition... ou plutôt un souhait » formulé par Michel Wurth. En retour, Frieden se retrouve à la tête d'une institution aussi ancienne que l'État luxembourgeois, dotée de 110 millions d'euros de réserves financières, d'un parc immobilier conséquent et d'un appareil de 130 employés. C'est presque trois fois plus que le nombre de fonctionnaires que comptait le département ministériel rue de la Congrégation en 2013.

Portrait de Luc Frieden, homme d'affaires

Carnet d'adresses

Deutsche Bank En janvier 2015, Luc Frieden dîne avec Yanis Varoufakis. Quelques jours après la victoire de Syriza, l'ambassadeur grec à Londres a convié une demi-douzaine de banquiers de la City dans sa résidence pour rencontrer le futur ministre des Finances. « Il voulait savoir comment on le percevait dans monde de la finance », dit Frieden, qui était alors au service de la Deutsche Bank. Il se rappelle le blouson en cuir et une discussion « particulièrement intéressante », lors de laquelle Varoufakis aurait expliqué aux banquiers que tout allait changer.

Tout, ou presque, a déjà été écrit sur Luc Frieden. Il incarne le type de politicien que la gauche adore haïr : l'homme « au cœur de pierre » en 2001, l'homme qui se prédestinait à devenir Premier ministre en 2008, l'homme de l'austérité en 2010, l'homme des Qataris en 2011, l'homme qui aurait préféré bâcler l'enquête « Bommeleer » en 2013, l'homme du « failed state » en 2015, l'homme de la Reconquista du *Wort* en 2017, l'homme qui voulait être commissaire européen en 2019.

Mais on en sait très peu des 19 mois (septembre 2014 à mars 2016) que Luc Frieden aura passés au service de la Deutsche Bank à Londres. C'est le *missing year* de sa biographie. Frieden se verra affublé du titre fantaisiste de « vice-chairman ». Concrètement, il aurait conseillé le comité directeur de la

Quand Frieden, l'ami de Schäuble, dînait avec Varoufakis à Londres

Deutsche Bank dans « les questions géopolitiques et macroéconomiques » : « La Grèce risque-t-elle l'expulsion de la zone euro ? Quel sera l'impact de la régulation financière ? » Au-delà de ces avis, il parlait au nom de la banque à des conférences en amont du référendum sur le Brexit.

Frieden monnayait son statut d'ancien membre de l'Ecofin plutôt que celui d'ex-ministre des Finances luxembourgeois. Son réseau, de Christine Lagarde à George Osborne, est relativement important. Or, son carnet d'adresses date de 2013, et comme tous les carnets d'adresses, il risque de rapidement se dévaloriser. Ce qui protège les relations professionnelles contre l'érosion, c'est leur maturation en amitiés personnelles. En septembre 2019, alors que la Chambre de commerce était de passage à Berlin, Frieden passe ainsi dire bonjour à son ami Wolfgang Schäuble qu'il avait côtoyé à Bruxelles, d'abord comme ministre de la Justice puis comme

ministre des Finances. Une proximité avec l'actuel président du Bundestag qui aura ébahi les représentants patronaux luxembourgeois.

En octobre 2015, son supérieur hiérarchique à Londres, Stephan Leithner, démissionne, emporté par le maelström d'affaires de blanchiment. (Il a entretemps réussi son comeback, notamment en tant que président de Clearstream.) Quand le codirigeant de la Deutsche, Jürgen Fitschen, se retire à son tour, Frieden se retrouve isolé : Ceux qui l'avaient embauché étaient tous partis. C'est alors qu'il reçoit l'offre de devenir président de la Banque Internationale à Luxembourg.

Bil En 1985, l'ancien Premier ministre Gaston Thorn (DP) avait été nommé président de la Bil en tant qu'homme de confiance du capitaliste belge Albert Frère. En 2016, Luc Frieden sera appelé par les Al Thani, la famille royale qatarie à laquelle il avait cédé la banque quelques années plus tôt. « Élu » sur la liste de l'ABBL, Luc Frieden doit sa présidence de la Chambre de commerce à son poste dans la Bil. Si le nouvel actionnaire chinois décidait un jour de se débarrasser de l'ancien ministre, celui-ci devrait donc abandonner la présidence de l'institution patronale.

« La présidence de la Bil, c'est plus qu'un poste dans un conseil d'administration normal, dit-il. Car à la

différence de toutes les autres banques au Luxembourg, qui mènent des affaires à l'international, la Bil n'a pas de maison-mère. La Bil est la maison-mère. » D'après le dernier bilan de la banque, un total de 1,08 million d'euros de tantièmes ont été versés en 2018. Divisé par treize administrateurs, cela fait 83 000 euros par an. Le traitement versé au président du CA devrait en toute logique dépasser les 100 000 euros. Également gratifiant, un président de la Bil dispose de somptueux bureaux, en forme de duplex, situés au dernier étage de l'Indépendance, le siège inauguré en 1989.

La Chambre de commerce ouvre traditionnellement la voie à une panoplie de postes d'administrateur plus ou moins lucratifs : de la SNCI à la BGL (deux postes occupés par Carlo Thelen), en passant par LuxDev, l'Œuvre Grande-Duchesse Charlotte ou le Fonds du Logement. Or, la réglementation européenne fixe une limite à Luc Frieden qui, en tant que président d'une banque systémique, ne pourra cumuler plus de quatre postes.

Elvinger & Hoss Cela faisait vingt ans que Luc Frieden n'avait plus exercé le métier d'avocat. (Diplômé de Cambridge et de Harvard, il est spécialisé en droit des affaires, mais affirme avoir également plaidé par le passé quelques affaires en droit du travail.) Entré en octobre 2016 chez Elvinger & Hoss,

il assure ne pas avoir perdu la main : « Je connais bien la législation, puisque j'étais là quand elle a été élaborée ». Mais étant donné son emploi du temps, il ne travaillerait jamais seul sur un dossier. Son statut d'associé lui donne droit à une part des bénéfices, quoique réduite, étant donné qu'il preste moins d'heures que ses confrères.

L'ancien ministre des Finances dit s'occuper de « regulatory affairs », consultant des firmes voulant établir une structure au Grand-Duché. Comment générerait-il le cas d'une entreprise démarchée par Frieden, président de la Chambre de commerce, qui se présenterait dans les bureaux de Frieden, avocat chez Elvinger & Hoss ? « La question ne s'est pas encore posée sous cette forme, répond-il. Nos gros clients nous sont surtout envoyés par d'autres cabinets internationaux. »

C'est une tradition dans la maison. Le cabinet d'affaires s'est toujours attaché des personnes d'influence du monde politico-économique. L'ancien ministre de l'Économie Paul Elvinger (DP) y avait son bureau d'avocat. Parmi ses associés actuels, le cabinet d'affaires compte un député (Léon Gloden, CSV), ainsi qu'un fils de ministre d'État honoraire et vice-président du Conseil d'État (Patrick Santer, CSV). Avec l'ancien dauphin CSV, le cabinet complète cette galerie de notables. Bernard Thomas

Attitudes et comportements des jeunes consommateurs

Écolos mais pas trop

Georges Canto

Les jeunes, surtout dans la tranche quinze-24 ans, ont incontestablement la fibre écologique. Certains brûlent sans doute de suivre l'exemple de Greta Thunberg, désignée « Personne de l'année 2019 » par le magazine américain *Time*. Mais la question se pose de longue date de savoir si ces attitudes favorables à la protection de l'environnement se traduisent dans les faits, c'est-à-dire si les jeunes se comportent et surtout consomment en accord avec leurs convictions. L'enjeu n'est pas mince, compte tenu des milliards d'euros que les entreprises de tous les secteurs consacrent à « verdier » leurs produits et leurs services pour coller aux nouvelles attentes.

Plusieurs études récentes se sont penchées sur la question. Elles vont toutes dans le même sens : les jeunes peinent à avoir un comportement de consommation conforme à leurs valeurs, et sur certains points ne marquent pas de grandes différences avec leurs aînés. Dans un article académique publié en avril 2018¹, intitulé sans détour « Me first, then the environment : young millennials as green consumers », deux universitaires américains, Iman Naderi et Eric Van Steenburg, ont montré que la rationalité économique jouait toujours un rôle majeur dans les choix de consommation des jeunes. Selon eux, les *millennials* comprennent les conséquences environnementales de leurs actions et ont l'éducation, la motivation et la conscience sociale pour participer au mouvement vert. Cependant, « ils n'ont pas vraiment commencé à intégrer pleinement leurs croyances et leurs actions ».

Dans un premier temps, les chercheurs ont recensé un grand nombre d'études qui, depuis le début des années 2000, montrent les écarts entre les discours et la réalité. Ainsi en 2003, alors que 69 pour cent des jeunes déclaraient un intérêt sincère pour la défense de l'environnement, ils n'étaient que 33 pour cent à se prêter à des actions de recyclage systématique des déchets, contre 51 pour cent des adultes. En 2013, une étude montrait qu'ils étaient loin derrière le reste de la population sur des actions environnementales simples comme réduire la consommation d'eau pour les usages quotidiens et débrancher ou mettre hors tension des appareils électroniques non utilisés. Différents travaux ont montré que les jeunes consommateurs, valorisent comme leurs aînés l'accessibilité, le prix et la qualité, tandis que les « produits verts » sont souvent associés à des inconvénients d'usage, des coûts élevés et une moindre performance.

Après avoir déduit de leur compilation que certains facteurs permettaient de prédire un « comporte-

Les adultes aussi

Dans un article publié l'été dernier dans la prestigieuse *Harvard Business Review*², on peut lire que « les entreprises qui introduisent des offres durables sont confrontées à un paradoxe frustrant : la plupart des consommateurs font état d'attitudes positives à l'égard des produits et services respectueux de l'environnement, mais ils semblent peu disposés à les payer ». Les auteurs citent une enquête récente où 65 pour cent des sondés ont déclaré vouloir acheter des marques axées sur les objectifs qui prônent la durabilité, mais où seulement 26 pour cent seulement le font.

En examinant les recherches en marketing, en économie et en psychologie, ils identifient cinq manières par lesquelles les entreprises pourraient amener les consommateurs à mieux « aligner leurs comportements avec leurs préférences déclarées ». Ils recommandent notamment « d'utiliser l'influence sociale », car « le désir des gens de se conformer au comportement des autres - et aux habitudes qu'ils développent au fil du temps - influence la probabilité de consommer des offres durables ». On sait par exemple que le meilleur prédicteur de la vente de panneaux solaires à un particulier est que le voisinage en soit déjà équipé. Afficher ouvertement un comportement vertueux est aussi très efficace : une incitation à couper les moteurs des voitures au moment d'aller chercher les enfants devant les écoles a permis de réduire de 73 pour cent les émissions dès que certains parents ont apposé un petit panneau avec l'inscription « For our air : I turn my engine off when parked ». gc



Les jeunes disent marcher à contre-courant (ici à Luxembourg à l'automne 2019), mais leurs pratiques diffèrent parfois de leurs convictions

Le besoin d'admiration motive de manière significative les actions pro-environnement chez les jeunes

ment vert » chez les *millennials*, ils ont cherché dans un second temps, au moyen d'une étude sur le terrain, à tester quatre caractéristiques importantes de cette génération : l'altruisme, la frugalité, l'orientation vers le futur et l'aversion au risque environnemental. Pourquoi ce choix ? Plusieurs travaux ont démontré l'effet significatif d'une orientation vers les autres, à titre individuel ou collectif (altruisme de groupe) sur les actions pro-environnementales. La recherche de frugalité est à l'évidence un comportement écologique, car elle désigne un mode de consommation « faisant une utilisation prudente des ressources et évitant le gaspillage ». « L'orientation future » est définie comme la mesure dans laquelle un individu pense à l'avenir, anticipe les conséquences futures de ses actes et planifie avant d'agir. Il est probable que les personnes tournées vers l'avenir sont plus susceptibles de comportements pro-environnementaux dont les effets se font surtout sentir à long terme. Enfin, des recherches antérieures montrent que plus les individus perçoivent des risques potentiels liés à l'environnement, plus ils sont motivés à adopter des « comportements verts ». De ce fait une forte aversion au risque est a priori un bon prédicteur d'une consommation écologique.

Le travail a été réalisé en 2017 sur un échantillon de 276 étudiants de l'université du Montana à Bozeman (un établissement public) âgés de 18 à 30 ans et entrant donc dans la catégorie des « jeunes *millennials* », qui ont dû remplir plusieurs questionnaires détaillés. Sur les quatre variables testées, l'altruisme et l'aversion au risque ne jouent aucun rôle pour prédisposer à une consommation écologique. En revanche l'orientation des jeunes vers le futur les rend bien attentifs aux conséquences de leurs manières de consommer. La frugalité apparaît aussi comme une importante motivation, mais il s'agit surtout pour les jeunes, dont les ressources financières sont limitées, de faire des économies en achetant une ampoule LED ou un pommeau de douche qui réduit la consommation d'eau, plutôt que protéger l'environnement.

Naderi et Van Steenburg considèrent finalement que « les motifs rationnels et auto-orientés sont les plus importants pour prédire l'engagement des jeunes *millennials* à agir en faveur de l'environnement ». Une conclusion conforme aux recherches antérieures montrant que les contraintes financières subies par la génération Y d'une part, et que des motifs personnels tels que l'image de soi, la recherche de statut et le besoin d'admiration d'autre part, motivent de manière significative les actions pro-environnement chez des jeunes. Pour les auteurs, un comportement de consommation écologique ne peut apparaître que s'il va dans le sens de l'intérêt personnel des gens sur le plan économique et psycho-sociologique. Ils en

déduisent un certain nombre de recommandations pour les entreprises afin de mieux inciter les jeunes à « passer aux actes » en termes de consommation.

Une étude publiée en France fin décembre 2019 par le Crédoc³, un organisme de recherche réputé, va dans le même sens en concluant qu'en matière d'environnement, les jeunes ont de fortes inquiétudes mais leurs comportements restent consuméristes. Chez les jeunes adultes (18-trente ans) l'environnement est devenu un enjeu majeur qui se classe en tête des préoccupations (32 pour cent des réponses) devant l'immigration (19 pour cent) et le chômage (17 pour cent). C'est la proportion la plus élevée depuis 40 ans. Elle se traduit par une progression de leur engagement sous forme de participation à des associations ou à des manifestations.

Mais dans le même temps, les plus jeunes (de 18 à 24 ans) restent des consommateurs hédonistes, attirés par les produits innovants, surtout en matière technologique et par l'« achat malin », lors des soldes par exemple. Ils ne se situent pas vraiment en rupture vis-à-vis du modèle de société consumériste dans lequel ils ont grandi et vivent aujourd'hui. Vingt pour cent avouent que consommer est avant tout un plaisir, c'est huit points de plus que la moyenne de la population. De plus, à l'heure où émerge une forte prise de conscience de l'impact écologique du transport aérien, les jeunes n'ont pas encore commencé à faire des compromis avec leur désir de voyages : 28 pour cent des 18-24 ans déclarent avoir pris l'avion deux fois ou plus au cours des douze derniers mois, soit neuf points au-dessus de la moyenne. Au quotidien, ils sont moins nombreux à trier leurs déchets (64 pour cent contre 80 en moyenne) à acheter des légumes de saison ou locaux (44 pour cent contre 64) ainsi que des produits ayant moins d'impact sur l'environnement. Ils limitent également moins souvent leur consommation de viande et réduisent moins leur consommation d'électricité (39 pour cent chez les quinze-17 ans contre 54 pour cent en moyenne).

Le Crédoc indique que ses comportements se constatent aussi dans la plupart des pays européens et sont pour partie liés au fait que les jeunes deviennent autonomes plus tard. Ainsi en France l'âge moyen de « décohabitation » avec les parents est de 23,7 ans contre 18,5 ans en Suède où les pratiques de la jeunesse en faveur de l'environnement sont devenues un modèle pour le reste du monde. Les jeunes ont des habitudes plus écologiques que leurs aînés dans deux domaines seulement. Au quotidien, ils privilégient la marche, la bicyclette, les transports en commun et le covoiturage. Et ils montrent un intérêt fort pour les alternatives à l'achat neuf (achat d'occasion, location, emprunt, revente, troc, etc.). Là aussi le Crédoc émet un certain nombre de préconisations, allant au-delà de la sensibilisation entreprise jusqu'à aujourd'hui, car bien que désormais très forte, elle n'a pas permis de modifier suffisamment les comportements.

¹ Iman Naderi et Eric Van Steenburg. « Me first, then the environment : young Millennials as green consumers ». *Young Consumers* 19, n° 3 (avril 2018).

² Alina Koschmieder, Lucie Brice-Mansencal et Sandra Hoibian. « Environnement : les jeunes ont de fortes inquiétudes mais leurs comportements restent consuméristes ». Crédoc, *Consommation et modes de vie* n° 308 (décembre 2019)

³ Katherine White, David J. Hardisty et Rishad Habib. « The Elusive Green Consumer ». *Harvard Business Review* (juillet-août 2019)

Chroniques de la Cour

Le Tribunal joue trouble

Dominique Seytre

Dans le fond, qui s'adresse au Tribunal européen ? De quoi est fait son contentieux ? Les statistiques judiciaires annuelles pour 2019 sont très attendues, surtout parce que le Tribunal est maintenant opérationnel dans sa nouvelle version. D'habitude elles sont publiées au mois de février ou de mars. En attendant, un coup d'œil sur les affaires introduites en 2019 donne une idée de la nature des procès. La première qui lui avait été envoyée l'année dernière concerne l'anonymisation du nom de l'auteur d'une demande d'accès aux documents. La dernière, l'enregistrement d'une marque européenne par la propriétaire d'un centre de fitness à Munich. Et entre les deux ?

La loi du moindre effort étant universelle, un juge assesseur est connu pour faire acte de présence dans les réunions

Un œil averti repère tout de suite les erreurs d'aiguillage, des dossiers envoyés au Tribunal alors que celui-ci n'est absolument pas compétent. Des recours contre la Cour suprême polonaise, le Tribunal constitutionnel espagnol, la Commission électorale britannique ou la Caisse d'allocation familiale des Vosges. Ces affaires sont enregistrées par le greffe comme n'importe quelle autre et atterrissent sur le bureau d'un juge. Pour certains, une simple lettre du greffe suffirait pour expliquer qu'il y a erreur. Perte de temps et d'argent pour le client et son avocat. Anecdotique, mais significatif. Pendant longtemps, la Cour a longtemps communiqué sur l'appartenance du Tribunal au « citoyen », alors qu'il est réservé aux seules personnes physiques ou morales qui ont en main une lettre d'une institution européenne adressée à elles individuellement et qu'elles peuvent ainsi contester. D'où le malentendu.

Ce qui frappe aussi, c'est le nombre impressionnant d'affaires EUIPO comme les appellent les spécialistes, à vue de nez, près de 250. Elles viennent de l'Office pour la protection intellectuelle, sis à Alicante, qui enregistre les marques, dessins et modèles à l'échelle européenne et en gère les contestations. Un contentieux de masse, une jurisprudence bien établie, des affaires faciles en quelque sorte, avait dit en son temps le Président du Tribunal Marc Jaeger qui voulait qu'un tribunal spécialisé, composé de quelques juges, s'en charge. On connaît la suite. La Cour a préféré la solution d'un Tribunal à 56 juges. Ces affaires peuvent être à haute valeur médiatique. Dans sa communication, la Cour choisit, à titre d'exemple, le refus de la marque « Beate » pour des fauteuils roulants, de « Viaguara » pour des boissons énergisantes et l'octroi de la marque « Monaco » à une entreprise, malgré l'opposition de la Principauté. En 2019, a été introduite une affaire qui fait partie de celles qui peuvent vite devenir politiques tant est importante la charge émotionnelle des habitants du pays concerné. Elle concerne l'action de la Fondation pour la protection du fromage de Chypre Halloumi contre l'Office.

Encore un coup d'œil sur les affaires et l'on y voit des noms connus : Mubarak, Makhlouf, Yanukovych, Azarov, PKK ou le Front Polisario. Des personnes physiques ou des entités qui font l'objet de sanctions européennes. Ces affaires sont souvent sans fin, explique un juriste. Chaque année, et à date fixe, le Conseil de l'UE doit reconduire la liste du gel de leurs avoirs financiers. Lorsque le Tribunal a statué sur la liste adoptée une année, la suivante est déjà adoptée qui leur faut alors contester. Et ainsi de suite. Le contentieux 2019 comporte aussi son lot de fonctionnaires européens en guerre avec leur employeur, une des institutions ou organes de l'UE. Jusqu'en 2015, c'était un tribunal spécialisé qui s'en occupait. Il a été dissous et ses juges font maintenant partie des vingt huit juges supplémentaires qui composent le Tribunal dans sa nouvelle version.

Enfin les dossiers de concurrence, ces belles affaires qui font la renommée de leur juge rapporteur et qui s'étalent dans toute la presse. Il faudra attendre les statistiques pour en connaître le nombre, en général peu élevé depuis que la Commission européenne gère en amont ses conflits avec les entreprises. En tout donc 835 dossiers sont arrivés en 2019 - avec pas mal de « doublons », c'est-à-dire des dossiers sur le même sujet - que se répartit une cinquantaine de juges. Chaque affaire est attribuée à un juge rapporteur, celui qui propose une solution d'arrêt aux autres juges de la chambre. Mais il devra attendre plusieurs mois avant de se plonger dans le dossier. Le temps de « la procédure écrite » pendant lequel les parties échangent leurs mémoires, les fameuses « répliques » et les « dupliques ». Le temps que se manifestent d'éventuelles « parties intervenantes ». Un juge se serait récemment vu attribuer une quinzaine d'affaires dont une dizaine arrivée en 2019. Il ne peut donc en travailler que cinq, plus anciennes.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ou elle a un agenda vide. Un juge siège dans plusieurs formations de la chambre dans laquelle il est affecté. Quand il n'est pas juge rapporteur, il est assesseur au sein de ces formations. Il se doit de connaître les autres dossiers. Mais son implication dans les affaires des autres juges rapporteurs varie selon les individus. Certains juges seraient dynamiques, s'intéresseraient à toutes les affaires, s'investiraient dans la solution juridique à trouver. Les juges novices, ceux qui ont tout à apprendre, seraient par définition plus circonspects. La loi du moindre effort étant universelle, un juge assesseur est connu pour faire simplement acte de présence dans les réunions. Ce qui peut être dans d'autres cas une simple stratégie : un fonctionnaire de la Commission européenne raconte que lorsqu'un juge l'a reçu pour un poste de référendaire à pourvoir, il lui a expliqué qu'il n'intervenait pas dans le travail des autres juges rapporteurs dans d'autres affaires pour que ces derniers le laissent tranquille dans les siennes. Ceci étant dit, le Tribunal n'a pas assez de travail. « L'accroissement inexorable » du nombre d'affaires enregistrées que prédisait la Cour n'a jamais eu lieu. Il faut donc lui trouver de nouvelles compétences, mais ceci une autre histoire.

Die kleine Zeitzeugin

Kasperl, Schlingel, Krokodile

Michèle Thoma

Kaum brach das neue Jahr an, beziehungsweise aus, spien die großen Krokodile Feuer. Das US-Krokodil, auch als Kasperl populär, und jenes im Reich der Mullahs, es züngelte um die halbe Welt. Die gewaltigen Töne, die sie spuckten aus den allzu voll genommenen Mäulern, ähnelten sich dann zunehmend.

Puuuh, ganz schön Action. Krieg jetzt, ein echter, echt wahr? Kurze Angstlust, Herr_in Expertin, was nun? Aber die Herr_innen-expert_innen sind gerade im *Off*, fahren Schi, treiben Erbauliches, die Talkdrüsenshows sind im Winterschlaf. Der Zeitungsverkäufer in der U-Bahn, den es seltsamerweise noch in analog gibt, genau wie das, was er feil-bietet, schaut milde lächelnd zu beim Stöbern nach den *Headlines*. Beethoven ist auf dem Cover, Life-Styliges, wo sind die *Heads* der bösen Buben vor dräuender Weltuntergangskulisse? Die Weltuntergangskulisse gibt es höchstens auf australisch, da ist Himmel plötzlich Hölle. Auflagentechnisch ist der Zeitpunkt für den Mord an Soleimani nicht optimal, die meisten europäischen Printmedien sind knapp davor erschienen. Der sehr junge Zeitungsguru, der vermutlich „aus dieser Ecke“ kommt, kennt sich als Einziger aus. Iran-USA, nix Krieg, grinst er die Feuerspucker weg.

Ein bisschen wird noch debattiert, ob es okay ist, Menschen auszuschalten. Darf man das eigentlich? Wobei der Begriff Mensch selten fällt, öfter ist von Monstern die Rede. Von Mord genauso selten, klingt *old school* und nach etwas extrem *old schooleem* wie Schuld. So genau weiß das niemand, weil die Kriege nicht mehr erklärt werden wie in der guten alten Zeit, sondern immer unerklärlicher werden.

Ach, grad noch Zeit für ein bisschen Klimahysterie, ziehen wir uns den Höllenhimmel rein, es gibt immer mehr davon. Tapfer vor verkohlten Überresten stehende ältere australische Paare, sie ähneln einander sehr, wie sie im Restbusch stehen wie in einer Gedenkstätte und dann Hand in Hand, Hänsel und Gretel, in eine, wie es heißt, ungewisse Zukunft stapfen. Beeindruckt vernehmen wir, eine Fläche von der Größe Belgiens sei abgebrannt, am nächsten Tag sind es schon anderthalb und dann drei Belgien, wieviel Belgien gibt es dort?

Und dann kommt ein bisschen Leben in die europäische Bude. Prinz und Prinzessin füllen das mediale Vakuum, die Leere der Welt. Es handelt sich natürlich um das entzückend lausbübsche Duo, das vor den Buckinghammeln ausbüxt. Der Fossil-Firma, Ge-beine storchen durch Flügel, Mumien kleben auf Thronen, vorwiegend wird mit Pferden und Pflanzen geschäkert. Eine gespenstische Rüstigkeit ist dort zuhause, auch wenn nur noch feiertags Rüstung getragen wird. Ein zynischer Greis, der trotzdem schlechte Witze reißt, eine Greisin, die eiserner Pflichterfüllung huldigt, die Letzte ihrer Art. Lange schon träumt Dramaprinzessin unter einem verträumten Erdhügel, während sie stur weiterstöckelt, von Dekade zu Dekade, in Apfelgrün, Kanariengelb, Mandarine. Dann gibt es noch den perversen Prinzen, den Reserve-Prinzen, Camilla *extra dry*. Und in den Hauptrollen die zwei Braven, Mustermonarch und Mustermonarchgattin.

Aber irgendwas fehlt da doch noch, irgendwer? Das und der und die, ohne die alles nichts ist. Salz, Pfeffer, Zucker. Die zwei Schlingel, gebucht für was mit Hautfarbe, was Frisches. Der kleine Prinz, er hatte es immer faustdick hinter Ohren, nie um einen Scherz verlegen, verkleidete sich als Nazi und bekam eine Prinzessin und alsbald einen Archie. Jetzt steigt er aus der Prinzenrolle.

Darf das, darf er das? Ist das nicht Verrat? Hochverrat? Lässt die Queen sie ziehen oder müssen sie fliehen? Steht da nicht Enthauptung drauf, Verbannung mindestens? Aber er verbannt sich ja selber mit seiner Süßen, die nicht bei den Buckinghammeln versauern soll. Ins profane Kanada auch noch. Wer passt dann auf sie auf? Kriegen die beiden Taschengeld? Was, sie starten ihre eigene Soap, ganz ohne Fellmützen und Wildschweinschädel?

Alles halb so schlimm. Das pfiffige Pärchen tritt einstweilen noch als Halbzzeitprinzmime und Halbzzeitprinzessinnenmimin auf. Sanfter Ausstieg, softer Entzug, Oma segnet.

Die Reiter vom Bodensee

Impulsortrag zu Europa von Jean Asselborn im Rahmen des Neujahrsempfangs der Industrie- und Handelskammer Hochrhein-Bodensee in Konstanz

Meine lieben Madammen, Ihr hohen Herrn, Ich ritt hierher und ich tat es gern. Jetzt stehe ich hier, euer Megaphon, In Lützelburg lacht man, was kratzt das schon?

Europa braust vorwärts auf deutscher Schien', Im Osten so groß wie Habsburg-Wien. Mein Freund Frank-Walter, er wusst', was er tat, Er ist ja wie ich ein Sozialdemokrat.

Wir kämpfen zusammen, mit List und Elan, Für Siemens und für sein Geschäft im Iran. Ich kochte im Fernseh'n und machte mich dumm; Ihr rittet derweil ins Baltikum.

Ach, Bethmann-Hollweg, was war der doch plump, Und erst der aus Braunau, der grausliche Lump. Im Osten, entsinnt euch, was Schwab euch gelehrt, Sonst fällt ihr zum dritten Male vom Pferd.

Jacques Drescher

Les ayatollahs ne sont pas l’Iran, pas plus que Trump n’est l’Amérique

Ispahan-sur-Alzette

Laurent Mignon

Lors du bras de fer que se sont livré le président des États-Unis et le régime iranien, le monde a vécu pendant de longues heures dans l'angoisse d'un nouveau conflit qui aurait vite pu embraser bien plus que le Moyen-Orient. Toutefois, après que la situation se fût quelque peu calmée, Donald Trump déclara lors de sa conférence de presse du 8 janvier 2020, « que le monde civilisé devait envoyer un message clair et unifié au régime iranien ».

Le choix de mots dans sa déclaration avait de quoi surprendre. Sur Twitter il avait menacé quelques heures auparavant de détruire 52 sites « de très haut niveau et très importants pour l'Iran et la culture iranienne ». Or la destruction du patrimoine culturel n'est pas l'apanage des nations qui se disent civilisées.

Durant ces quelques heures angoissantes, l'idée que l'Iran soit réduit à néant m'a autrement plus touché qu'une possible attaque sur les États-Unis. Bien entendu, c'est injuste de réduire les États-Unis aux actes et élucubrations de leur président élu. Il existe de nombreuses raisons de se passionner pour la culture et l'histoire américaines : Des raisons allant d'Emily Dickinson à Emma Goldman, en passant par Isaac Bashevis Singer et les GLs qui combattaient vaillamment la bête brune qui sévissait dans les Ardennes il y a 75 ans. Cette bête brune, le national-socialisme, qui était un pur produit de la civilisation européenne.

Malgré tout, culturellement et émotionnellement, je ressens une plus grande proximité avec l'Iran qu'avec les États-Unis. Il y a certes les aléas de la vie qui font que la culture iranienne ne m'est pas tout à fait étrangère. Mais ce n'est pas que cela. La culture iranienne n'est pas vraiment « l'autre » pour quiconque a grandi au Luxembourg. En effet, tout élève aura à un moment ou un autre lu Goethe et entendu parler de son *West-östlicher Divan*, ce « divan occidental

Comment dire, je me sens chez moi quand je lis un poète iranien ou écoute un disque de musique savante persane

oriental » qui comprend douze livres parus de 1819 à 1827. Les plus curieux, ou bien, peut-être, les plus téméraires de ces élèves auront feuilleté quelques pages de ces recueils et découvert des traductions ainsi que des vers inspirés par Hafez, Nizami, Djami, Rumi, Saadi et bien d'autres encore.

Saadi justement... C'est lui que Marceline Desbordes-Valmore, contemporaine de Goethe, évoquait dans son magnifique petit poème « Les roses de Saadi » : « Ce soir, ma robe encore en est tout embaumée .../ Respires-en sur moi l'odorant souvenir. »

La poétesse n'est pas la seule dans le monde de la littérature francophone à chanter les louanges des poètes persans. Il suffit de penser au « Fou d'Elsa » de Louis Aragon pour se rendre compte que l'histoire de la poésie française au XX^e siècle ne serait pas la même sans l'Iran. Il en va de même pour la poésie espagnole et le « Divan de Tamarit » de Federico Garcia Lorca, qui fut inspiré, entre autres, par sa lecture de traductions de poètes iraniens.

Ces quelques exemples sont un rappel que l'Iran est au cœur de l'Europe des lettres. Et je n'ai pas évoqué ici les nombreux auteurs et poètes ira-

niens dont les œuvres sont accessibles à travers de belles traductions. Du démoniaque Sadegh Hedayat à la sublime Forough Farrokhzad. Certains diront qu'il s'agit là de noms dont la lecture est sans nul doute déconseillée par les mollahs qui gouvernent l'Iran d'une main de fer. Certes, mais pas par tous. De toute façon, les ayatollahs ne sont pas l'Iran, pas plus que Trump n'est l'Amérique.

Comment dire, je me sens chez moi quand je lis un poète iranien ou écoute un disque de musique savante persane. Cette émotion particulière m'apporte beaucoup de réconfort, car je vis aujourd'hui dans un pays dont le Premier-ministre affirmait, en pleine campagne électorale, que les citoyens européens s'étaient pendant trop longtemps « sentis à la maison » en Grande-Bretagne. Soit dit en passant, son arrière-grand-père, l'écrivain turc Ali Kemal, n'aimait guère la poésie iranienne et considérait que la grande erreur des poètes classiques ottomans avait été de suivre le modèle persan et de dénigrer la poésie classique arabe. Mais cela est une autre histoire.

Avec ses dérapages verbaux au sujet de la place des citoyens européens en Grande-Bretagne, Boris Johnson est bien l'héritier de Theresa May, bien qu'il l'ait trahie de nombreuses fois. En effet, cette dernière affirmait lors de la conférence générale du Parti conservateur en 2016 que « les citoyens du monde » étaient des « citoyens de nulle part ». Ici aussi l'Iran vient à la rescousse de ceux, citoyens européens et d'ailleurs, qui se sentent quelque peu menacés. Le fondateur iranien de la foi Baha'i, Bahá'u'lláh n'a-t-il pas écrit que « la terre n'est qu'un seul pays et tous les hommes en sont les citoyens », un message autrement plus attrayant que la xénophobie qui semble animer bien des hommes et femmes au pouvoir en Grande Bretagne.

Laurent Mignon est professeur en littérature turque à l'Université d'Oxford.

Chroniques de l'urgence

Au bûcher des marques

Jean Lasar

Lorsque douze jeunes activistes déguisés en joueurs de tennis envahissaient, sans violence, une agence du Credit Suisse à Lausanne en novembre 2018 pour y taper la balle et dénoncer les investissements de la banque dans les énergies fossiles, ils s'appuyaient sur l'image de Roger Federer, son éminent ambassadeur mondial. Armés du hash-

tag *#RogerWakeUpNow*, ils ciblaient à la fois le champion adulé du classement ATP, dont le patrimoine frise le milliard de dollars, et l'incurie des dirigeants de la banque qui, sourds à la menace climatique, financent à tour de bras l'extraction de charbon, de pétrole et de gaz.

Mécontente de la mauvaise publicité, la banque attaquait alors les militants en justice, certaine que des juges remettraient les pendules à l'heure du sponsoring sportif de haut vol. Mal lui en a pris. Cette semaine, un juge vaudois a estimé que l'urgence climatique justifie parfaitement l'action des membres de Lausanne Action Climate. Le président du tribunal, Philippe Colelough, a retenu l'état de « nécessité licite » et les a acquittés, faisant valoir que « l'action telle que conçue par les prévenus a constitué le seul moyen efficace pour faire réagir la banque ». Il s'est explicitement appuyé sur le considérable retentissement médiatique de l'affaire pour expliquer sa décision.

Pour les entreprises qui gèrent leur marque comme un trésor, cet acquittement est un signal fort qui marque sans doute un tournant. Comment pourrait-il en être autrement ? Comment imaginer que l'apocalypse climatique qui se déroule sous nos yeux pourrait laisser intactes les pratiques glorieuses de « branding » héritées de décennies d'irresponsabilité environnementale ?

Ces jours-ci, Joe Kaeser, le CEO de Siemens, en fait à son tour l'amère expérience. Invité par Fridays for Future à renoncer à un contrat de 25 millions de dollars, Kaeser a répondu non. Le contrat porte sur la signalisation de la voie ferrée à construire entre la mine de charbon prévue dans le nord de l'Australie, Adani Carmichael, et le port

d'où le combustible est censé être exporté vers l'Inde. Les militants, emmenés par Luisa Neubauer, plaident la responsabilité climatique et la promesse de Siemens de se mettre en conformité avec l'Accord de Paris. Kaeser a lui mis en avant les obligations contractuelles et a accompagné son refus d'un discours fumeux évoquant l'« empathie » et la mission du groupe de donner accès à l'électricité au plus grand nombre.

Bérézina (« GAU », a ironisé le *Spiegel*) : à peine son communiqué était-il en ligne que les réseaux sociaux bouillonnaient de colère, montrant des Australiens ayant perdu leur maison dans les incendies et fustigeant Siemens, tout en pointant, pour appeler à leur boycott, les catalogues d'articles électroménagers de la marque. Quand ils ne rappelaient pas le sombre rôle de la firme sous le nazisme, qu'elle justifiait aussi à l'époque au nom du respect dû aux contrats signés

Comment imaginer que l'apocalypse climatique qui se déroule sous nos yeux pourrait laisser intactes les pratiques glorieuses de « branding » ?



Critique du nouveau livre de Henri Wehenkel, *La République trahie*

Balbutiements révolutionnaires

Alex Bodry

Décidément, l'année 2019 aura été abondante en écrits sur la période mouvementée 1918/1919, époque cruciale de notre histoire nationale. Qu'il s'agisse des articles de presse des historiens Jacques Maas et Denis Scuto ou des publications très intéressantes de Pierre Even et de Josiane Weber, tous ces travaux de recherche publiés au courant de l'année du centenaire de la fin du règne de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde ont enrichi nos connaissances et élargi, sinon modifié, l'appréciation de cet épisode important du développement de notre pays.

L'historien Henri Wehenkel complète cette collection impressionnante d'écrits historiographiques par son ouvrage *La République trahie* publiée fin 2019 aux éditions d'Lëtzebuurger Land. Homme de gauche, intéressé par les questions de société, mais aussi attaché aux acteurs qui font partie de l'Histoire, Henri Wehenkel apporte un éclairage intéressant sur les différents événements révolutionnaires ou prérévolutionnaires de novembre 1918 à janvier 1919 qui ont failli donner le coup de grâce au régime monarchique du Luxembourg.

L'historien retrace les étapes et nous présente les personnages-clé « de ces deux mois d'incertitude, pendant lesquels on a essayé de réinventer le monde, de construire une république ». Loin de considérer ces mois de rebondissements politiques et d'agitation sociale comme un fait divers, l'historien engagé fixe l'origine de cette « révolution » dans la misère, la disette et les restrictions de tous genres que la Première Guerre mondiale a fait subir à la population du Luxembourg.

Les revendications d'ordre politique ou institutionnel étaient directement liées à des revendications d'ordre social, comme la demande d'instaurer la journée de travail de huit heures. Lorsque le 13 novembre 1919, la Chambre des Députés discutait du sort à réserver à la Grande-Duchesse et à la dynastie, les foules populaires présentes à Luxembourg étaient des cheminots venus s'informer de la reprise des chemins de fer par l'État.

Finalement, la motion adoptée, qui prévoyait la suspension de l'exercice des droits de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde en attendant la tenue d'un référendum, n'a jamais été mise en exécution. Elle se heurtait au texte de la Constitution qui ne prévoyait pas ce cas de figure, ni d'ailleurs une régence dans une telle hypothèse. Cette situation inextricable, on va la retrouver plus tard lors des journées révolutionnaires de janvier 1919. Selon moi, elle se résume en fait à une seule question : Peut-on faire la révolution en respectant l'État de droit ?

Wehenkel décrit minutieusement la mise en place de structures politiques parallèles, inspirés de modèles révolutionnaires russe et allemand, comme le « Conseil ouvrier et paysan » au niveau national et les conseils ouvriers qui se sont créés dans une demi-douzaine de localités ouvrières du pays. Mais ces manifestations de démocratie directe n'ont connu qu'une existence éphémère.

Le mécontentement dans une large partie de la population était pourtant palpable. Il se manifestait aussi dans bon nombre d'industries. L'épisode peu connu des émeutes populaires du 26 novembre 1918 à Esch-sur-Alzette, pendant lesquelles une soixantaine de magasins ont été endommagés et pillés par une foule en colère, est une parfaite illustration de ce phénomène, exacerbé par la pénurie qui régnait à cette époque.

On peut classer dans la même catégorie un autre événement majeur, celui de la révolte à l'intérieur de la Compagnie des Volontaires de l'Armée, sous l'égide du sergent-major Emile Eiffes. Wehenkel y consacre des développements importants dans son ouvrage. « Au Luxembourg, la révolution se fit dans la salle et déborda dans la rue avant d'embraser le monde du travail et de l'industrie. La révolte des soldats fut l'ultime étape de deux mois de colère sociale » (p. 127). L'exaltation de l'auteur est à son apogée : « C'est alors que la cassure devint école et que les soldats se mirent à parler, à pleurer et à protester. Ce fut une expérience unique, explosive, inoubliable. »

Il est vrai que ce mouvement de protestation, soutenu par une partie de la Gendarmerie et les anciens volontaires, contribua pour beaucoup à l'explosivité de la situation, telle qu'elle se présentait début janvier 1919 au Luxembourg, à la veille de l'abdication de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde, victime de sa partialité politique et de l'ostracisme des pays de l'Entente, et notamment de la France.

La journée du 4 janvier 1919, est décrite avec précision : De la proclamation de « l'Action républicaine » en passant par la grande manifestation politique réclamant l'instauration de la République jusqu'à la réunion de la Chambre des Députés. Alors que les débats publics à la Chambre étaient suspendus, un Comité de Salut Public était constitué, composé de personnalités libéraux et socialistes.

On voulait instaurer la République, du moins provisoirement en attendant qu'une assemblée constitutionnelle élue au suffrage universel allait confirmer le principe. Cette approche prudente n'était pas du goût des éléments les plus radicaux du mouvement républicain.

Le Général français de la Tour décida de déployer ses troupes. Le lendemain, 10 janvier 1919, Wehenkel constate que « la ville se réveilla sous occupation militaire ». En tout cas, des soldats français ont été placés auprès d'emplacements stratégiques. De la Tour était



Caricature publiée dans l'hebdomadaire socialiste *Le Populaire*, 3 février 1919

en contact avec le gouvernement Reuter, démissionnaire mais resté en place. Une manifestation politique républicaine a néanmoins pu se dérouler dans le calme sur la place Guillaume.

Les ministres refusant de négocier avec le nouveau Comité du Salut public, le Général de la Tour, agissant apparemment sans la caution des autorités politiques françaises, a interdit le 11 janvier 1919 toutes les manifestations et établi la censure de presse. Wehenkel constate que « les membres de la Compagnie des Volontaires furent renvoyés et la Comité de Salut Public expulsé de la Chambre. Il n'était plus question de non-ingérences » (p. 199). Entretemps, le Gouvernement Reuter avait annoncé l'abdication de la Grande-Duchesse et son remplacement par sa sœur le Princesse Charlotte. Le rêve véhiculé par le mouvement républicain a connu une fin abrupte.

Dans le chapitre final, Henri Wehenkel dresse un bilan amer de ces événements révolutionnaires. Il y a beaucoup de perdants et peu de

gagnants. « Le pays était divisé en deux camps irréconciliables et ni l'un ni l'autre de ces deux camps ne pouvaient représenter le peuple ou la nation à lui tout seul » (p. 164). Mais l'historien reste lucide sur les rapports de force existants, même s'il semble attribuer l'échec de la tentative d'instaurer une république essentiellement à l'intervention des troupes françaises du Général de la Tour.

Le résultat du référendum en septembre 1919 sur le régime institutionnel fut sans appel. La dynastie a collecté le quadruple des votes accordés à la République. Même en tenant compte de l'abstention, la Monarchie reste majoritaire au niveau national ce qui n'a pas empêché des villes comme Esch-sur-Alzette ou Rumelange de se prononcer pour la République.

Pour Wehenkel, les journées de novembre 1918 à janvier 1919 « se sont soldées par un sentiment de gâchis, d'échecs, de malentendus » (p. 170). On peut certes partager les regrets exprimés par l'historien. Mais l'échec de la révolution n'est-il pas plutôt à rechercher du côté

Il faut se rendre à l'évidence qu'on ne peut provoquer des révolutions tout en respectant l'ordre, la Constitution et les lois. Cela reviendrait à inventer la quadrature du cercle

précisément de l'absence d'adhésion massive aux idées de changement, le monde rural restant profondément attaché à l'ordre ancien. Ne faut-il pas y ajouter la division profonde du camp républicain, sa naïveté et l'absence de personnalités capables d'entraîner les foules.

Les acteurs politique étaient frileux et mal préparés à un changement radical de régime. Il s'agissait pour l'essentiel de réformateurs et non de révolutionnaires. Le mouvement populaire dans les usines était limité et centré sur les questions sociales. Finalement, il faut se rendre à l'évidence qu'on ne peut provoquer des bouleversements, des révolutions tout en respectant l'ordre, la Constitution et les lois. Cela reviendrait à inventer la quadrature du cercle.

« Wir wissen ganz entschieden keine Revolution zu machen » (« Nous ne savons décidément pas faire de révolution »), écrit Franz Clement dans la *Luxemburger Zeitung* le 12 janvier 1919. Même Jos (Jis) Thorn, député socialiste et républicain convaincu, décrivait l'époque comme « une période passablement enfantine » et était arrivé à la fin janvier 1919 à la conclusion que « nous ne pouvons aboutir que démocratiquement, pas à pas, réforme sur réforme ».

Dans ce contexte, accréditer l'idée que la République luxembourgeoise ait été trahie par la France peut se défendre. Difficile à prédire ce qui serait arrivé sans le déploiement des troupes du Général de la Tour. On ne saurait cependant négliger les faiblesses et contradictions internes du mouvement républicain au Luxembourg. Grâce aux travaux de Henri Wehenkel et d'autres historiens, le débat a enfin été rouvert sur la signification de cette époque révolutionnaire 1918/1919. Il est loin d'être clôturé.

Henri Wehenkel : *La République trahie*, Éditions d'Lëtzebuurger Land, 2019 ; 191 pages, 29 euros ; ISBN 978-99959-949-6-9

Zu Gast

„Targeted Advertising“

Sven Clement

D'Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) sinn haut iwwerall. Déi meescht Leit sinn haut am Besëtz vun engem Smartphone a notzen reegelméisseg Servicier, déi engem vun dësen multinationalen Technologiekonzerner zouzeuerdnen sinn. Eisen Alldag huet sech doduerch vereinfacht an eng helle Wull u neie Méiglechkeete geschaaft. Am gläichen Zoch ass d'Privatsphär dobäi ëmmer méi a Fro gestallt. Stéchwuert „Targeted Advertising“.

Duerch de Web 2.0 an d'Opkomme vun de soziale Medien war et op ee Schlag fir all Internet-User méiglech, Contenu ze schafen an an Interaktioun mat aneren User ze trieden. Hautdesdaags stécht hannert all #Hashtag eng Online-Communautéit, déi hier Gedanken hannert dësem Zeechen zesummeféiert.

De Sven Clement ass Deputéierten vun der Piratepartei

D'Potential vun esou Dynamiken ass net ze ënnerschätzen. Et sief un déi rezent jonk Klimamaniffen geduecht. Dës Bewegungen hunn duerch den Internet hire Poids kritt a wäerten d'politesch Landschaft nohalteg prägen.

De Web 3.0 huet et fäerdeg bruecht, Informatiounen ze konsolidéieren an op den Eenzen zouzeschneiden. Dëst ass just méiglech ginn duerch d'massivt Sammelen vun perséinlechen Donnéeën. Et ass d'Zäitalter vum *Big Data*. Eng inflationär Croissance am Beräich vun der Collecte vun informatiséierten Donnéeën gouf ausgeléist.

Den sougenannten „Targeted Marketing“, dat heescht, déi cibléiert Offer vu Contenu an engem bestëmmten Kader, huet mat sech bruecht, datt haut jiddereen vun eis ganz geziilt mat engem Produkt oder enger Iddi konfrontéiert ka ginn. Haut bleift keen Internet-Openthalt méi am Verbuergen. Wiem dëst nom Edward Snowden, der NSA a Prism nach net kloer war, deem ass et haut spëtstens dunn bewosst ginn, wou ëm op enger Social-Media-Plattform dat Produkt ugebueden gouf, wat e kuerz virdrun

nach gegoogelt hat. All dës Donnéeën gi gesammelt, fir datt sech Technologiegiganten wéi Facebook geziilt kënnen un hir User adresséieren an hir Produiten kënnen mat gréisstméiglecher Trefferquot ubidden.

Duerch ee Verbued vun den „Targeted Ads“ kéint een dem onënnerbrachene Sammelen vu perséinlechen Donnéeën een Enn setzen. Et géif keen Interessi méi fir Facebook oder Google bestoen, déi Donnéeën ze sammelen, déi haut nach ëmmer hir Haaptakkommesquell sinn. D'Gafam huelen entretemps eng Monopolstellung um westlechen Marché an. Facebook zum Beispill ass duerch de Kaf vu Whatsapp an Instagram zu esou enger dominanter Positioun um Marché komm, datt kee Wee méi um Mark Zuckerberg sengem Imperium laanscht féiert.

D'Verbidden vum „Targeted Adverstising“ wier een éischte Schrëtt a Richtung méi Privatsphär am Internet. Et wier eng Méiglechkeet, de kommerziellen Interessi ze bremsen an dem Dateschutz d'Prioritéit ze ginn. „Targeted Ads“ stinn an deem Sënn haut stellvertrëndend fir d'Kommerzialiséierung vum Internet.

Il est rassurant de constater que l'activité culturelle reprend peu à peu après Noël et les soldes, avec, ce samedi 18 janvier (à partir de 11h30), deux vernissages d'artistes-femmes aux centres d'art de Dudelange. Dans la belle maison de maître qu'est Nei Licht, voici la jeune Julie Wagener (photo : lors de l'accrochage cette semaine), qui, à contre-courant de la mode du tout numérique, s'attache au dessin et à la peinture avec *Spheres of silence*. Ses portraits humanistes cherchent à transposer l'identité et le vécu de ses sujets dans les détails – avec une affection particulière pour les mains. En parallèle, Sali Muller a transformé le difficile espace de Dominique Lang en palais des glaces et des miroirs. Son *Here and there / Ici et là* est constitué d'installations lumineuses et de couleurs dont les charmes font succomber les réseaux sociaux (jusqu'au 23 février ; galleries-dudelange.lu). jh



Sven Becker

Land-Art



Dessin automatique 2020

En novembre dernier, l'artiste Pit Molling (*1984) a reçu le prix *Révolutions* du Cercle artistique (Cal) pour sa sculpture en impression 3D ci-dessus (photo : TPC). C'était la première tentative de cet expert de l'art numérique de travailler en trois dimensions, « quelque chose que j'ai toujours voulu essayer », dit-il. *Le Land* a invité le plasticien à intervenir dans ses pages, ce qu'il fait avec *The dignity of popular culture*, une œuvre adaptée pour l'occasion. Molling, qui a fait sa formation à l'Akademie der bildenden Künste à Essen, a commencé son travail plastique par des « dessins automatiques » chers aux surréalistes, au début à la main, puis sur ordinateur. Alors qu'il voulait arriver à une abstraction maximale, une transposition de structures dans l'espace numérique, il s'est vite rendu compte que les spectateurs cherchent toujours à associer ces formes à quelque chose de reconnaissable. « Mais on peut aussi duper le public dans cette attente », s'amuse Molling. Alors qu'ils ont l'air ludiques et légers, ses dessins sont au contraire le fruit d'un travail extrêmement méticuleux, qui peut prendre jusqu'à un mois, tellement leur résolution est fine : il s'agit de dessiner des traits de la largeur de parfois un seul pixel. Avec comme résultat des paysages dans lesquels le regard peut se perdre, comme en page 17. jh

Art contemporain



Family office

Dans son exposition personnelle *Prima Figlia Femmina*, qui s'ouvre jeudi prochain 23 janvier chez Nosbaum-Reding Projects, Claudia Passeri montre en avant-première sa moisson italienne. En été dernier, elle avait organisé la résidence *Common Wealth*, avec un collectif d'amis-artistes, à Scheggia e Pascelupo en Ombrie, où ils ont occupé la maison des grands-parents de Claudia. Ses œuvres, montrées pour la première fois au Luxembourg, tournent autour des questions de la transmission et de l'héritage – qui hérite, avec quelles contraintes ? –, très actuelles aussi au Luxembourg. Une documentation et une exposition de tous les projets réalisés dans le cadre de la résidence seront montrés plus tard dans l'année (jusqu'au 22 février, vernissage à 18 heures). jh



L'avenir de la sculpture

Deux ans après la grande exposition monographique que lui avait consacrée le Mudam (photo : sb), le sculpteur britannique Tony Cragg (*1949) présentera sa première exposition personnelle dans une galerie luxembourgeoise à partir de jeudi 23 janvier chez Nosbaum-Reding, avec, notamment, de nouvelles œuvres (nosbaumreding.lu : jusqu'au 14 mars). jh



Politique



Qui est artiste ?

Quels artistes pourront profiter du taux de TVA super-réduit (trois pour cent) sur leurs honoraires ? La discussion agite actuellement le monde culturel. La lecture, par le ministère de la directive européenne inclut les deejeys et les mannequins, mais exclut les décorateurs et les créateurs de costumes. Le débat s'échauffe. jh



Art, histoire et science

Michel Polfer, le directeur du Musée national d'histoire et d'art, vient de voir prolongé son mandat de sept ans à partir du 1^{er} mars (la décision du conseil de gouvernement a été publiée le 10 janvier sur Legilux). Polfer a notamment tissé un réseau avec des institutions étrangères et des collectionneurs privés, qui lui permettent d'organiser des expositions dont la richesse dépasse largement les moyens du MNHA (10,8 millions d'euros de dotation budgétaire cette année). Comme, à partir de jeudi 23 janvier (vernissage à 18 heures), *De Mena*, *Murillo*, *Zurbarán* – *Masters of the spanish baroque*, avec une foison d'œuvres de la collection du Flamand Marnix Neerman, en dépôt au MNHA (jusqu'au 7 juin ; photo : Pedro de Mena : *Mater Dolorosa*, XVII^e siècle). jh

Politique



Open Market Days in Esch

Die Europäische Kulturhauptstadt Esch 2022 lädt am 20. Februar zu den Open Market Days ein. Was genau sich hinter dem *catchy* Begriff Open Market Days versteckt, können wir leider nicht genau sagen. Vielleicht ein erster kultureller Vorgeschmack, vielleicht einfach nur eine Pressekonferenz, wahrscheinlich aber beides. Da die Organisatoren von Esch 2022 bisher die Öffentlichkeit mit konkreten Informationen zum Kulturland überfluteten, dachten sie wohl, es sei nun sinnvoll, eine Strategie der kryptischen Kommunikation zu fahren. Die Einladung zeigt einen Hipster mit Vollbart und einer VR-Brille, in der sich der Hofhofen in Belval, die Universität und das Escher Rathaus spiegeln mit den Worten: „You will be virtually blown away.“ (Foto: Esch 2022) Die VR-Headset-Technologie wird seit dreißig Jahren als *next big thing* angekündigt, doch sie blieb trotz Milliarden-Investitionen bisher ein Nischengeschäft. Mit Esch 2022 wird sich das vielleicht ändern. ps



Musiques



Jazz für Fortgeschrittene

An diesem Wochenende findet eines der interessantesten Jazzprojekte des Jahres in Luxemburg statt: Beim Reset-Festival in Neimënster würfelt Pascal Schumacher acht Musiker aus unterschiedlichen Ländern zusammen und lässt sie improvisieren. Das Ergebnis war in den beiden vergangenen Ausgaben jeweils beeindruckend – allerdings tendenziell ist es eher etwas für Fortgeschrittene. (Tickets für Konzerte am 17. und 18. Januar: 22 Euro, neimenster.lu) ps



Improvisierte Supernovas

Ein Quartett stellt sich vor: Am 23. Januar wird Tele-Port! erstmals die Bühne betreten und das erste Album vorstellen. Mit Pol Belardi (Bass) Jérôme Klein (Keyboards) und Jeff Herr (Schlagzeug) befinden sich dabei alte Bekannte der Luxemburger Musikszene in der Jazzformation, die bereits mehrmals in unterschiedlichen Formationen gemeinsam musizierten. Ergänzt wird die neue Jazzkombo durch den russischen Saxofonisten Zhenya Strigale. Tele-port! verspricht „modern take on Jazz“ mit „durchdachtem Minimalismus über groovige Melodien, die in energisch improvisierte Supernovas ausarten“. Das lassen wir mal so stehen. (Beginn: 20 Uhr, Karten 15 Euro, opderschmelz.lu) ps

Théâtre



Éclater les identités

Elle a voulu questionner les identités et les mots qui nous enferment, « éclater les adjectifs » qui nous désignent, explique l'auteure franco-suisse Léonore Confino (*1981) dans une interview accompagnant la création de sa pièce *Le poisson belge*, en 2015 à Paris. Aujourd'hui, Aude-Laurence Biver met en scène sa version de la belle pièce au Théâtre ouvert Luxembourg à Bonnevoie, avec Juliette Allain et Régis Laroche (photo : Tol). *Le poisson belge* raconte la rencontre entre « Grande monsieur, desséché par la solitude » et « Petite fille » qui s'incruste chez lui. Les deux sont aussi seuls que loufoques, l'attention demande la fille va complètement déstabiliser l'homme (jusqu'au 14 février ; tol.lu). jh



Raconter et rêver

Si l'art du conte revit aujourd'hui, c'est très certainement grâce aux efforts des Rotondes. À partir de mercredi 22 janvier et jusqu'au 2 février, Laura Graser et son équipe programment à nouveau le festival *Fabula Rasa*, qui propose cinq spectacles, un atelier créatif et une exposition sur la réalité augmentée dans le domaine des livres pour enfants (rotondes.lu). jh

Theater

Amputation



Eugénie Anselin, Raoul Schlechter, Eli Johannesdottir und Anouk Wagener

Jeff Thoss

Was hat man nicht schon geschimpft über den freizügigen Umgang mit Dramen-texten im deutschsprachigen Theater! Doch wo die Kürzungs- und Umschreibwut eines Castorf oder Thalheimer sich auf klassische Stoffe bezieht, hat Sandra Reit-mayer ein überaus rezentes Stück zurechtgestutzt. Vor knapp einem Jahr wurde Re-bekka Kricheldorfs *Intervention* am Staatstheater Kassel uraufgeführt, nun erscheint es im Kasemattentheater in neuem Gewand.

In seiner Originalfassung dreht sich das Stück, vereinfacht gesagt, um drei Frauen, die für eine vierte eine Intervention organisieren. Sie unterstellen ihr ein Alkoholpro-blem und möchten sie erst zur Selbsterkenntnis zwingen, dann in eine Entzugsklinik einweisen. Wie sich im Laufe des Abends herausstellt, ist allerdings jede von ihnen süchtig nach irgendetwas und dringend therapiebedürftig. Zu dem naturalistischen Frauenensemble gesellt sich bei Kricheldorf eine allegorische Figur, die Droge selbst, die mit Kommentaren und Aktionen in das Bühnengeschehen eingreift.

Am Kasemattentheater hat man die Figur der Droge praktisch gestrichen und auf eine Stimme vom Band reduziert, die den Prolog und Epilog spricht. Die Gründe dafür lassen sich in der Inszenierung selbst nicht finden. Übrig bleibt jedenfalls der Rumpf eines bürgerlichen Dramas aus dem 19. Jahrhundert – mit Lebenslügen, Ge-ständnisszenen und allem, was dazu gehört. Darüber hinaus ist aus Tante Marlene Onkel Akasha geworden und die reine Frauenrunde somit aufgehoben, allerdings wiederum ohne erkennbaren Gewinn. Angesichts von Raoul Schlechters androgy-nem Spiel wäre ein *Cross-Dressing* durchaus vorstellbar und wohl auch konsequenter, als auf der Übereinstimmung von Schauspieler- und Figurengeschlecht zu beharren.

Intervention beginnt recht fulminant: Erst wird die Nebelmaschine angeworfen, dann wabert und zirpt es aus den Lautsprechern und vier in pinke Ganzkörperanzüge ge-kleidete Figuren betreten die Bühne. Eine trägt einen Hut aus überlangem Lametta, eine eine Drehscheibe mit einer Spirale darauf, eine ein amorphes Gestell aus Schläu-chen, neonfarbenen Fäden und Kabelbindern, und eine eine lebensgroße Puppe, die sich um sie herumschlingelt. Während die Droge sich im *Off* als unumgänglicher und sich ständig wandelnder Begleiter und Katalysator menschlicher Kultur beschreibt, vollführen die vier unter Schwarzlicht seltsame Tänze und Rituale. Dann geht das Licht an, ein schachbrettgemustertes Interieur wird sichtbar, und die pflichtbewusste Hausfrau und Mutter Annika (Eli Johannesdottir) macht nach so viel Rausch und Ekstase erstmal sauber. Es ist, in der gefürchteten Kategorie der Regieeinfälle, der beste Moment des Abends.

Was folgt, ist ein pointiertes, aber vorhersehbares Krisenbewältigungsdrama. Annika macht sich Sorgen um ihre Freundin Lily (Eugénie Anselin), eine lebenslustige Kan-zleiassistentin mit Hang zum Filmriss, und hat deshalb ihre alte Weggefährtin Frans (Anouk Wagener), eine Bobo-Lyrikerin, und ihren Onkel Akasha, einen Indien-Aussteiger, rekrutiert. Bald sind alle auf der Bühne und die Rollen klar verteilt: Lily steht zu ihrer Ambitionslosigkeit und möchte einfach nur Spaß haben; der „happy Hippie“ Akasha schafft es nur dank Joint und Rotwein, tagein tagaus handgemachten Schmuck an Touristen zu verkaufen. Frans möchte sich als Künstler ein gesellschaftli-ches Recht auf Depression herausnehmen, vermag jedoch nicht viel mehr als Gerun-dive aneinanderzureihen. Annika kommt nur dank Schlaftabletten durch die Nacht und hat ihre Karriere als Meeresbiologin Mann und Kind geopfert.

Im Kasemattentheater reduziert Regisseurin Sandra Reitmayer Rebekka Kricheldorfs Stück *Intervention* auf den Rumpf eines bürgerlichen Dramas

Über ihre pinken Overalls haben sich die Schauspieler/innen schon bald schwarz-weiße Kleider gestreift. Im minimalistischen Dekor der Schachbrettbühne wirken sie wie Akteure einer Robert-Wilson-Inszenierung, die verzweifelt versuchen, Ibsen his-torisch getreu aufzuführen. Immerhin, das Ensemble trägt das Stück bis zum Ende: Anselin als quirrliges Energiebündel, Wagener als betont abgebrühter Möchtegern-Poet mit zerzausten Haaren, Schlechter als allzu gutmütiger Hippie-Onkel und Jo-hannesdottir als dauerbesorgte, wenn auch manchmal etwas arg larmoyante Über-mutter. Bühne, Kostüme und Schauspieler/innen sind durchaus sehenswert; ob diese Produktion mit der herausoperierten allegorischen Figur mehr als konventionelle bürgerliche Selbstbespiegelung wäre, bleibt offen.

Intervention von Rebekka Kricheldorf; Regie: Sandra Reitmayer; mit Eugénie Anselin, Eli Johannesdottir, Raoul Schlechter, Anouk Wagener. Die Premiere war am 13. Januar im Kasemattentheater. Weitere Aufführungen: 17., 27., 28., 29. Januar, jeweils um 20 Uhr in Bonneweg, sowie am 18. März im Opderschmelz in Düdelingen; kasemattentheater.lu.

Luxemburgensia

Der organisierte Sprachpatriotismus

Romain Hilgert

Nationbildung geschieht durch Abgrenzung, und als Abgrenzungsmerkmal fällt den hierzulande zuständigen Pfarrern, Lehrern, Richtern und Ärzten meist nur die Sprache ein. Deshalb üben sie sich seit der Mitte des 19. Jahrhunderts darin, das Luxemburgische zu dichten, zu erforschen, vom Dialekt des einfachen Volks zur Nationalsprache aufzuwerten und von Fremdwörtern zu säubern. Je nach poli-tischer Konjunktur organisieren sie sich dazu bald in patriotischeren, bald in wis-senschaftlicheren Vereinen.

Claude Kremer, *Digital Curator* am Merscher Literaturzentrum, stellt in einem Katalog und im Internet fünf Sprachgesellschaften aus der Zeit von 1845 bis zum Zweiten Weltkrieg vor. Der 1845 gegründete Verein für vaterländische Geschichte und Al-terthumskunde war im Grunde gar keine Sprachgesellschaft. Aber Poli-zeikommissar Jean-François Gangler (1788-1856), der Autor des *Lexicon der Luxemburger Umgangssprache* (1849), war Mitglied; Deutschleh-rer Peter Klein (1825-1856) konnte *Die Sprache der Luxemburger* 1854 im Jahrbuch des Vereins veröffentli-chen. 1868 wurde der Notabelverein zum Großherzoglichen Institut, einer staatlich geförderten Gelehrtenge-sellschaft, die bis heute überlebte.

Als gegen Ende des 19. Jahrhunderts die bürgerliche Öffentlichkeit größer geworden war, wurde als volkstüm-lichere, kulturelle und literarische Variante 1894 unter der Regie von Pfarrer Martin Blum (1845-1924) Ons Hémecht, Verein für Luxembur-ger Geschichte, Litteratur und Kunst gegründet, dessen gleichnamige *Zeit-schrift für Luxemburger Geschichte* bis heute im Sankt-Paulus-Verlag erscheint. Auch Ons Hémecht war im Grunde keine Sprachgesellschaft, obwohl ihre Zeitschrift in den ersten Jahren sprachwissenschaftliche und literarische Beiträge veröffentlichte. Viele Mitglieder gehörten der staatli-chen Wörterbuchkommission an, die 1907 das *Wörterbuch der luxemburgi-schen Mundart* veröffentlichte.

War Ons Hémecht konservativ und gottesfürchtig, so entwickelte im Zeitalter des Imperialismus die 1910 nach dem Vorbild der rechtsradika-len Action française gegründete Let-zeburger Nationalunio'n rasch einen karikaturalen Chauvinismus. Die Nationalunio'n war ebenfalls keine Sprachgesellschaft. Sie bemühte sich zuerst um das Entstehen einer Nationalliteratur, bis sie unter Anführung des Lateinlehrers und späteren DP-Stadtrats Lucien Koenig (1888-1961), aka Siggy vu Letzeburg, die Sprache nach dem Vorbild des Deutschen Sprachvereins auch gegen Ausländer und Juden einzusetzen versuchte.

An der wissenschaftlichen Front wurde 1923 auf Initiative des linksliberalen Englischlehrers Joseph Tockert (1875-1950) die Luxemburger Sprachgesellschaft gegründet, auch als Ersatz für eine Universität, wie Claude Kremer vermutet (S. 136). Dieser eigentlich erste eigenständige Sprachverein sammelte Wenker-Sätze, suchte den Anschluss an die ausländische Linguistik und pflegte Bezie-hungen zu Siebenbürgen, wo er Sprachrelikte Luxemburger Auswanderer vermutete. 1935 wurde die Sprachgesellschaft zur Sektion für Sprachwissenschaft, Volkskun-de und Ortsnamenkunde des Großherzoglichen Instituts, die bis heute fortbe-steht, aber zwischen Universität, Sprachvereinen und Wörterbuchkommissionen sachte eingeschlafen ist.

Als wiederum volkstümliches, patriotisches Pendant zu der neuen Sektion des Groß-herzoglichen Instituts gründeten eine Gruppe meist klerikal-konservativer Lehrer 1936 den Verein D'Hémechtsspröch. Ursprünglich als Interessenvertretung luxem-burgisch schreibender Autoren gedacht, setzt er sich für die Aufwertung des Luxem-burgischen als dem Französischen und Deutschen gleichwertige Sprache in allen öf-fentlichen Bereichen samt einer amtlichen Rechtschreibung ein. Dabei profitierte der 350 Mitglieder starke Verein von der 1939 in der Unabhängigkeitsfeier gipfelnden nationalen Mobilisierung kurz vor dem deutschen Überfall.

Claude Kremer zitiert aus wenig erschlossenem Material der Sprachvereine im Staatsarchiv, in der Nationalbibliothek und im Literaturzentrum, stellt die Ver-einsgeschichten in den politischen und gesellschaftlichen Zusammenhang ihrer Epochen. Mit der gefährlichen Nähe der hiesigen Sprachwissenschaft zur deut-schen Mundartforschung in den Dreißigerjahren befasst er sich weniger. Weil die Schrift mit dem Zweiten Weltkrieg aufhört, erwähnt sie bloß kurz den unge-ahnten Aufschwung des Luxemburgischen in Zeiten der europäischen Integra-tion und Globalisierung, von der Actioun Lëtzebuergesch über das Sprachenge-setz, die ADR-nahen Protektionisten und die Erfindung der Luxemburgistik bis zur Verstaatlichung der Sprachpflege vor den Kammerwahlen 2018.

Claude Kremer: *Sproochgesellschaften zu Lëtzebuerg*, Centre national de littérature, Mersch, 2018, 205 S., 25 Euro, <http://sproochgesellschaften.literaturarchiv.lu>

Theater

Ökotope auf Rädern

Jeff Thoss

Wie viele Theaterbesucher braucht man, um eine Glühbirne mit Strom zu versorgen? Was wie ein Witz klingt, wird das Ensemble Les FreReBri(des) bei der Ausarbeitung ihres neuen Stücks sicherlich beschäftigt haben. *Robert(s)* setzt sich nicht nur mit dem Klima-wandel auseinander, es versucht, selbst möglichst klimaneutral zu sein. Dafür hat man nicht nur Kostüme und Requisiten per *Upcycling* aus vorgefundenen Materialien gebas-telt, sondern setzt im Sinne der Kreislaufwirtschaft auch darauf, die für eine Aufführung benötigte Energie direkt vor Ort zu produzieren. Zwölf Fahrräder stehen an den Rändern der Bühne bereit. Wer darauf strampelt, lädt die Batterien auf, mit denen die Lichtanlage des Stücks betrieben wird. Wo früher die Plätze seitlich der Bühne den betuchten Gäs-ten vorbehalten waren, darf sich hier jedermann und -frau an exponierter Stelle nieder-lassen – sofern man eben bereit ist, ein wenig in die Pedale zu treten.

Andernfalls lässt sich das Geschehen auch mit weniger körperlicher Anstrengung von den Rängen her verfolgen. *Robert(s)* mischt Dokumentartheater, Kabarett und Aktionskunst, um in kurzen, lose zusammenhängenden Szenen sein Anliegen vor-zubringen. Ausgangspunkt und Inspirationsquelle ist eine Figur namens Robert, von der viel erzählt wird, ohne dass sie je in Erscheinung tritt. Dieser Robert soll, wie so viele, den Wunsch verspürt haben, etwas für das Klima zu tun, zum Beispiel seinen eigenen Strom erzeugen. Allerdings soll er nicht darauf gewartet haben, bis die Welt für eine Revolution bereit ist, sondern mit der konsequenten Lebensführung ein-fach losgelegt haben. Seitdem tinglele dieser Robert durch die Gegend – natürlich auf dem Fahrrad –, um seinen Mitmenschen vom Handlungsbedarf angesichts einer drohenden Klimakatastrophe zu überzeugen. Robert verkörpert die Paradoxien des Greta-Phänomens: Er ist der Einzelne, der den Unterschied macht, und doch nur ein Prinzip, das alle befolgen können und müssen, wenn sich wirklich etwas ändern soll.

Die Akteur/innen auf der Bühne sind jedenfalls schon zu Roberts geworden und hoffen, das Publikum ebenfalls zu solchen zu machen. (Wer sich zu Beginn der Aufführung bereit erklärt, ein paar Runden auf dem Fahrrad zu übernehmen, wird gleich als Robert angesprochen.) Dafür wird unter anderem viel fachlich referiert, meist von Brice Montagne. Während eine aus zwei aneinandergeklebten Plastikfla-schen bestehende Sanduhr den Verbleib seiner Redezeit anzeigt und zugleich auf die Dringlichkeit des Handelns hinweist, holt Montagne zu einer kurzen Geschichte menschengemachter Erderwärmung aus, die er auf einer ad hoc als Tafel genutzten Plane illustriert. Oder er berichtet von einem Erweckungserlebnis bei der Lektüre von Naomi Kleins *This Changes Everything: Capitalism vs. the Climate*, das als theore-tischer Überbau des Abends fungiert.

Robert(s) mischt Dokumentartheater, Kabarett und Aktionskunst, um in kurzen, lose zusammenhängenden Szenen sein Anliegen vorzubringen

Ist der Sand durch die Flasche geronnen, gehen die spärliche Bühnenbeleuchtung aus und die roten Lampen hinter den Fahrrädern wieder an: Die Zuschauer müssen für die nächste Szene radeln, angefeuert von martialischem Getrommel und Rufen Frédérique Collings, sich „comme des Schlecks“ ins Zeug zu legen. Colling über-nimmt einen Großteil der satirischen Szenen. Anhand von Schlamm, Gemüse und Spielzeugautos erklärt sie etwa, wie die Bewohner des Inselstaats Nauru – mit Bei-hilfe von alten und neuen Kolonialmächten – ihren einzigen natürlichen Rohstoff solange abbauten, bis sie zuerst furchtbar reich, dann furchtbar arm wurden und ihr Land schließlich als Flüchtlingslager an Australien vermieten mussten. Catherine Elsen und Jorge De Moura treten derweil vor allem mit Gesangs- und Musikeinla-gen hervor. De Moura begleitet fast das gesamte Stück auf seinem selbstgezimmenten Schlagzeug (Kanister, Topfdeckel, Konservendosen et cetera) und tut dies so gut, dass man ihn fast als Highlight des Abends bezeichnen möchte.

Damit würde man diesem Polit-Theater aber Unrecht tun. *Robert(s)* ist mit sei-nen neunzig Minuten zu lang und könnte auf einige wenig zielführende oder re-dundante Szenen ohne Weiteres verzichten. Dafür bietet die Produktion von Les FreReBri(des) eine abwechslungsreiche, reflektierte und humorvolle Auseinan-derung mit dem Klimawandel, die mehr ist als der Gag eines Stücks, bei dem das Publikum Fahrrad fährt.

Robert(s); Konzept: Les FreReBri(des). Regie: Renelde Pierlot, assistiert von Jonathan Christoph; mit Frédérique Colling, Brice Montagne, Jorge De Moura und Catherine Elsen. Die Premiere war am 11.1. im Aalt Stadhaus Differdange. Weitere Vorstellungen: im Kulturhaus Niederanven am 17. Januar um 19.30 Uhr sowie am Kinneksbond, Centre culturel Mamer, am 24. und 25. Januar jeweils um 20 Uhr.



Robert soll, wie so viele, den Wunsch verspürt haben, „etwas für das Klima zu tun“

Musiques du monde

Une longue marche

Dominique Moons-Escande

« Le peuple palestinien vit dans un beau pays, il est très heureux quand les fleurs d'amandiers éclosent au printemps, il s'en réjouit. Si l'occupation parvient à masquer la joie dans nos cœurs, cela veut dire que l'occupation a occupé nos âmes. »

En phase avec la poésie et l'engagement du poète Mahmoud Darwich, le trio de oudistes des frères Joubran révèle depuis plusieurs années déjà la beauté d'une musique palestinienne moderne, ancrée dans les traditions ancestrales. Nés à Nazareth, dans une famille de plusieurs générations de musiciens-luthiers, les trois frères, Samir, Wissam et Adnan maîtrisent la facture et le jeu de l'oud dans leurs moindres détails.

Comment, d'un simple « morceau de bois » (traduction arabe de l'oud), est-il possible d'extraire un tel instrument ? Perfectionné sous le califat abbasside auprès de musiciens comme Zalzal Mansûr (?-791) qui ajouta notamment deux cordes à l'instrument, le luth oriental se compose d'une grosse caisse piri-forme à manche court, sans frettes. Si le dos de l'oud est l'objet d'un raffinement extrême (incrustations de marqueterie), la table de résonance dotée d'une ou plusieurs rosaces laisse échapper des sons graves.

Chez les Joubran, l'oud est comme un membre de la famille. « Quand je suis né, mon père fabriquait un oud, mon frère jouait de l'oud et ma mère chantait », rapporte Wissam. Avec des fréquences proches de la voix humaine, les sonorités de l'oud sont aussi vibrantes que les pizzicati des violoncelles et ses harmoniques se rapprochent de la harpe. Aujourd'hui, la communication entre les trois frères passe surtout par ce dialogue instrumental : un jeu acrobatique, intense et subtil qui se révèle sur la scène.

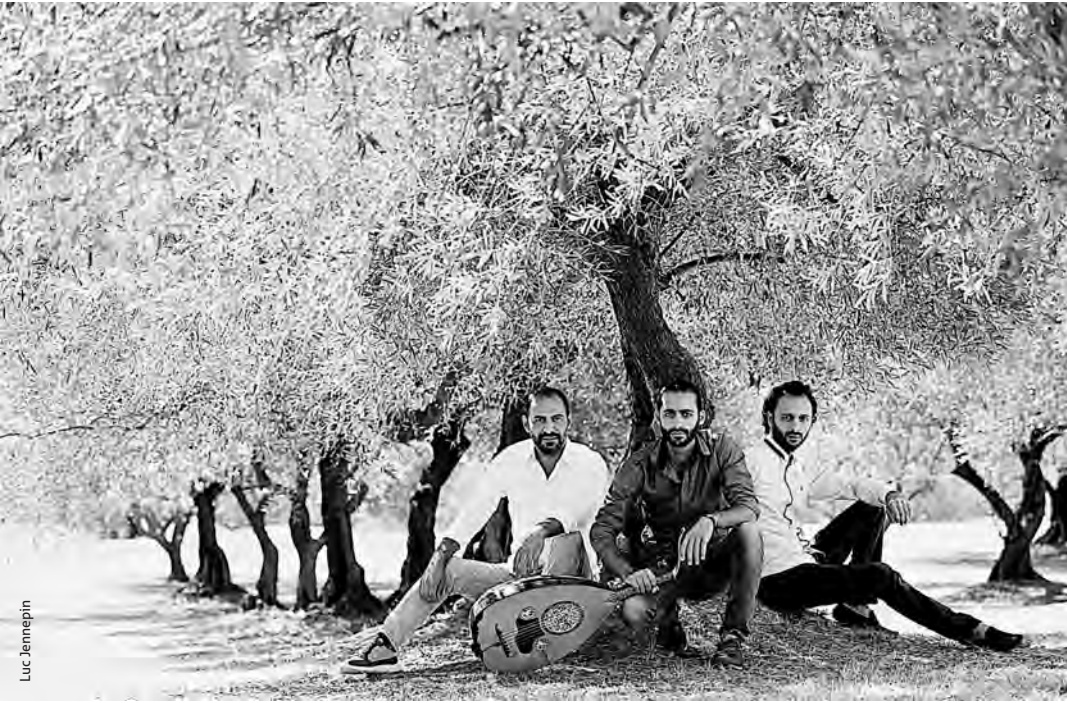
De cette conversation fraternelle – les trois frères s'entendent bien (au sens acoustique du terme) –, surgit une musique orientale unique, composée tout en étant improvisée, choyant la résonance, la précision, le silence et l'espace entre les notes. Il ne pourrait y avoir d'improvisation à ce niveau d'excellence sans une maîtrise virtuose de cet instrument emblématique de la musique arabe. Si rien n'est écrit, tout est minutieusement composé dans leurs têtes : un enchevêtrement savant de modes (*maqâm*), de mélodies et de rythmes (*iqâ*), si incroyablement

le trio de oudistes des frères Joubran révèle depuis plusieurs années déjà la beauté d'une musique palestinienne moderne, ancrée dans les traditions ancestrales

agencé que l'auditeur n'en perçoit plus que l'émotion. L'improvisation ne peut jamais être rejouée, c'est un travail de musique écrite spontanément, qui s'élabore dans l'instant. Et la magie opère dans l'insolence de ce moment unique, où chaque parcelle improvisée de cette musique ancestrale, s'avère parfaitement inédite.

À la Philharmonie, ils nous présentent, adapté au live, leur dernier album : *The Long March*, mixé par le producteur parisien Renaud Letang, où ils retrouvent la voix de leur compatriote Mahmoud Darwich. Ils s'associent également au légendaire Roger Waters (Pink Floyd) pour le titre *Carry the Earth* dédié à tous ceux qui résistent pour leur terre, et à quatre de leurs jeunes cousins assassinés en jouant au football sur une plage de Gaza. La métaphore de la marche opère admirablement pour un trio en quête constante de nouvelles sonorités. À moins qu'il ne s'agisse d'une longue marche pour la paix.

Trio Joubran : *The Long March*, samedi 18 janvier à 20 heures à la Philharmonie Luxembourg, (Le concert sera précédé du film *Al Oud – Das Holz* (en allemand) à 18h15 en Salle de Musique de Chambre ; informations et tickets : philharmonie.lu.



Le Trio Joubran sera ce samedi 18 janvier à la Philharmonie

Musées

Des films pour rappeler la tragédie

Florence Lhote

Le Mudam projetait mercredi dernier, dans le cadre de la rétrospective David Wojnarowicz intitulée *History Keeps Me Awake at Night* deux films : *Blue* (1993) de Derek Jarman et *Red Red Red* (2011) de David Oscar Harvey. Ces deux films s'inscrivaient dans le cadre d'une proposition du curateur Julien Ribeiro, fondateur du Lavoir Public, espace de création dédié aux écritures en mutation à Lyon qu'il a dirigé jusqu'en 2016 et qui travaille sur les impacts de la politique sur nos vies et processus de création. La place des minorités tient un rôle central dans ses recherches. Les films *Blue* et *Red Red Red* s'intéressent tout particulièrement à la place de ces minorités lors de la crise du VIH/Sida dans les années 90. Donnant à lire la « représentation du VIH » à intégrer comme « fait social total » pour Julien Ribeiro, ces films mettent en lumière la manière dont l'épidémie impacte encore considérablement nos vies, des années plus tard. Alors que l'historicisation et la patrimonialisation du VIH/Sida débute seulement, une grande exposition doit voir le jour à ce sujet au Mucem de



L'exposition de David Wojnarowicz au Mudam

À propos de *Colours of Aids*, projections autour de David Wojnarowicz au Mudam

Marseille au Comité de suivi de laquelle est attaché Ribeiro, ces films rappellent la tragédie. Une tragédie dont on aurait bien tort de penser qu'elle s'est achevée d'une part, qu'elle ne concerne que les minorités sexuelles d'autre part, insiste Julien Ribeiro.

« **Film-testament** » *Blue* (1993), douzième et dernier long métrage du réalisateur Derek Jarman, peut s'assimiler à un « film-testament ». À l'instar de Wojnarowicz, Jarman est décédé des suites de complications liées au Sida. Le film est sorti quatre mois avant sa mort et semble engrammer sur sa pellicule toute cette part de polychromie refoulée. Des voix s'agitent sur la toile. Des voix venues de la maladie. Celle du réalisateur notamment, qui discute avec ses collaborateurs de longue date et décrit sa vie et sa vision. Il était, en raison de la maladie, partiellement aveugle au moment de la sortie du film. Le regard qu'il pouvait porter sur ce qui l'entourait se réduisait à ces nuances de bleu. La toile du film, celle où s'agitent les voix, reste imperturbablement bleue durant la projection. Il en ressort une aura singulière de ce film et l'impression que la machine à laver qu'on entend à un moment s'emballer est à l'image de l'électroencéphalogramme bondissant, à l'image de ces souvenirs ramassés essorés que Jarman évoque, à l'image de la condensation d'une mort rôdant, non convoquée. Quand le deuxième film, court-métrage, *Red Red Red* (2011) se fait davantage accusatoire, Ribeiro sollicite la notion du théoricien du postcolonialisme Achille Mbembe, le « nécropolitique » pour expliquer l'emprise du pouvoir sur la vie et la mort.

« **Nécropolitique** » Film personnel et politique sur une loi votée par l'État de l'Iowa restreignant sévèrement les libertés sociales des personnes atteintes du Sida, *Red Red Red* envahit le regard du spectateur de vagues de rouge. Se superposant les unes aux autres, elles laissent bientôt place à une chambre d'hôpital. De la fenêtre, on aperçoit une forêt. Ce premier plan calme, intimité dévolue à la maladie, s'inscrit délibérément en contrepoint de la fureur du film : les images des manifestations des acteurs associatifs de la lutte contre le Sida aux États-Unis s'entrechoquent, la Maison Blanche se voit aspergée de rouge, indifférente et passive durant la crise du VIH/Sida. Asperger recueille toute une

Exposition(s)

Brelan de peinture



Roland Quetsch s'avère peintre, non moins constructeur

Lucien Kayser

Inutile de se donner la peine de chercher quelque point commun, un fil rouge qui mènerait de l'un à l'autre. Ils sont trois, dans l'ordre de notre progression dans la grande halle du Wandhaff, Roland Quetsch, Christian Floquet, Jim Peiffer, trois peintres, et sans doute, sans beaucoup de peine, aurait-on raison d'insister sur la couleur qui saute aux yeux, et avec de la bonne volonté, d'évoquer une certaine expressivité, qu'elle se manifeste dans la géométrie ou alors dans une figuration exacerbée. Laissons cela, on a la chance, le galeriste et les artistes en premier, d'avoir un espace de telle dimension, de telle organisation, qu'ils ont beau être trois, ils le sont en toute autonomie, chacun pour soi, et au visiteur il appartient d'y mettre son propre rythme.

De même, inutile de mentionner pour chacun des trois tels noms de l'histoire de l'art ; là encore, au visiteur d'établir les correspondances qu'il voit ou qu'il veut. Les noms qui viendraient à l'esprit ne seraient que des béquilles, empêcheraient de regarder et de juger par soi-même. Et à les choisir (trop) solides, ça n'êtaye plus, ça cache, ça occulte.

Roland Quetsch s'avère peintre, non moins constructeur, par les matériaux qu'il emploie, par le traitement qu'il fait subir à ce qui constitue normalement une peinture. Il y a du bois, des couches comme dans un feuilleteur, de la toile, de la fibre, et une belle iridescence se posant là-dessus. Des œuvres sont au mur, d'autres au sol, il leur arrive d'être tant soit peu maltraitées, trouées, des parties en sont rassemblées par des attaches, et quand par exemple comme des moitiés d'étoiles tombées on ne sait de quel ciel pour être si colorées, sont posées sur leurs pointes, pour un peu on les surprendrait à bouger, à avancer.

De la variété, il en est dans les couleurs, jusqu'à ces belles peintures blanches, juste animées par quelque léger accent. De la variété, dans la présentation des plaques de bois, ce qui fait un entre-deux de peinture et de sculpture. Et c'est justement entre les deux que le visiteur poursuit son chemin, avant que son regard ne s'attache à plus de régularité, dans les acryliques de Christian Floquet où sur un fond, des formes géométriques, à angle droit, se détachent, des losanges par exemple dans une série de la plus grande harmonie, des formes, logiquement, et des couleurs.

Pas d'expérimentation autre, même si les formes peuvent varier légèrement, sans abandonner toutefois la stricte géométrie, que ce jeu, cette juxtaposition avec la couleur, la peinture donc réduite à ses constituants dans sa pureté, son essence même. À l'opposé, on ne peut plus extrême, de l'exubérance de Jim Peiffer.

Voilà une peinture qui a l'abondance de la végétation des pays tropicaux, d'une vitalité irrépressible. Et les totems qui balisent notre chemin ne s'opposent pas à pareille image, au contraire. Nous sommes dans une jungle de peinture, à coups de machette il faut couper les lianes, traits dansants, ronds tournants, pour découvrir telles scènes, telles figures. C'est un peu aussi comme si elles sortaient de quelque rêve, ou cauchemar peut-être. C'est foisonnant, c'est pléthorique, cela dit, c'est parfaitement maîtrisé.

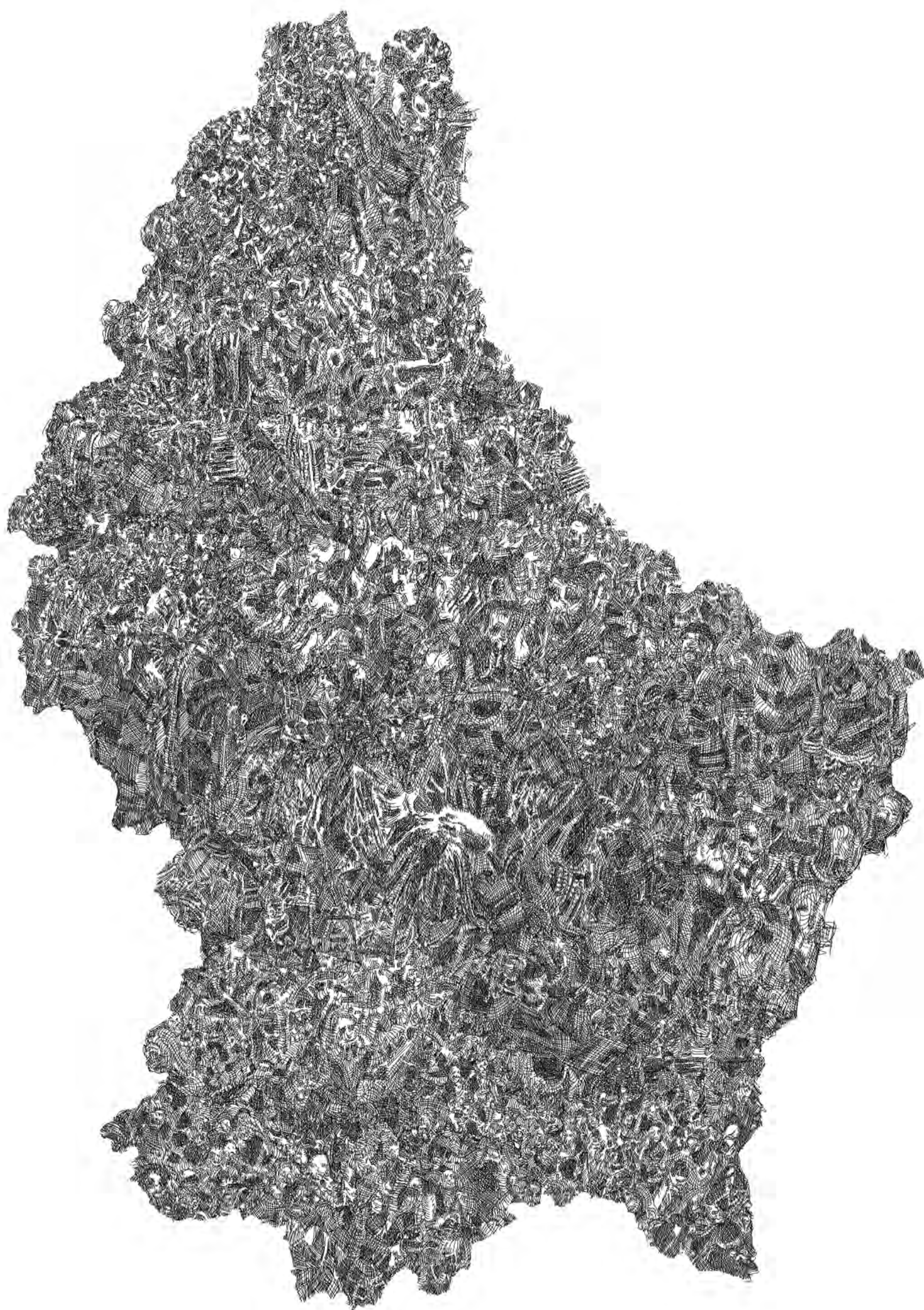
Et pour nous changer, il est tels papiers, plus légers, tels portraits où le crayon réussit à nous faire passer bien de la sensibilité, avec toujours quelque chose qui inquiète peut-être plus qu'il n'aime. Pour le reste, la peinture de Jim Peiffer renvoie au théâtre, et acteurs, costumes, actions et décors s'entremêlent dans une confusion bizarre, jubilante ou effrayante, à nous de décider.

Christian Floquet, Jim Peiffer et Roland Quetsch exposent chez Ceysson & Benetière au Wandhaff jusqu'au 15 février ; ouvert du mercredi au samedi de midi à 18 heures ; www.cejssonbenetiere.com

symbolique : sexualité et morale s'entrecroisent. Les visages d'amis du malade inondent l'écran, une réponse à l'invisibilisation. *Red Red Red* montre l'implication du pouvoir dans les stratégies de vie, ce que Michel Foucault appelait « biopolitique », mais également dans les stratégies de mort, le « nécropolitique » développé par Mbembe.

Pour poursuivre l'exposition, le 19 janvier prochain, l'historienne de l'art Élisabeth Lebovici, auteure de *Ce que le Sida m'a fait* sera en discussion au Mudam (à 15 heures) avec Christophe Gallois, curateur au Mudam. Le finissage de l'exposition le 9 février présentera *Regards Croisés* (à 15 heures), visite-conférence avec Tom Hecker, président de Rosa Lëtzebuerg asbl et un workshop grand public avec le *street artiste* Sascha Di Giambattista (de 10 à 18 heures).

Exposition David Wojnarowicz, *History Keeps Me Awake at Night*, jusqu'au 9 février au Mudam ; www.mudam.lu.



Lettre à la rédaction

Parlons jazz et histoire du jazz dans les faubourgs...

Aux réminiscences de Paul Rauchs (lire : « Les Faubourgs du Jazz », paru dans l'édition du 14 septembre 2018, toujours disponible sur *land.lu*) est-il permis, est-il utile d'apporter l'une ou autre touche complémentaire ?

L'histoire du jazz dans les F^faubourgs a commencé au local Napoléons Gaard au Grund, Bisservé. Le légendaire Keith Jarrett s'y produisait pour une poignée de dollars. Dans les années consécutives la scène se déplaçait vers le Café Melusina à Clausen, jusque-là place forte de la colonie italienne, un lieu meublé d'une télé, d'un babyfoot, de quelques tables et chaises autour d'un énorme comptoir coulé dans du béton. L'arrière salle, délabrée à souhait, forme un cadre idéal au Jazz Club qui y a vu le jour (ou plutôt la nuit) à partir des années 1960-70.

L'apport de la Compagnie Icelandair était effectivement crucial. Les tarifs bradés, bien connus de l'autre côté de l'Atlantique (voir le best-seller *Europe on One \$ a day*) permettaient aux animateurs du Jazz Club d'engager pour pas très cher les meilleurs groupes U.S. du jazz de l'époque. On avait même proposé à Icelandair une idée de pub « The airline that brings swing to Europe ». Peine per-

Comment certains intellectuels amateurs et musiciens du jazz luxembourgeois ont jeté leur dévolu sur le Jazz Club pour accélérer son trépas

due. Refus clair et net des Islandais, qui n'avaient pas pigé l'intérêt pécuniaire d'une telle pub.

Les années au Melusina étaient les meilleures. Un véritable âge d'or. Tout le gratin mondial venait s'y produire et jouer. Paul Rauchs, entre deux ou trois autres souvenirs (...) dont je préfère ne pas trop vérifier la véracité, mentionne le pianiste et bassiste Charles Mingus, un grand musicien. Un autre musicien, le pianiste Dollar Brand, nous a bien fait chier. Aucun Hôtel d'ici ou des alentours ne lui convenait. Quant à Sam Rivers, il lui fallait comme à beaucoup d'autres pour se mettre en forme quelques bonnes doses de marihuana en provenance du Limpertsberg, où qui vous savez faisait pousser discrètement quelques plantes sachant que les hipster musiciens de l'époque carbueraient à l'herbe plutôt qu'à alcool.

Au fil du temps différents exploitants se sont relayés au Melusina. L'endroit était devenu tellement branché qu'on y gagnait du fric, pas mal de fric.

Arrivent les années 80. Un propriétaire exploitant avait l'idée néfaste d'une rénovation des locaux. Le mot d'ordre : du béton, partout du béton. Même un balcon-mezzanine est venu surplomber

la scène. L'âme de l'endroit s'envolait. L'époque bon enfant était finie. Il fallait chercher un autre local.

Finalement au terme d'une longue exploration le choix est tombé sur le Sang a Klang au Pfaffenthal dont le fondateur était Laurent Ménager. L'endroit sera désormais le « Centre de musique improvisée ». L'objet-culte était un super vieux piano à queue.

On y faisait bon voisinage avec les gens du Pfaffenthal. « Eng Hand wäscht di aaner ». Un musicien musulman repoussait son sandwich saucisse. Pas de quoi : l'épicerie du coin lui livrait un sandwich fromage. Les musiciens aimaient bien les vieilles photos accrochées aux murs du temps des fondateurs qui y arboraient la moustache façon Dali. Les musiciens US adoraient. Tous les genres du jazz étaient à l'honneur. On aimait la musique zen, qui est du *free jazz*, les groupes US, Néerlandais, d'Allemagne, la FMP de Berlin.

Au Sang a Klang, Chet Baker a fait salle comble avec son quintette des « morts-vivants », que Paul Rauchs cite dans son texte. Tout marchait à merveille. Voilà que certains intellectuels amateurs et musiciens du jazz luxembourgeois ont jeté leur dévolu sur le Jazz Club. En fait unique-

ment pour inaugurer et accélérer son trépas. Leur souci était de quitter les lieux devenus à leurs yeux indignes du jazz.

Le président Marc Weber de signer un pacte avec le diable, les diables. C'était l'ère des « profs » au détriment des vrais fous du jazz qui, ne supportant pas l'ambiance intello, ont préféré s'en aller. Une tentative de retour au Melusina était ratée d'avance. Entre les discos et concerts en tous genres, le vrai jazz n'avait plus de place. Le Marc Weber, rongé par la maladie, mais sans doute également par sa mauvaise conscience pour le mal fait au Jazz Club, a fait cadeau au soussigné de sa précieuse collection de vinyles. Effectivement, ce sera la Philharmonie qui donnera au Jazz Club le coup de grâce. Remplacé par des apéro-jazz, le Jazz Club a définitivement vécu.

S'agissant du jazz à Dudelange, Paul Rauchs oublie de mentionner le jam « Jazz am Minett », qui avait élu domicile à différentes adresses, à la Kufa, à Differdange et aussi à Dudelange. C'est le Jam qui a fait vivre et revivre le jazz de l'époque glorieuse, celui qui accompagnait nos années, nos nuits de jeunesse et que les vrais mordus aujourd'hui continuent à vénérer. Mr. Pilo

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 17.02.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Fourniture et installation de ponts roulants dans l'intérêt de la construction du Lycée technique agricole à Gilsdorf.

Description succincte du marché :
3 ponts roulants universels d'une capacité de charge de 3,2 t et d'une portée de 15 m chacun.
La durée du marché est de 30 jours ouvrables à débiter au 3^{ème} trimestre 2020.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
13.01.2020

La version intégrale de l'avis n° 2000054 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Service Électro-Mécanique

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 27.02.2020 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
25, rue du Chemin de Fer (Bâtiment B4)
à L-8057 Bertrange (Service électro-mécanique)

Intitulé :
Travaux de remplacement d'installations d'éclairage public sur la voirie de l'État.

Description :
Montage de candélabres d'éclairage public pour l'année 2020

Lot 1 : Intitulé : Secteur Sud et Luxembourg
Description succincte :
Montage de 145 candélabres

Lot 2 : Intitulé : Secteur Nord
Description succincte :
Montage de 145 candélabres

Lot 3 : Intitulé : Secteur Est
Description succincte :
Montage de 145 candélabres

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents sont à la disposition des intéressés sur le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
Les pièces de soumission ne peuvent être téléchargées que jusqu'au 20 février 2020 jusqu'à 11.30 heures.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre soit sous forme de papier à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission soit par voie électronique via le portail des marchés publics (www.pmp.lu), conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Informations complémentaires :
Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Date de publication de l'avis 2000091 sur www.marches-publics.lu :
16.01.2020

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Appel de candidatures

Procédure : européenne restreinte
Type de marché : Services

Réception des offres ou des demandes de participation :
Date limite : 14.02.2020
Heure : 16.00 heures

Lieu :
Les candidatures sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le por-

tail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Appel à candidatures pour le concours de projets restreint à un degré en vue du réaménagement de la Place de la Constitution à Luxembourg.

Description succincte du marché :
Prestations de conception en vue de propositions de projets pour le réaménagement futur de la Place de la Constitution.

Le concours concerne le réaménagement de la place de la Constitution et de ses alentours s'étendant du bâtiment historique de l'Hôtel des Terres Rouges à la place de Bruxelles, en vue d'intégrer cet ensemble dans le réseau des espaces publics de la ville, en assurant notamment une liaison qualitative avec l'hypper-centre par le boulevard Roosevelt d'un côté et avec la vallée de la Pétrusse de l'autre. Le programme inclut la conception de l'espace, l'aménagement de la place et le dessin des équipements nécessaires, tout en mettant en valeur le monument. Par ailleurs, un ascenseur assurant la liaison entre la place et la vallée de la Pétrusse est à intégrer.

La surface estimée du périmètre d'intervention du projet s'élève à 13 960 m². Le périmètre du projet est renseigné à titre

indicatif dans le dossier informations techniques annexé au règlement de concours.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les renseignements et conditions nécessaires à la remise d'une candidature peuvent être consultés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont énoncées dans les documents du marché.

Réception des candidatures :
Ne sont considérés que les candidatures remises avant la date limite du 14 février 2020 à 16.00 heures via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

La version intégrale de l'avis n° 2000059 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

d'Lëtzebuenger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983

Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Rédactrice en chef** Josée Hansen (48 57 57-26; jhansen@land.lu), **Rédaction** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-28; ikurschat@land.lu), Pol Schock (48 57 57-35; pschock@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu) **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu) **Gérant et mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu) **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzebuenger Land **Instagram** [letzeburger_land](https://www.instagram.com/letzeburger_land) **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,00 € **Abonnement annuel** 140,00 € **Abonnement étudiant/e** 75,00 € **Comptes en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL : IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGULLULL : IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEELULL : IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL : IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL : IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

Votre publicité ici

Contactez Zoubida Belgacem qui est en charge de la régie publicitaire au sein du Lëtzebuenger Land.

+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

Théâtre musical

L'enfance convoquée et chantée

Karine Sitarz

Le Escher Theater vient de nous convier à un concert théâtral sensible et poétique, *Al Atlal, chant pour ma mère*, un projet très personnel de la comédienne et chanteuse Norah Krief connue pour son travail aux côtés de metteurs en scène comme Eric Lacascade, Jean-François Sivadier, Wajdi Mouawad ou Krzysztof Warlikowski, pour lequel elle joua en 2016 dans *Phèdre(s)*. Dans ce spectacle, elle interprétait un extrait d'*Al Atlal*, célèbre poème d'amour de l'Égyptien Ibrahim Nagi immortalisé par la grande diva Oum Kalsoum sur une musique de Riad Al Sunbati. *Al Atlal (Les ruines)* évoque la nostalgie d'un amour perdu, d'un pays perdu : « Rends-moi ma liberté, défais mes liens / J'ai tout donné, il ne me reste plus rien ! ».

La (re)découverte par Norah Krief de cette chanson écrite en arabe classique a réveillé en elle la mémoire et les souvenirs de l'enfance, elle qui est née en 1964 à Tunis, est arrivée à l'âge de deux ans en France et a grandi dans une famille juive tunisienne immigrée en banlieue parisienne. Elle marquera ses retrouvailles avec la culture tunisienne et la langue arabe longtemps mises entre parenthèses, « cette langue magrèssait », car « je voulais qu'on soit comme les autres ». Reprendre cette chanson, que sa mère écoutait et chantonait souvent, est l'occasion de rendre un hommage touchant et sincère à cette mère. Aux mots soutenus du poème (avec traduction française projetée) se mêlent les mots simples d'un quotidien passé. La musique invite la comédienne à se raconter, à raconter sa mère, à la comprendre enfin.

Al Atlal, chant pour ma mère est un spectacle émouvant, vibrant et joyeux - à l'image de cette « nostalgie joyeuse » évoquée par Norah Krief – qui parle d'aujourd'hui et d'hier, d'ici et de là-bas, d'identité et d'exil, de la douleur de la perte et des difficultés de l'intégration. Norah Krief l'a créé avec la complicité de Wajdi Mouawad et surtout avec celle de son compagnon de route depuis plus de vingt ans, le pianiste et compositeur Frédéric Fresson (sur scène, au syn-

À Esch, *Al Atlal, chant pour ma mère* de Norah Krief évoque la nostalgie d'un amour perdu, d'un pays perdu



Norah Krief

thétiseur) et de deux autres merveilleux musiciens, le Français d'origine algérienne Lucien Zerrad (oud, guitare électrique, percussions) et le Syrien Mohanad Aljaramani (oud, percussions). Sur scène, un dialogue naît entre la comédienne-chanteuse et ses trois musiciens (qui interviendront aussi en solo ou duo et parfois chanteront) qui livreront eux aussi à la fin du spectacle quelques bribes de leur histoire, de leur enfance, de leur pays, de leurs origines.

Le spectacle commence dans le noir, sur quelques accords de l'oudiste Mohanad Aljaramani, très vite rejoint sur scène par Norah Krief. Accroupie, la comédienne commence à raconter, elle chuchote presque. Les images du passé prennent vie : sa mère préparant lentement le café dans la zazoua tout en écoutant Oum Kalsoum, « moi je ne comprenais pas ce que représentait ce temps étiré ». Cette évocation sera suivie d'autres, heureuses ou douloureuses : le saule pleureur qui a remplacé le laurier rose de

Tunisie, l'absence de rideaux blancs aux fenêtres, la semoule roulée grain par grain par la mère, les mariages juifs tunisiens où la sœur aînée retrouve les danses de là-bas, le rejet éprouvé à l'école et dans l'entourage... les reproches à la mère.

Norah Krief donne corps au silence et au youyou, à la peine et à l'allégresse, à la tendresse et à l'exaltation, dansant, évoluant dans une atmosphère aux couleurs noires et bleu nuit (sobre scénographie avec rideaux flottants) accentuée par de beaux jeux de lumière et marquée par la délicate présence de la vidéo (paysage avec saule pleureur, ciel avec oiseau, portrait d'Oum Kalsoum). Un spectacle court (une heure seulement) mais émouvant dans lequel Norah Krief et ses musiciens mêlent les fils du poème et le cours de l'existence

et tricotent des liens forts entre musique orientale et histoire intime pour dire avec humanité tant d'autres histoires de déracinement et de retrouvailles, dans une belle proximité avec le public que la comédienne interpellera : « Et toi, d'où viens-tu ? ».

Al Atlal, chant pour ma mère, d'après le poème d'Ibrahim Nagi chanté par Oum Kalsoum, réunit sur scène Norah Krief, Frédéric Fresson, Lucien Zerrad et Mohanad Aljaramani. Produit par la Comédie de Valence et la Compagnie Sonnets, coproduit par la Comédie de Béthune, le spectacle a été créé en mai 2017 au Festival *Passages* (Metz) et au Festival *Ambivalence(s)* (Valence). En tournée, il est programmé le 11 février au Théâtre des Salins (Martigues), le 21 février au Granit (Belfort) et du 21 avril au 17 mai à La Colline (Paris).

Cinémasteak

Diamant rose

En quinze ans, le Portugal est devenu l'un des foyers les plus créatifs du cinéma européen. Longtemps réduit à quelques figures tutélaires comme João César Monteiro ou Manoel de Oliveira, une nouvelle génération de cinéastes a émergé dans le paysage cinématographique lusitanien. Les films singuliers qui nous sont parvenus ces dernières années sont en effet nombreux. Dans un pays dont on connaît les mœurs très conservatrices, João Pedro Rodrigues faisait sensation en 2001 avec le bien nommé *O Fantasma* avant de récidiver en 2016 avec *L'Ornithologue*, dans lequel l'iconographie chrétienne, à la façon de Pasolini, cristallisait la fascination homosexuelle du cinéaste. Sélectionné au Festival de Locarno, le film de João Pedro Rodrigues y recevait le prix de la meilleure réalisation. Dans une veine plus politique, Pedro Costa s'est fait connaître avec des films dont le style épuré et austère rappelle l'esthétique de Jean-Marie Straub, comme dans *La chambre de Vanda* (2000) ou *En avant jeunesse !* (2006), tous deux tournés dans le bidonville lisboète de Fonthainas. Du côté du documentaire, on doit au duo formé par Joaquim Pinto et Nuno Leonel des films aussi délicats et poétiques que *E Agora ?* (2013) ou *Rabo de Peixe* (2015), exploration anthropologique parmi les pêcheurs des Açores. La consécration de *Tabou*, enfin, signera la reconnaissance internationale du « nouveau » cinéma portugais. Depuis, Miguel Gomes aura recueilli les doléances de ses compatriotes dans *Les Mille* et *Une Nuits* (2015), fresque populiste débutant par un monumental plan-séquence sur le port de Viana do Castelo. Un vibrant hommage rendu aux ouvriers et pêcheurs du coin.

Diamantino de Gabriel Abrantes et Daniel Schmidt étonne par son exubérance, sa loufoquerie, ses excentricités



Parmi les dernières productions réjouissantes venues du Portugal figure *Diamantino* (2018), d'après le surnom de son héros. Soit le « petit diamant » de l'équipe nationale de football. Il faut évidemment voir dans cet athlète à l'antique musculature et à la tête (creuse) de beau-gosse une allusion à la star portugaise Cristiano Ronaldo. Le jeune homme vit donc dans le luxe, entouré d'un père qui l'aime et de deux sœurs-harpies qui vivent à ses crochets. Mais voilà : après un penalty manqué, qui verra l'élimination (par la Suède !) du Portugal lors de la dernière finale de la coupe du monde, Diamantino perd brusquement son père, emporté d'un infarctus devant son poste de télévision... Notre athlète entre alors en crise, annonçant, sur un plateau TV, vouloir mettre fin à sa carrière et adopter un « petit réfugié ». On s'écarte ainsi du stade et de ses dieux pour pénétrer dans la triste intimité d'un jeune homme seul, à la psychologie d'enfant. Une immaturité souvent hilarante dans le cadre de cette fable farfelue, mais qui peut être aussi dangereuse lorsqu'elle est sujette à toutes sortes de mystification et instrumentalisation politique.

Grand prix de la *Semaine de la critique* au Festival de Cannes, *Diamantino* étonne par son exubérance, sa loufoquerie, ses excentricités (on songe parfois aux photos kitsch de Pierre et Gilles), malgré les sujets graves qu'il se contente d'effleurer. Par ses coloris artificiels, ses incroyables envolées narratives, comme par ses préoccupations identitaires et existentielles (l'hermaphrodisme, la quête d'amour), le film de Gabriel Abrantes et Daniel Schmidt revêt une sensibilité proche de celle de João Pedro Rodrigues. Une tendance esthétique aussi bien apparue cette année-là en France avec les films de Yann Gonzales (*Un couteau dans le cœur*) et de Bertrand Mandico (*Les garçons sauvages*). Là encore, Jean Genet, Pier Paolo Pasolini et Fassbinder ne sont pas très loin. Loïc Millot

Diamantino de Gabriel Abrantes et Daniel Schmidt (France-Portugal, 2018, vostf, 96 mn.) est projeté le mercredi 22 janvier à 20h30, Cinéma-thèque de la Ville de Luxembourg, place du Théâtre

Kino

Kriegsodysee

Marc Trappendreher

Regisseur Sam Mendes (*American Beauty*, *Skyfall*) hat mit *Jarhead* (2005) bereits einen eindringlichen Kriegsfilm zum Golfkrieg realisiert. Mit *1917* widmet er sich nun dem Ersten Weltkrieg. Das Drama ist kürzlich mit dem Golden Globe in den Kategorien „beste Regie“ und „bester Film“ ausgezeichnet worden. Zwei junge britische Soldaten erhalten eine unmöglich scheinende Mission: Sie müssen eine Botschaft tief im Feindesland an ein britisches Bataillon überbringen, die 1 600 Männer davon abhalten soll, direkt in eine tödliche Falle der Deutschen zu laufen. Blake (Dean-Charles Chapman) und Schofield (George MacKay) sind zwei genretypische unscheinbare Helden, und zu ihrem Wesen gehört es, dass sie das, was sie tun, nicht wirklich freiwillig unternehmen.



Mendes stellt das Einzelschicksal in den Vordergrund, von dem man auf das Kollektiv schließt

Sam Mendes' 1917 erzählt von einem Akt der zielbewussten Humanität in ganz inhumanen Zeiten

Es sind junge Männer, die keine andere Wahl haben, denn wer würde wirklich den Befehl seines Vorgesetzten missachten? Das Einzelschicksal soll hier im Vordergrund stehen, von dem man auf das Kollektiv schließt, doch eine zentralere Perspektive nach dem Wesen des Krieges wird nicht angestrebt. 1917 erzählt vielmehr von einem Akt der zielbewussten Humanität in ganz inhumanen Zeiten. Statt sich auf die Gewaltausbrüche zu konzentrieren, nimmt sich der Film Zeit für ausgedehnte Märsche, die subtil davon berichten, wie die Männer die Kontrolle über die Situation zunehmend verlieren. Dabei interessiert der eigentliche Kriegsakt, die unzähligen Massentötungen, Sam Mendes eher weniger, vielmehr zielt sein Blick auf die Wahrnehmung von Landschaften in einem vom Krieg zerrütteten Gebiet. Deshalb bedient Mendes sich mithin nicht des Bildes des stereotypen bösen Deutschen, der Feind ist in diesem Film – und die aufreibende Filmmusik von Thomas Newman setzt da einen deutlichen Akzent – ein unsichtbarer: die Zeit.

Um die Eindringlichkeit des Kriegsgeschehens möglichst unmittelbar zu inszenieren, nutzte Christopher Nolan in *Dunkirk* (2017) noch eine äußerst komplexe Montage und ein stumpfes, brutales Sounddesign. Sam Mendes setzt dafür ganz auf die Plansequenz: Roger Deakins' Kamera begleitet die beiden Unteroffiziere in einer scheinbar einzigen Einstellung und entfaltet so eine immersive Anziehungskraft; sie gleitet durch riesige Kriegsgebiete, zeigt die Schützengräben, die unterirdischen Tunnelsysteme, die weiten Landschaften, und eine ruinierte französische Kleinstadt. Darin liegt gewiss ein traurig-poetisches Moment, von der stilischen Virtuosität des russischen Großmeisters Andrej Tarkowski ist Mendes allerdings weit entfernt.

Um in diesem Wahrnehmungsprozess einen möglichst großen Realismuseffekt zu erzeugen, will Sam Mendes das Geschehen in einem ungebrochenen

Fluss der Bilder wiedergeben. Dass dies ein Film ist, der weniger über den Intellekt (die Story ist überaus simpel) als über eine emotionale Gestimmtheit erschlossen werden will, ist evident. So überträgt sich dieses Raum-Zeit-Kontinuum in aller Sinnlichkeit auf den Zuschauer, von der erdrückenden klaustrophobischen Enge der unendlich lang wirkenden Schützengräben bis zu den Weiten der sonnendurchfluteten Graslandschaft.

Freilich geht damit paradoxerweise eine Distanzierung einher: Mendes und Deakins heben die besondere technische Über-Konstruktion dieses Films ins Bewusstsein, anstatt sie zu kaschieren. 1917 fokussiert die Aufmerksamkeitslenkung auf seine Form dergestalt, dass der Film seine technische Gemachtheit mithin eher unfreiwillig offenlegt und damit dem Realismuseffekt tendenziell zuwiderläuft.¹ Und gerade deshalb wirkt auch der Einsatz der Filmmusik stellenweise eher deplatziert, gerade so als wolle sie den Zuschauer bei aller schweifenden Kontemplation dieser fast übergestalteten Bilder wieder ins Geschehen reißen. Kurz: Man ist drin und dann wieder doch nicht.

Bei aller Unmittelbarkeit des Einzelschicksals kommt in 1917 aber eine Auseinandersetzung mit Sinnfragen und eine pessimistisch-humanistische Botschaft zum Ausdruck: Es ist der Colonel MacKenzie (Benedict Cumberbatch), der die Fatalität des Unternehmens anspricht, nämlich, dass diese zweistündige Odyssee letzten Endes auch nur ein weiteres Rad im Getriebe ist in diesem großen Krieg, in dem auch der absolute Befehlsgehorsam nichtig ist, wenn doch in diesem System des strategischen Ränkeschmiedens der nächste Auftrag wieder ein ganz anderer ist.

¹ Experimente mit der Plansequenz sind fast so alt, wie der Film selbst. Alfred Hitchcock z.B. versuchte sich daran in *Rope* (1948), meinte später aber, dass der Film als Kunstform auf die Montage angewiesen sei.



Un sac en papier plein de... Fueskischelcher

Un temps pour tout

Salomé Jeko

C'est moi, ou vous aussi, vous avez l'impression de passer ce mois de janvier en état de *jet-lag* constant ? Alors rien à voir avec la fatigue : j'ai choisi cette année de ne prendre strictement aucune résolution, donc pas de *dry january*, de *veganuary*, de *fitnessjanuary* ou de que sais-je pour moi. Et étrangement, ce complet lâcher prise à tendance je-m'en-foutiste, m'offre une forme olympique, bien plus efficace que la plus sévère de toutes les détox ! Reste que je subis une sorte de *jetlag* temporel. Vous savez, cette impression permanente d'être ancrée dans un autre fuseau horaire, d'avoir loupé un changement d'heure majeur, d'être déjà passée dans une autre saison, d'avoir sauté un mois. Oui c'est ça, j'ai le sentiment d'avoir un mois d'avance. Un mois de trop.

Les premiers symptômes sont apparus le 26 décembre au matin. Réveillée aux aurores par un enfant un peu trop emballé par ses cadeaux de Noël, et au lieu de me lover dans un plaid tout doux en profitant de la magie des jours de fêtes, j'ai observé mon sapin avec pitié, dédain, dégoût. Le pauvre était un peu dans le même état que moi après avoir mélangé champagne, vin rouge, vin blanc et *Hunnëg Drëpp* trois jours durant. En un mot, il ne ressemblait plus à rien. Sec, gris, les boules tombantes, l'étoile de travers, bref, il ne m'en fallût pas plus pour décréter la fin des festivités. À 8h09, mon arbre n'était qu'un lointain souvenir, n'ayant laissé que quelques épines égarées derrière lui. Les guirlandes, les fausses peaux

de mouton, les bougies à la cannelle, la couronne de l'Avent, les étoiles lumineuses, toutes les décorations – un peu kitsch, j'en conviens – n'étaient plus. Il faut avouer, pour la défense du pauvre conifère, que ce dernier trônait dans mon salon depuis la fin novembre quand même. Alors oui, c'est un peu tôt, on est d'accord. Mais une fois Halloween passé, je dois dire que l'envie de transformer mon salon en chalet du Père-Noël m'a rapidement gagnée. J'estime avoir pas mal résisté pourtant, depuis la mi-octobre, quand à côté des masques de sorcières et des citrouilles à sculpter, le pain d'épice et les *Boxemännchen* me faisaient déjà de l'œil.

Quelques jours avant Nouvel An, je concède avoir tout de même été prise d'une certaine nostalgie, voire de quelques remords, d'avoir ainsi si vite aboli Noël. J'ai eu envie d'une bûche, une dernière, à la crème au beurre si possible, avec des petits champignons en meringue posés sur le dessus. Mais visiblement, mon boulanger semblait avoir été atteint du même syndrome que moi. Sur sa devanture, plus aucune trace de cette fausse neige et de ce paysage de Pôle-Nord qui ornait sa vitrine depuis des semaines. Sur son comptoir, sur ses étals, il n'y avait de place que pour un seul et unique gâteau décliné certes en plusieurs saveurs : la galette des rois surmontée de sa traditionnelle couronne dorée. C'est là que je me suis dit que décidément, j'avais perdu la notion du temps.

Car la crème frangipane, c'est pour le 6 janvier. Pas avant. Et justement, le samedi qui précédait l'Épiphanie, j'ai eu envie d'aller faire les magasins. Pas les soldes hein, on n'a plus trop droit, la surconsommation, la *fast fashion*, tout ça tout ça. Donc je me suis contenté de faire du lèche-vitrine et de me balader au marché. Là, clairement, je me suis laissée influencer. J'ai suivi la tendance et comme bon nombre de mes semblables, j'ai acheté un bouquet de tulipes, multicolore et printanier. Si rafraîchissant sur ma table de salle à manger. Le soir même, en pleine 49^e raclette *party* de la saison avec mes invités, le contraste m'a frappé. Le fromage fondu et les fleurs de toutes les couleurs, ça ne matchait pas. Du tout. « En même temps, Salomé, les tulipes, c'est plutôt à Pâques qu'on les achète ! » m'a gentiment fait remarquer mon amie. J'avoue que c'est vrai, j'ai été un peu rapide en besogne. J'aurais pu laisser tomber les premières neiges, si tant est qu'il neige encore en janvier, et attendre encore un peu, passer le Nouvel an Chinois, puis la Saint-Valentin, les roses rouges qui vont avec et peut-être même la St-Patrick, avant de dégainer mon #springflowers sur *Instagram*. Il y a un temps pour tout, c'est vrai. Elle a raison mon amie. De respecter ainsi les saisons. Elle est d'ailleurs repassée chez moi, hier après-midi, à l'heure du goûter. Un sac en papier plein de... *Fueskischelcher*. Un 16 janvier. Face à ma mine effarée, et comme un peu prise sur le fait, elle a senti le besoin de se justifier : « Ben quoi, Carnaval c'est quand même déjà dans un mois... ». *Jetlag*, quand tu nous tiens...

STIL

Sur la toile



C'est un blog à ignorer de tous ceux qui se prennent trop au sérieux. Comme de ceux qui ne maîtrisent (toujours) pas la langue de Shakespeare. Car **wurst.lu** est sans rapport aucun avec l'Allemagne, ni avec la cochonnaille visée. Il s'agit d'une farce britannique pour expats qui publie des *fake news*, parfois hilarantes, parfois sans intérêt, sur la vie au Grand-Duché. Depuis 2018 on nous parodie moyennant des billets dans lesquels nous, Luxembourgeois, sommes en général les dindons de la farce. Cela est toutefois de bonne guerre et n'a aucun effet néfaste quand on déclare qu'un *Boxemaennchen* (fameuse viennoiserie du carnaval) a disparu et a été retrouvé la tête décapitée. À côté de messages naïfs et sans arrière-pensée particulière, on peut aussi découvrir des articles qui prétendent par exemple que les expats viennent de se rendre compte avec effroi qu'ils sont des immigrants. On pourrait là y trouver un petit bémol à la façon dont les Luxembourgeois voient ceux venus d'ailleurs. Mais la façon dont le papier est traité reste assez naïf, donc plutôt sympathique. Quant au nom Wurst, il devrait faire référence à ces mots étrangers qui sont utilisés dans la langue anglaise pour désigner une spécificité, une *Wurst* allemande étant bien différente d'une *sausages* anglaise. Ceci dit, pour bien être en accord avec leur terre d'accueil, les responsables du blog auraient mieux fait dès lors de l'appeler *wurscht.lu*. GD

L'événement



C'est un lieu un peu spécial dans l'enceinte des endroits de réjouissance à Clausen. Mais pourquoi s'appelle-t-il **Knokke out** alors que nous n'avons ni sable, ni grande bleue à proposer dans notre petite vallée ? La réponse est simple : il fait partie d'un groupe dont le premier local fut créé à Knokke et qui en compte trois avec Luxembourg et Waterloo, plus neuf autres en Belgique sous différentes appellations. Et il est doté de cette manière aussi belge que décontractée d'y traiter les choses.

Parfois on ne fait qu'y boire, parfois on y mange aussi. Et parfois même on y danse. Car le local, qui peut servir aussi bien de restau que de bar ou de boîte, est déclinable de différentes sortes et s'apprête bien à la privatisation pour fêtes de société, anniversaires ou autres festivités. Il arrive même que ses gentils organisateurs prennent l'initiative d'organiser des soirées *in-house*. Comme des rencontres *gay friendly*, par exemple. Ou en invitant des Chefs d'ici et d'ailleurs de venir faire un *show-cooking* mensuel. C'est le dynamique Arnaud Deparis du restaurant l'Avenue qui prendra la relève ce 31 janvier avec un de ces dîners comme il sait les figoler, en revisitant ses classiques juste ce qu'il faut pour leur donner de nouvelles saveurs. La réservation se fait via marcus@knokkeout.com. En attendant, les *aficionados* peuvent aussi retrouver le jeune Chef en compagnie de Thomas Murer et de Mathieu Morvan à l'Opéra pour un dîner à six mains le lundi 27 janvier. opera-restaurant.lu. GD

Le produit



Les fanatiques de gingembre connaîtront sans doute le produit. Personnellement, j'ai découvert le concentré **Ben's Ginger** dans un des points de vente Alima, bizarrement placé au milieu des légumes. Après l'avoir mélangé avec de la *Ginger beer* ou même de la vodka pour obtenir un *Moscow Mule*, je peux difficilement m'en passer, car il finit par trouver sa place aussi bien dans mon thé que dans une vinaigrette. L'aventure de Ben's Ginger a commencé en 2014 et compte maintenant une trentaine de collaborateurs à Munich, où il est fabriqué selon une méthode simple et naturelle, en malaxant du gingembre naturel du Pérou avec un peu d'eau, du concentré de citron et un rien de sucre de canne. Le plus surprenant est qu'il s'agit de l'invention d'un jeune eschois, Ben Kettels, qui a réussi à bien développer son affaire et à trouver des points de vente dans tous les pays germanophones, ainsi que chez nous. Sur le site bensginger.de on trouvera parmi tous les points de vente des grand-ducaux comme Alima, Ouni, Snooze ou De Maufel (snack-resto luxembourgeois à Berlin). Trente mille litres sont produits actuellement par an et même amazon.de l'expédie sur commande. Sur la page *Facebook* de Ben's Ginger, on trouvera aussi des t-shirts et des bouteilles thermos au logo maison. Une *success-story* de Luxe bien épicée. GD



La République trahie

Après le succès de *Entre chien et loup* (2017), l'historien Henri Wehenkel tente de comprendre dans son nouveau livre pourquoi des milliers de Luxembourgeois ont voulu instaurer la République à la fin de la Première Guerre mondiale. Pour eux, il ne s'agissait pas seulement de remplacer un monarque par un président élu. La République était un rêve ancré dans l'histoire la plus lointaine du pays, rêve qui fut nourri par toutes les souffrances de quatre années d'occupation militaire, de pénurie et d'injustices. Il fut la réponse à l'esprit prussien, au régime personnel, à la monarchie de droit divin. Pendant deux mois, ce rêve d'une autre vie, d'un autre monde prit forme et réalité dans les assemblées populaires, les manifestations de rue, les ateliers, les fabriques, les écoles et les casernes. Cette République luxembourgeoise, ouverte au monde et amie de la France, succomba le 10 janvier 1919 sous la force des baionnettes françaises.

Le livre en français fait 191 pages et est richement illustré (ISBN 978-99959-949-6-9) ; il est en vente au prix de 29 euros en librairie, ou peut être commandé via le site www.land.lu, en envoyant un mail à land@land.lu ou en appelant le 48 57 57-32